

JOURNAL OFFICIEL

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, A CONAKRY

ABONNEMENTS

Dans la Colonie, France et Colonies Françaises :	Etranger et Colonies Etrangères :
Six mois. 18 francs.	Six mois. 20 francs.
Un an... 30 —	Un an... 35 —
Le numéro de l'année courante... 1 fr. 50.	
Le numéro des années antérieures... 2 francs.	

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

*S'adresser au Chef de l'Imprimerie*Les annonces doivent être remises les 10 et 25 de chaque mois au plus tard.
Les insertions et les abonnements sont payables d'avance.

ANNONCES

Annonces légales : la ligne.	2 fr.
Annonces commerciales :	
Une insertion de 1 à 5 lignes.	10 fr.
Chaque ligne en plus.	1 fr. 50
Une page entière.	200 fr.
Une demi-page (soit en hauteur, soit en larg.)	100 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix de la première	
sans que ce prix soit inférieur à 10 francs.	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Pages.

Acte du Gouvernement général.

- 23 novembre 1929. — 2550 A. E. — Arrêté portant fixation des
mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem »
à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française
et l'établissement des statistiques du commerce pendant
le 1^{er} semestre 1930 590

Actes du Gouvernement local.

- 10 septembre 1929. — Arrêté portant incorporation au budget
local, exercice 1929, d'une subvention de 250.000 francs et
d'un fonds de concours de 1.000.000 de francs par le budget
général 594
- 10 septembre. — Arrêté portant ouverture de crédits supplé-
mentaires, de rubriques nouvelles et d'annulation de crédits
à divers chapitres du budget local, exercice 1929. 594
- 25 novembre. — Décision nommant les membres de la Commis-
sion chargée de la révision des listes électorales consulaires
pour 1930 595
- 28 novembre. — Arrêté portant création d'un bureau de poste
auxiliaire rural à Ditinn. 595
- 29 novembre. — Arrêté rapportant l'arrêté n° 2005 B, du 28 no-
vembre 1929, créant un bureau de poste auxiliaire rural à
Ditinn et portant création d'un bureau de poste auxiliaire
à Ditinn. 595
- 9 décembre. — Arrêté rapportant l'arrêté n° 1167 E. du 8 juil-
let 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste
bovine 596

- 10 décembre. — Arrêté autorisant la Compagnie Française de
l'Afrique Occidentale à ouvrir un dépôt mixte de 2^e caté-
gorie à Forécariah 596

INSERTIONS SOMMAIRES

Pages.

Actes du Gouvernement local.

Administration générale.	597
Affaires politiques.	598
Agriculture, Service Zootechnique.	598
Chemin de fer.	598
Contributions et taxes.	598
Douanes.	599
Enseignement.	600
Gardes de cercle.	600
Imprimerie.	600
Police et Prisons.	600
Postes et Télégraphes, Télégraphie sans fil.	600
Santé et Assistance médicale.	601
Travaux publics. — Service Temporaire du Port.	601
Trésor.	602
Affaires diverses.	602
Nécrologie.	602

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS :

Avis de demande de concession provisoire agricole.....	602
Exposition Coloniale internationale de Paris.....	602
Chiffre d'affaires. — Avis.....	602
Service de la Curatelle.....	602
<i>Manifestes de la quinzaine.</i> — Importations et exportations..	603
Avis.....	603
<i>Banque de l'Afrique Occidentale.</i> — Avis.....	603
<i>Colonie du Soudan français.</i> — Avis d'adjudication de terrains urbains sis à Sikasso, Ségou et Koulikoro-Gare.....	604
Annonces.....	604

Références au « Journal officiel » de l'Afrique occidentale française.

*Textes intéressant la Guinée et non insérés au Journal officiel
de cette Colonie.*

Actes du Pouvoir central.

25 septembre 1929. — Décret portant relèvement des tarifs de solde des militaires à la charge du budget colonial.....	997
30 septembre. — Décret modifiant le décret du 29 décembre 1903 sur la solde et les accessoires de solde des troupes à la charge du Département des Colonies.....	1001
6 décembre 1920. — Décret instituant un diplôme et une médaille d'honneur en faveur des agents de la police rurale et municipale.....	1037
16 juillet 1924. — Décret modifiant l'article 1 ^{er} du décret du 6 décembre 1920 relatif à la médaille d'honneur de la police rurale et municipale.....	1037
22 octobre 1929. — Décret rendant applicables aux Colonies des dispositions du décret du 6 décembre 1920, relatif au diplôme et à la médaille d'honneur institués en faveur des agents de la police rurale et municipale (arrêté de promul- gatio n° 2572 A. P., du 23 novembre 1929).....	1036

Actes du Gouvernement général.

12 novembre 1929. — 2473 P. — Arrêté modifiant et complétant l'article 3 de l'arrêté du 7 mars 1925, réorganisant le cadre commun des commis-greffiers de l'Afrique occidentale française.....	1007
15 novembre. — 2184 F. — Décision relative aux travaux à exécuter par le Service géographique de l'Afrique occiden- tale française.....	1007

Pages.

20 novembre — 2524 P. — Arrêté fixant le programme et déter-
minant les conditions de l'examen d'admission des secré-
taires des Greffes et Parquets dans le cadre des commis-
greffiers conformément aux dispositions de l'arrêté du
7 mars 1925, modifié par l'arrêté du 12 novembre 1929. ... 1037

20 novembre. — 2529 E. — Décision portant suppression de la
session ordinaire du Conseil supérieur de l'Enseignement
pour l'année 1929..... 1042

PARTIE OFFICIELLE

ACTE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

2550 A. E. — ARRÊTÉ du Gouverneur général portant fixa-
tion des mercuriales officielles pour le calcul des droits
« ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occi-
dentale française et l'établissement des statistiques du
commerce pendant le premier semestre 1930.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRAN-
ÇAISE, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'article 17 de l'ordonnance organique du 18 octobre 1904, réor-
ganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française;

Vu le décret du 14 avril 1905, et les décrets subséquents qui l'ont
modifié fixant les droits à percevoir à l'entrée et à la sortie de l'Afri-
que occidentale française; ensemble le décret du 27 novembre 1915,
réglementant le fonctionnement du Service des Douanes en Afrique
occidentale française et l'article 1^{er} de l'arrêté général du 19 décem-
bre 1917, fixant les conditions d'application des droits aux marchan-
dises soumises à la tarification « ad valorem »;

Vu les propositions formulées par les Commissions locales de révi-
sion des mercuriales et après avis de la Commission supérieure des
mercuriales;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Les droits « ad valorem » applicables
aux marchandises à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occi-
dentale française seront liquidés par les Douanes, pendant le
premier semestre 1930, en conformité avec les indications
du tableau ci-annexé qui serviront également à l'établisse-
ment des statistiques du commerce pendant la même période.

Art. 2. — Les Lieutenants-Gouverneurs des Colonies du
groupe et l'Administrateur de la Circonscription de Dakar
sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera enre-
gistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Dakar, le 23 novembre 1929.

CARDE.

TABLEAU DES MERCURIALES OFFICIELLES

en vigueur pendant le 1^{er} semestre 1930 pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie des Colonies de l'Afrique occidentale française et l'établissement des statistiques du commerce.

(Arrêté du Gouverneur général du 23 novembre 1929).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉ de VALORATION	VALORATION du 1 ^{er} SEMESTRE 1930	OBSERVATIONS	
Acide carbonique.....	100 kilos net.	440 ^f »	NOTA. — Aux termes des paragraphes 2 et 7 de l'article 10 de l'arrêté général du 19 décembre 1917 la taxe <i>ad valorem</i> applicable à une marchandise couvre à la fois le contenu et le contenant lorsque le produit est imposé d'après le prix de facture, c'est-à-dire d'après le prix de la marchandise au moment où elle sort des magasins du commerçant expéditeur (emballage compris). Il résulte de ces dispositions que les droits à appliquer aux produits non mercuialisés et renfermés dans des emballages mercuialisés (vins ordinaires en bouteilles, huiles lourdes contenues dans des drums en tôle, etc.) ne peuvent être basés que sur le prix de facture de l'envoi, c'est-à-dire sur la valeur cumulée du contenu et du contenant avec majoration de 25 %. Il n'y a dès lors pas lieu, dans le cas envisagé, de faire supporter en outre à l'emballage mercuialisé le droit qui lui est propre d'après la valoration mercuriale.	
Alcools dénaturés.....	L'hectolitre.	410 »		
Amandes de karité.....	100 kilos brut.	90 »		
Amidon.....	100 kilos demi-brut.	400 »		
Ancres et grappins.....	100 kilos net.	300 »		
Babouches brodées de fils de coton.....	La paire.	50 »		
Babouches ornées de fils de soie ou fils métalliques.....	—	90 »		
Babouches pour enfants dont la longueur de semelle est inférieure à 23 centimètres.....	—	20 »		
Babouches autres.....	{ à semelles simples.....	30 »		
	{ à semelles renforcées.....	46 »		
Beurre de karité.....	100 kilos net.	300 »		
Beurre (salé ou non salé).....	100 kilos demi-brut,	2.400 »		
Bière.....	{ en fûts.....	L'hectolitre.		160 »
	{ en bouteilles (bouteilles comprises).....	—		400 »
Biscuits de mer.....	{ légèrement sucrés.....	100 kilos net.		400 »
	{ non sucrés.....	—		350 »
Blanc d'Espagne.....	100 kilos brut.	60 »		
Bois d'ébénisterie (acajou, thiama, bomé, makori, iroko).....	Le stère.	750 »		
Bois exotiques (autres).....	—	300 »		
Bougies de toutes sortes.....	100 kilos demi-brut.	675 »		
Bouteilles et flacons importés pleins.....	{ plus de 0 ^l 50.....	Le cent.		50 »
	{ de 0 ^l 10 à 0 ^l 50.....	—		30 »
	{ de moins de 0 ^l 10.....	—		20 »
Briques pleines non vernissées.....	{ de 0 ^m 05 et moins.....	Le mille.		400 »
	{ de plus de 0 ^m 05.....	—		500 »
	{ pressées et polies.....	—		600 »
Cacao en fèves.....	100 kilos net.	500 »		
Café vert d'importation.....	—	1.200 »		
Café vert d'origine locale.....	—	900 »		
Caoutchoucs bruts.....	100 kilos demi-brut.	500 »		
Carbure de calcium.....	100 kilos brut.	180 »		
Céréales en grains : orge.....	—	140 »		
Chaux hydraulique.....	—	24 »		
Chicorée (brûlée ou moulue).....	100 kilos demi-brut.	420 »		
Chocolat en poudre ou en tablettes.....	—	1.100 »		
Ciment (à l'exclusion du ciment fondu).....	100 kilos brut.	35 »		
Cire.....	{ brute.....	—	500 »	
	{ clarifiée.....	—	1.200 »	
Clous de girofle.....	—	1.500 »		

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES		UNITÉ de VALORATION	VALORATION du 1 ^{er} SEMESTRE 1930	OBSERVATIONS
Confitures	50 % de sucre ou plus	100 kilos demi-brut.	900 »	
	moins de 50 % de sucre	—	700 »	
Cornes brutes de bétail		100 kilos brut.	150 »	
Coton égrené		100 kilos net.	800 »	
Cuivre pur ou allié de zinc ou d'étain	première fusion (masses et barres)	—	1.200 »	
	battu ou laminé et en fils	—	1.500 »	
Dames-jeannes et bonbonnes		La pièce.	25 »	
Dattes de qualité commune importées en caisses, en sacs ou emballages similaires		100 kilos net.	250 »	
Défenses d'éléphant		—	12.000 »	
Dents d'hippopotame		—	4.000 »	
Drums et bidons en tôle importés pleins		—	250 »	
Encens non purifié (1)		—	1.250 »	(1) L'encens purifié est taxé à la valeur de facture majorée de 25 0/0.
Essence de térébenthine		—	600 »	
Estagnons d'essence ou de pétrole importés pleins		La pièce.	3 »	
Etoupes		100 kilos brut.	600 »	
Farine de froment	en sacs	—	180 »	
	en estagnons	100 kilos demi-brut.	180 »	
	en barils	100 kilos net.	180 »	
Fécules exotiques (sagou, salep et similaires)		—	200 »	
Fers et aciers ordinaires (2)	étiré en barres de tous profils	—	110 »	(2) Sont considérés comme fers et aciers ordinaires les métaux de l'espèce valant moins de 180 francs les 100 kilos net au prix de facture.
	feuillards et bandes	—	165 »	
Films cinématographiques		Le mètre de long.	0.50	
Fils de coton	simples	100 kilos net.	2.000 »	
	blanchis	—	2.200 »	
	teints	—	2.400 »	
	écrus	—	2.600 »	
	blanchis	—	2.800 »	
	teints	—	3.100 »	
Fruits de table frais	bananes	—	100 »	
	ananas	—	180 »	
Fûts en fer ou acier importés pleins		—	250 »	
Gomme copal		100 kilos brut.	1.400 »	
Goudron végétal		100 kilos demi-brut.	180 »	
Graines de sésames		100 kilos brut.	200 »	
Graisses végétales alimentaires autres		100 kilos demi-brut.	700 »	
Gruaux, semoules en gruau et blé concassé		100 kilos net.	320 »	
Huiles végétales	d'olive	—	1.250 »	(3) Bouteilles ou estagnons compris.
	d'arachide en fûts	—	600 »	
	d'importation en bouteilles ou estagnons (3)	—	750 »	
	d'arachide de fabrication locale	—	400 »	
	de sésame	—	800 »	
	de lin	—	520 »	
de coton		—	800 »	
Kapock		—	450 »	
Kapock égrené		—	750 »	
Lait. ...	naturel ou stérilisé	100 kilos demi-brut.	500 »	
	concentré (pur ou sucré)	—	650 »	
Légumes secs (entiers) (4)		100 kilos brut.	500 »	(4) Les légumes en farine sont taxés <i>ad valorem</i> (F plus 25 0/0.)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	UNITÉ de VALORATION	VALORATION du 1 ^{er} SEMESTRE 1930	OBSERVATIONS
Morue (verte ou sèche).....	100 kilos net.	550 »	
Os et sabots de bétail bruts.....	100 kilos brut.	40 »	
Oxydes de plomb.....	—	475 »	
Peaux brutes de bœufs.....	—	1.100 »	
{ sèches.....	{ de Guinée.....	—	
{ autres.....	—	600 »	
{ vertes.....	—	200 »	
Peaux brutes de chèvres.....	—	780 »	
Peaux brutes de moutons.....	—	600 »	
Piments d'origine de l'Afrique occidentale française.....	100 kilos net.	500 »	
Pitchpins sciés.....	Le stère.	900 »	
Plombs de toutes sortes (autres que tuyaux et plombs de chasse et fusibles utilisés en électricité).....	100 kilos net.	450 »	
Plomb de chasse.....	100 kilos brut.	550 »	
Plumes de parure.....	Le gramme net.	2 »	
{ de marabout.....	—	1 »	
{ d'autruche.....	—	—	
Poissons secs fumés d'origine locale.....	100 kilos net.	350 »	
Poissons secs salés.....	—	400 »	
Racines de salsepareille.....	100 kilos brut.	1.900 »	
Riz.....	—	160 »	
Riz de l'Afrique occidentale française.....	—	125 »	
Saindoux.....	100 kilos demi-brut.	1.100 »	
Sapins sciés.....	Le stère.	620 »	
Savons autres que ceux de parfumerie.....	100 kilos net.	400 »	
Semoules de maïs.....	100 kilos brut.	150 »	
Semoules en pâtes et pâtes d'Italie.....	100 kilos demi-brut.	450 »	
Sons de toutes sortes.....	100 kilos brut.	50 »	
Soufre.....	100 kilos net.	200 »	
Suif.....	100 kilos demi-brut.	600 »	
Thés de toutes sortes.....	100 kilos net.	3.200 »	
Tuiles plates à recouvrement.....	Le mille.	625 »	
Tuyaux de plomb.....	100 kilos net.	425 »	
Vanille.....	Le kilo net.	160 »	
Végétaux, filaments et tiges à da.....	100 kilos net.	200 »	
{ ouvrer.....	{ sisal.....	—	
{ jambon désossé.....	100 kilos demi-brut.	2.900 »	
{ de porc.....	—	2.400 »	
{ non désossé.....	—	—	
{ lard.....	100 kilos net.	1.600 »	
{ saucisson.....	100 kilos demi-brut.	2.400 »	
Viandes salées.....	—	—	
Vinaigres autres que de parfumerie en fûts.....	L'hectolitre.	230 »	
Vins ordinaires en fûts (1).....	—	300 »	
Zinc laminé.....	100 kilos net.	500 »	
Autres produits soumis à la taxation <i>ad valorem</i> (2).....	Valeur.	F. + 25 %	

(1) Cette valoration n'est applicable qu'aux seuls vins ordinaires en fûts, dont le prix de facture (emballage compris) est égal ou inférieur à 300 francs l'hectolitre. Pour les vins ordinaires importés en demi-muids, la valeur de l'emballage est fixée forfaitairement à 200 francs. Les boissons de l'espèce, dont le prix de vente dépasse 300 francs l'hectolitre logé, échappent à la mercurialisation et sont, par suite, soumises aux droits d'après la valeur de facture majorée de 25 %.

(2) Les produits non dénommés au tarif et non mercurialisés sont repris aux déclarations d'entrée d'après la désignation de la nomenclature générale M. 24 en vigueur dans les Douanes de l'Afrique occidentale française. Les déclarations d'exportation et de réexportation doivent en outre être établies conformément aux spécifications prévues au tableau annexé au décret du 14 octobre 1919.

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant incorporation au budget local exercice 1929, d'une subvention de 250.000 francs et d'un fonds de concours de 1.000.000 de francs par le budget général.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Ensemble les articles 69, 81 et 91 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Colonies modifié par le décret du 4 juillet 1920;

Vu l'arrêté du Gouverneur général du 29 décembre 1928, portant approbation du budget local de la Guinée française exercice 1929;

Vu l'arrêté du Gouverneur général n° 1364 du 27 juin 1929, accordant une subvention de deux cent cinquante mille francs, à la Colonie de la Guinée française à titre de participation du budget général à la subvention allouée à la Compagnie des Transports Maritimes de l'Afrique occidentale française;

Vu l'arrêté du Gouverneur général n° 1156 du 31 mai 1929, accordant un fonds de concours de 1.000.000 de francs, à la Colonie de la Guinée française pour achat de matériel agricole destiné à être cédé aux cultivateurs indigènes de cette Colonie;

Vu l'arrêté local n° 410 F. du 11 mars 1929, portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 100.000 francs, au budget local exercice 1929 chapitre XV, approuvé par arrêté général du 30 avril 1929;

Vu l'arrêté local n° 1522 du 10 septembre 1929, portant ouverture au budget local exercice 1929, d'un crédit supplémentaire de 1.739.000 francs;

Sur la proposition du Secrétaire général;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 10 septembre 1929;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en Commission permanente du Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est ouvert au budget local de la Guinée française exercice 1929, chapitre XV, article 8, paragraphe 4, additionnellement aux crédits qui ont été inscrits pour subvention à la Compagnie des Transports Maritimes de l'Afrique occidentale française, un crédit supplémentaire de 250.000 francs, portant la dotation d'ensemble du chapitre intéressé à 5.605.000 francs.

Il sera pourvu à la réalisation de ce crédit par l'incorporation en recettes au dit budget chapitre IV, article 6, « Fonds de concours » sous une rubrique nouvelle « participation du budget général à la subvention allouée à la Compagnie des Transports Maritimes » du montant de la subvention de 250.000 francs, allouée sur les crédits du budget général exercice 1929, chapitre I^{er}, article 1^{er}, paragraphe 5, rubrique 13.

Art. 2. — Il est ouvert au chapitre XIX, article 8, paragraphe 1^{er}, additionnellement aux crédits qui ont été inscrits pour achat de matériel agricole à céder aux indigènes etc..., un crédit supplémentaire de un million de francs (1.000.000 de fr.) portant la dotation d'ensemble du dit chapitre à 6.355.100 francs.

Il sera pourvu à la réalisation de ce crédit par l'incorporation en recettes au même budget chapitre IV, article nouveau 1 bis « subventions et contingents » comportant une rubrique nouvelle « subvention avec affectation spéciale du budget général en vue d'achat de matériel agricole » du montant de la subvention de 1.000.000 de francs, allouée sur les crédits du budget général, exercice 1929, chapitre XV, article 7, rubrique 13.

Art. 3. — Le Secrétaire général et le Trésorier-Payeur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 10 septembre 1929.

L. ANTONIN.

Approuvé par Gouverneur général (arrêté n° 2330 F. I.),
du 25 octobre 1929.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant ouverture de crédits supplémentaires, de rubriques nouvelles et d'annulations de crédits à divers chapitres du Budget local, exercice 1929.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu les articles 69 et 81 du décret financier du 30 décembre 1912, modifié le 4 juillet 1920;

Vu l'arrêté général du 29 décembre 1928, portant approbation du budget local, exercice 1929;

Vu l'arrêté local n° 410 F. du 11 mars 1929, portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 100.000 francs au chapitre XV, dépenses diverses budget local, exercice 1929, approuvé par arrêté général du 30 avril 1929;

Sur le rapport du Secrétaire général;

La Commission permanente du Conseil d'administration entendue dans sa séance du 10 septembre 1929;

Sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en commission permanente du Conseil de Gouvernement,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont ouverts au Budget local de la Guinée française, exercice 1929, les crédits supplémentaires détaillés par chapitres au tableau ci-après :

CHAPITRES	CRÉDITS ACTUELS	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES	CRÉDITS DÉFINITIFS
I	245.000 ^f »	125.000 ^f »	370.000 ^f »
II	589.977 »	51.000 »	640.977 »
IV	8.610.954 »	90.000 »	8.700.954 »
V	1.608.442 »	85.000 »	1.693.442 »
VI	2.927.564 »	210.000 »	3.137.564 »
VII	254.470 »	352.000 »	606.470 »
VIII	5.946.937 »	120.000 »	6.066.937 »
XV	4.649.100 »	706.000 »	5.355.100 »
Totaux.	24.832.444 ^f »	1.739.000 ^f »	26.571.444 ^f »

Art. 2. — Il sera fait face à cette ouverture de crédits :

1° Pour 570.000 francs par une annulation de pareille somme portant sur les dotations des chapitres IX, X, XI et XIX conformément au tableau ci-après :

CHAPITRES	CRÉDITS ACTUELS	CRÉDITS ANNULÉS	CRÉDITS DÉFINITIFS
IX	436.190 ^f »	20.000 ^f »	416.190 ^f »
X	2.236.747 »	20.000 »	2.216.747 »
XI	2.933.400 »	150.000 »	2.783.400 »
XIX	3.300.000 »	380.000 »	2.920.000 »
Totaux.	8.906.337 ^f »	570.000 ^f »	8.336.337 ^f »

2° Pour le reliquat soit 1.169.000 francs au moyen des ressources ordinaires de l'exercice et éventuellement au moyen d'un prélèvement ordinaire sur le fond de la Caisse de réserve.

Art. 3. — Il sera couvert au chapitre X : Dépenses des exploitations industrielles (matériel) aux articles ci-après désignés des rubriques nouvelles dotées respectivement d'un crédit de 600 francs et 1.200 francs :

Art. 1^{er}, § 13 : Location immeuble à Farmoréah, pour bureau de poste 600 francs.

Art. 11, § 11 bis : Location immeuble à Bomboli, pour la ferme-école 1.200 francs.

Il sera pourvu à la dotation de chacune de ces rubriques par une annulation d'égale somme :

Pour l'article 1^{er} § 13, sur les dotations du § 4 ;

Pour l'article 11 § 11 *bis*, sur les dotations du § 4 dont les inscriptions budgétaires primitives se trouvent respectivement ramenées à 79.400 francs et 8.800 francs.

Art. 4. — Il sera ouvert au chapitre XV, article 9 « Participations », un paragraphe nouveau : § 19, « Participation au centenaire de l'Algérie », doté d'un crédit de 20.000 francs prélevé sur les disponibilités du § 11 du même article et dont la dotation définitive s'élèvera à 300.000 francs.

Art. 5. — Le Secrétaire général et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 10 septembre 1929.

L. ANTONIN.

Approuvé par arrêté du Gouverneur général
du 23 novembre 1929.

DÉCISION du Lieutenant-Gouverneur p. i. nommant les membres de la Commission chargée de la révision des listes électorales consulaires pour 1930.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925 ;

Vu l'arrêté général du 16 août 1923, modifié les 20 juin 1925 et 1^{er} septembre 1928, réorganisant les Chambres de Commerce en Afrique occidentale française,

DÉCIDE :

Article premier. — La Commission prévue à l'article 12 de l'arrêté général du 16 août 1923, modifié les 20 juin 1925 et 1^{er} septembre 1928, chargée de la révision de la liste électorale consulaire pour l'année 1930 est composée comme suit :

Président :

M. Chartier, Administrateur-maire de la Commune mixte de Conakry.

Membres :

MM. Guimbeau, Procureur de la République, membre du Conseil d'administration ;

Volland, membre de la Chambre de Commerce et délégué par elle.

Cette Commission se réunira sur la convocation de son Président.

Art. 2. — La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Conakry, le 25 novembre 1929.

Pour le Lieutenant-Gouverneur p. i. absent :

*Le Secrétaire général,
Chargé de l'expédition des affaires courantes,
A.-F. PALADE.*

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. portant création d'un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925 ;

Sur la proposition du Commandant de cercle de Mamou ;
Vu l'avis favorable du chef du service des Postes, Télégraphes et Téléphones,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé à Ditinn, cercle de Mamou un bureau auxiliaire des Postes rural.

Art. 2. — Le Bureau auxiliaire rural de Ditinn participe aux opérations ci-après :

Vente des timbres-poste ;

Dépôt des correspondances ordinaires ;

Expédition et réception des courriers postaux ;

Distribution des objets ordinaires et recommandés à l'exclusion des lettres et paquets avec valeur déclarée.

Art. 3. — Les détails d'organisation de ce bureau seront déterminés par le chef du service des Postes et Télégraphes en conformité des règlements régissant cette administration.

Art. 4. — Le Chef du Service des Postes et Télégraphes et le Commandant de cercle de Mamou sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui aura effet à compter du 1^{er} janvier 1930 et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 28 novembre 1929.

Pour le Lieutenant-Gouverneur p. i. absent :

*Le Secrétaire général
chargé de l'expédition des affaires courantes,
A.-F. PALADE.*

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur p. i. rapportant l'arrêté n° 2005 du 28 novembre 1929, créant un bureau de Poste auxiliaire rural à Ditinn, et portant création d'un bureau de poste auxiliaire à Ditinn.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR p. i. DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925 ;

Sur la proposition du Commandant de cercle de Mamou ;

Vu l'avis du chef du service des Postes, Télégraphes et Téléphones,

ARRÊTE :

Article premier. — Est et demeure rapporté l'arrêté n° 2005 B. en date du 28 novembre 1929, créant un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn.

Art. 2. — Il est créé à Ditinn, cercle de Mamou un bureau auxiliaire des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Art. 3. — Le bureau auxiliaire de Ditinn participera aux opérations ci-après :

Vente de timbres-poste ;

Dépôt de correspondances ordinaires ;

Expédition et réception des courriers postaux ;

Echange des télégrammes officiels et privés et des communications téléphoniques ;

Distribution des objets ordinaires et recommandés, à l'exclusion des lettres et paquets avec valeur déclarée ;

Trafic des colis postaux.

Art. 4. — L'émission et le paiement des mandats restent confiés à l'Agent spécial de la subdivision de Ditinn.

Art. 5. — Le chef du service des Postes, Télégraphes et Téléphones et le Commandant de cercle de Mamou sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui aura effet à compter du 1^{er} janvier 1930 et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 29 novembre 1929.

Pour le Lieutenant-Gouverneur *p. i.* absent :

Le Secrétaire général
chargé de l'expédition des affaires courantes.
A.-F. PALADE.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* rapportant l'arrêté n° 1167 E du 8 juillet 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR *p. i.* DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu l'arrêté du 7 décembre 1915, relatif à la police sanitaire des animaux en Afrique occidentale française;

Vu l'arrêté général du 19 octobre 1921, ordonnant les mesures à prendre en cas de peste bovine;

Vu l'arrêté n° 1167 E du 8 juillet 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine;

Sur la proposition du chef du service Zootechnique et des Epizooties,

ARRÊTE :

Article premier. — L'arrêté n° 1167 E du 8 juillet 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine est et demeure rapporté.

Art. 2. — Le chef du service Zootechnique et des Epizooties et le Commandant de cercle de N'Zérékoré sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 9 décembre 1929.

L. ANTONIN.

ARRÊTÉ du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* autorisant la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale à ouvrir un dépôt mixte de 2^{me} catégorie à Forécariah.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR *p. i.* DE LA GUINÉE FRANÇAISE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu le décret du 18 octobre 1904, réorganisant le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, modifié par ceux des 4 décembre 1920 et 30 mars 1925;

Vu le décret du 20 octobre 1926, portant réglementation des établissements dangereux, insalubres et incommodes en Afrique occidentale française;

Vu les arrêtés généraux du 28 avril 1927, portant l'un application du décret du 20 octobre 1926, précité, l'autre classement des établissements dangereux, insalubres et incommodes;

Vu l'arrêté général du 30 juin 1928, portant fixation des conditions générales imposées dans l'intérêt de la sécurité publique aux dépôts d'hydrocarbures de 1^{re} et 2^{me} catégories;

Vu la demande en date du 2 janvier 1929, formulée par la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ouvrir à Forécariah un dépôt d'essence et de pétrole classé dans la 2^{me} catégorie;

Vu l'arrêté du 8 janvier 1929, prescrivant une enquête de *commodo et incommodo* sur l'installation projetée;

Vu le procès-verbal d'enquête de *commodo et incommodo* en date du 10 février 1929, ensemble l'avis du Commissaire enquêteur en date du 15 du même mois;

Vu le procès-verbal de la Commission d'hygiène de Forécariah, en date du 6 mai 1929,

ARRÊTE :

Article premier. — La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale est autorisée aux conditions suivantes et en conformité des plans, dessins et descriptions produites par elle et annexés au présent arrêté, à installer un dépôt mixte d'hydrocarbures de 2^{me} catégorie (essence et pétrole) sur le terrain lui appartenant sis à Forécariah, entre la rue du Wharf et la rue de la Mosquée.

Ce dépôt contiendra au maximum 16.200 (seize mille deux cents) litres d'hydrocarbures (essence et pétrole) renfermés dans des récipients en tôle étamée hermétiquement clos. Ce dépôt ne contiendra aucun autre récipient et ne comportera pas de réservoir de surface, ni souterrain.

Art. 2. — La distance minima séparant l'entrepôt des bâtiments voisins sera de six (6) mètres.

Art. 3. — Toutes les réceptions, manipulations ou expéditions de liquides inflammables seront faites uniquement à la lumière du jour.

Art. 4. — Les récipients contenant les liquides inflammables devront porter en caractères très lisibles, outre la dénomination de la substance contenue dans le récipient, les inscriptions déterminant la catégorie du liquide.

Art. 6. — Une consigne affichée sur la porte du dépôt indiquera le matériel d'extinction en service ainsi que les manœuvres à exécuter.

Chaque année, à la fin de la saison des pluies, des visites et essais des extincteurs seront effectués par le commandant de cercle pour constater que le matériel est en bon état de fonctionnement et que le personnel est préparé à en faire usage.

Il est interdit d'allumer ou d'apporter du feu dans le dépôt ainsi que d'y fumer. Cette interdiction sera affichée en caractères lisibles sur la porte du dépôt.

Cette porte, lorsqu'elle sera ouverte, sera gardée par un préposé responsable.

Art. 6. — L'établissement sera pourvu d'une boîte de secours contenant les médicaments et objets de pansement nécessaires.

Art. 7. — Les installations ne pourront être mises en service qu'après vérification par le Commandant de cercle qu'elles sont conformes tant aux plans, dessins et descriptions présentés par la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale qu'aux prescriptions du présent arrêté et devront faire l'objet d'au moins une visite annuelle.

Art. 8. — L'établissement, objet du présent arrêté devra être ouvert dans le délai de deux ans, à compter de la notification du présent arrêté à la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.

Art. 9. — Tous les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Art. 10. — La Compagnie Française de l'Afrique Occidentale versera sur ordre de recette établi par l'ordonnateur du budget local à titre de frais de contrôle, une somme fixée à cent (100) francs par an, le premier terme étant exigible le 1^{er} janvier 1930. Sur sa demande ladite Compagnie pourra s'acquitter par trimestres égaux.

Art. 11. — Des arrêtés complémentaires pris, après enquête conduite dans les mêmes formes que pour l'arrêté d'autorisation pourront imposer des mesures nouvelles que nécessiteraient les circonstances, ou atténuer celles des prescriptions primitives dont le maintien n'apparaîtrait plus justifié.

Art. 12. — Le Secrétaire général et le Commandant de cercle de Forécariah sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Conakry, le 10 décembre 1929.

L. ANTONIN.

ACTES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Par arrêtés et décisions du Lieutenant-Gouverneur p. i.
(Insertions sommaires.)

Administration générale

Par décisions du Secrétaire général, chargé de l'expédition des affaires courantes des :

28 novembre 1929. — Une commission de surveillance se réunira le 5 décembre 1929, 7 heures et demi, à l'Ecole primaire supérieure de Conakry, à l'effet de faire subir les épreuves du concours permettant l'admission dans le cadre des commis-expéditionnaires et dans divers cadres locaux de la Colonie.

Cette commission sera composée comme suit :

Président :

M. Thizy, administrateur-adjoint des Colonies.

Membres :

MM. Gencel, instituteur supérieur ;

Manchet, adjoint des Services civils.

29 novembre. — Une prolongation de permission de huit jours est accordée, sans solde, à l'écrivain expéditionnaire de 4^e classe Kerfalla (Louis), pour en jouir à Friguigbé (Kindia).

— Une prolongation de congé de convalescence de deux mois, à demi-solde de présence, pour en jouir à Conakry est accordée à l'interprète de 4^e classe Koïta Limana, du cadre local de la Guinée française.

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur p. i. des :

2 décembre 1929. — M. de Kermadec, administrateur de 1^{re} classe des Colonies, retour de congé, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929 du paquebot *Asie* venant de France est chargé des fonctions de Chef du 3^e Bureau du Gouvernement en remplacement de M. Itier, administrateur de 1^{re} classe des Colonies, rapatrié.

— M. Techer, élève-administrateur des Colonies, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929, du paquebot *Asie*, venant de France est affecté au 2^e Bureau du Gouvernement.

3 décembre. — M. Dampeirou, capitaine d'infanterie coloniale hors cadres est affecté à compter du 1^{er} novembre 1929, au Cabinet du Lieutenant-Gouverneur.

L'entretien de cet officier sera imputé au budget local, chapitre II, article 2.

9 décembre. — M. Duclos, administrateur-adjoint de 1^{re} classe des Colonies, chef p. i. du 2^e Bureau du Gouvernement est délégué dans les fonctions d'ordonnateur du budget local de la Guinée française et de sous-ordonnateur des budgets général et d'emprunt, durant l'absence de Conakry de M. Palade, Secrétaire général, chargé de mission.

— Les candidats ci-après désignés qui ont subi avec succès les épreuves du concours du 5 décembre 1929, pour l'admission à certains emplois publics en Guinée française sont agréés en qualité d'expéditionnaires de 2^e classe stagiaires du cadre local des commis-expéditionnaires de la Guinée française :

Codé Mouctar ; Camara Labila ; Baldé Alfa Oumarou ; Keïta (Maurice) ; Bâ Baïlo ; Da Silva (Thomas) ; Cissé Malick ; M'Bayé Sidi.

— Les expéditionnaires de 2^e classe nouvellement agréés dont les noms suivent, reçoivent les affectations ci-après :

Kamara Labila, Cabinet du Lieutenant-Gouverneur (2^e Section) ;

Cissé Malick et Bâ Baïlo, (2^e Bureau du Gouvernement) ;

M'Bayé Sidi, Faranah ;

Keïta (Maurice), Labé ;

Baldé Alfa Oumarou, Mali, en complément d'effectif ;

Da Silva (Thomas), Forécariah, en remplacement numérique de l'interprète Diallo Tierno, qui reçoit une nouvelle affectation ;

Condé Mouctar, Enregistrement, en remplacement numérique de l'expéditionnaire Barry (Paul), qui reçoit une nouvelle affectation.

— Le commis-expéditionnaire de 4^e classe Donzo Kéfiing, en service à Mamou est affecté à Kissidougou, en remplacement de l'expéditionnaire Doramodou Mamadou, qui reçoit une nouvelle affectation.

L'expéditionnaire de 2^e classe Doramodou Mamadou, en service à Kissidougou est affecté à Mamou, en remplacement du commis-expéditionnaire Donzo Kéfiing, qui a reçu une nouvelle affectation.

L'expéditionnaire de 2^e classe Barry (Paul), en service au bureau de l'Enregistrement est affecté au Cabinet du Lieutenant-Gouverneur (1^{re} Section), en complément d'effectif.

L'interprète titulaire de 4^e classe, Diallo Tierno, en service à Forécariah est affecté à Labé, en complément d'effectif.

10 décembre. — Est fixée comme suit la rétribution mensuelle des Dames dactylographes en service à Conakry :

Pour compter du 1^{er} janvier 1929 : M^{lle} Cole (Secrétariat général), à 600 francs.

Pour compter du 8 mars 1929 : M^{me} Dubreuil (3^e bureau du Gouvernement), à 800 francs.

Pour compter du 1^{er} mai 1929 : M^{lle} Ducassé (Tribunal de 1^{re} Instance), à 500 francs.

Pour compter du 1^{er} juin 1929 : M^{me} Guillot (Travaux publics), à 600 francs.

Pour compter du 1^{er} octobre 1929 : M^{lle} Giorgi (2^e bureau du Gouvernement), 600 francs.

11 décembre. — M^{me} Grandmaire est agréée en qualité de dame dactylographe.

Il lui sera servi à ce titre et pour compter de la date de sa prise de service une rétribution mensuelle de sept cents francs (700 fr.), payable sur certificat de service fait, sans autre engagement de la part de la Colonie.

— M^{me} Grandmaire, dame dactylographe, nouvellement agréée est affectée au Tribunal de 1^{re} Instance de Conakry, en remplacement de M^{lle} Ducassé, qui reçoit une nouvelle affectation.

M^{lle} Ducassé, dame dactylographe en service au Tribunal de 1^{re} Instance est affectée au bureau de l'Enregistrement, à Conakry, emploi vacant.

— Le nommé Touré Ibrahima, est agréé en qualité d'écrivain auxiliaire et affecté au 2^e bureau du Gouvernement.

Il lui sera servi à ce titre une rétribution de 4 francs par journée de travail effective, sans autre engagement de la Colonie.

— M. Ludwig, commis des Services civils, retour de congé, débarqué à Conakry le 11 décembre 1929 du paquebot *Hoggar*, venant de France est affecté en qualité d'agent spécial à Siguiri, en remplacement de M. Pagès, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils, rapatriable.

M. Ludwig aura droit à ce titre et pour compter de la date de sa prise de service aux indemnités de responsabilité et de frais de bureau prévues par l'arrêté général du 16 mars 1923 (tableau n° 3), aux taux fixés pour l'agence de Siguiri par arrêtés locaux des 21 décembre 1926 et 3 février 1929.

12 décembre. — Le manoeuvre Mamadou Sinokho, engagé par décision n° 1408 E, du 22 août 1929 est licencié de son emploi.

Le nommé Bokary Conté est engagé en qualité de manoeuvre et affecté au 4^e Bureau du Gouvernement.

Il percevra à ce titre et à compter de sa prise de service un salaire mensuel de cent cinquante francs, payable sur certificat de service fait, sans autre engagement de la part de la Colonie.

La dépense est imputable au budget local, exercice 1929, chapitre V, article 5, paragraphe 2.

Affaires politiques

Par décisions du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

27 novembre 1929. — Le notable Mangué Bangoura, de coutume baga, est nommé assesseur-adjoint au tribunal du 1^{er} degré de Boffa, en remplacement de Tomboyaki Kamara, licencié.

29 novembre. — Le séjour du cercle de Labé est interdit pour une durée de 1 an, à compter de la date de sa libération, au nommé Moussa Couloubaly, âgé de 37 ans, originaire de Sikasso (Soudan).

10 décembre. — Les villages ci-après désignés sont supprimés et rattachés aux villages voisins :

1^o Canton de Viguinamaï (cercle de Macenta) :

Badomaï à Ouédémaï; Mouéla à Baraourémaï; Vassala à Souamaï.

2^o Canton de Ouziamoi (cercle de Macenta) :

Malékoroma à Botéma; Diégbérazou à Boétéma; Boïga à Vassala.

12 décembre 1929. — Les villages de Tougué, Soumeta, Kenian et Paraol, dépendant du canton de Kollé (cercle de Labé) sont détachés de ce canton pour être rattachés au canton de Koïn (même cercle).

Le canton de Koïn, aura pour limite : à l'Est, la rivière Kollé, affluent de la Kioma.

Agriculture, service Zootechnique

Par décision du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* du :

8 décembre 1929. — Une permission de quinze jours pour en jouir dans leurs foyers est accordée aux boursiers agricoles dont les noms suivent, rapatriés de France le 30 novembre 1929, par vapeur *Asie* :

Saramory Keita, de Kouroussa (cercle de Kouroussa);
Bassika Condé, de Kanimoussaya (cercle de Kankan);
Lansiné Kamara, de Malalila (cercle de Kankan);
Tamba Kamara, de Farmassadou (cercle de Kissidougou);
Youmba Kourouma, de Kissidougou —
Daouda Sylla, de Cobéléa (cercle de Kindia);
Ibrahima Baldé, de Koïn (cercle de Labé);
Amadou Bâ, de Ouansan (cercle de Pita).

Ces boursiers agricoles auront droit au transport gratuit en Chemin de fer et en 4^e classe, sur réquisition, de Conakry à la gare la plus proche de leur résidence.

Chemin de fer

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* des :

4 décembre 1929. — Un congé de convalescence de trois mois, pour en jouir à Montagny-les Beaune (Côte-d'Or) est accordé à M. Bernard (Jules), chef ouvrier d'art après 66 mois des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.

Un passage pour la France lui sera en outre délivré ainsi qu'à M^{me} Bernard.

La dépense est imputable au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger.

7 décembre. — Une permission de longue durée de six mois, à solde entière, pour en jouir à Saint-Louis (Sénégal), est accordée au chef mécanicien principal breveté (3^e échelon), Amadou Aly, du cadre local du Chemin de fer de la Guinée française.

Un passage pour Dakar lui sera en outre délivré ainsi qu'à sa femme et son enfant âgé de 10 ans, sur l'un des premiers paquebots attendus à Conakry.

La dépense est imputable au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger.

— M. Boucher, agent comptable principal du cadre commun supérieur des Chemins de fer est chargé pour compter du 1^{er} janvier 1930, des fonctions de régisseur de la

Caisse d'avances du Chemin de fer de Conakry au Niger, en remplacement de M. Diop Ababakar, agent comptable principal, rapatriable.

M. Boucher aura droit à ce titre à l'indemnité de responsabilité prévue au tableau n^o 5 de l'arrêté du 16 mars 1923.

9 décembre. — Les sieurs Coumbassa Oumarou et N'Gom Ibrahima, qui ont subi avec succès les épreuves du concours du 5 décembre 1929 pour l'admission à certains emplois publics en Guinée française, sont agréés dans le cadre local des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française, en qualité d'écrivains stagiaires.

11 décembre. — M. Bartoli, agent comptable du cadre commun supérieur des Chemins de fer, retour de congé, débarqué à Conakry le 11 décembre 1929, du paquebot *Hoggar* venant de France est mis à la disposition du Chef du service du Chemin de fer de Conakry au Niger, pour compter de la même date.

12 décembre. — Les agents du cadre local du Chemin de fer ci-après désignés qui ont subi avec succès les épreuves des examens professionnels prévus par l'article 13 de l'arrêté général du 12 mars 1925, sont classés pour compter du 1^{er} janvier 1930 dans la catégorie « Breveté » instituée par l'arrêté local du 30 juillet 1925.

BUREAUX :

Soya (Joseph), chef écrivain, 3^e échelon ;
Niang Sagna Babakar, écrivain principal, 2^e échelon ;
Young (Alfred), chef écrivain principal, 3^e échelon ;
Seck Samba Ibrahima, chef écrivain, 3^e échelon ;
Katty (Jean-Marie), écrivain principal, 2^e échelon.

EXPLOITATION :

Salla (Emile), chef de station principal, 3^e échelon ;
M'Baye Thiam, chef de station, 3^e échelon ;
Bocary (Charles), chef télégraphiste principal, 2^e échelon ;
Alexis Lamina, sous-chef de station principal, 2^e échelon ;
Coker Souleymane, chef de station principal, 2^e échelon ;
Condé Famanou, sous-chef de station, 2^e échelon.

ATELIERS :

Diop Fara, ouvrier principal, 2^e échelon ;
Keita Djigui, —
David Momo, —
Guèye Ousman, —
Rodriguez Marcos, ouvrier, 2^e échelon ;
Thiam Omar, maître ouvrier, 3^e échelon.

CHANTIERS :

Coly (Pierre), ouvrier principal, 2^e échelon ;
Bangoura (Benoît), —

Contributions et Taxes

Par décisions du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

25 novembre 1929. — M. Gimet-Fontalirant, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils, en service à Boké est nommé contrôleur des droits de marché et des taxes d'abatage dans ce centre, en remplacement de M. Daniel, adjoint principal des Services civils.

M. Gimet-Fontalirant aura droit à ce titre et à compter du jour de sa prise de service, à la remise de 2 % prévue par l'arrêté du 5 décembre 1917.

29 novembre. — M. Durand, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils est nommé contrôleur des droits de place sur le marché de Labé, en remplacement de M. Souque, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils.

Il aura droit en cette qualité et à compter du jour de sa prise de service à la remise de 2 % prévue par l'arrêté du 5 décembre 1917.

— M. Guary César-Lainé, adjoint principal des Services civils à Kindia est commissionné en qualité de porteur de contraintes dans le cercle de Kindia, en remplacement de M. Fonta, commissaire de police, rapatrié.

Rôle supplémentaire approuvé le 23 octobre 1929.

LICENCES :	
N'Zérékoré.....	1.350 ^f »

Rôles supplémentaires approuvés le 25 octobre 1929.

IMPOT PERSONNEL :	
Beyla.....	192 ^f »
Beyla.....	6.688 »
Total.....	6.880 ^f »

PATENTES :	
Beyla.....	5.000 ^f »
Koumbia.....	2.140 »
Youkounkoun.....	340 »
Timbo.....	1.440 »
Total.....	8.920 ^f »

TAXE SUR LES VÉHICULES :	
Siguiri.....	100 ^f »

CONTRIBUTION PERSONNELLE MOBILIÈRE :	
Kouroussa.....	100 ^f »

Rôles supplémentaires approuvés le 30 octobre 1929.

IMPÔT FONCIER :	
Conakry.....	2.818 ^f »
B. L.	1.409 ^f »
B. M.	1.409 »

Rôles supplémentaires approuvés le 6 novembre 1929.

PATENTES :	
N'Zérékoré.....	4.600 ^f »

Rôles supplémentaires approuvés le 13 novembre 1929.

IMPOT PERSONNEL :	
Kouroussa.....	1.782 ^f »

PATENTES :	
Macenta.....	9.460 ^f »

Rôles supplémentaires approuvés le 18 novembre 1929

IMPOT PERSONNEL :	
Kankan.....	2.268 ^f »

Rôles supplémentaires approuvés le 19 novembre 1929

IMPOT FONCIER :	
Kouroussa.....	379 ^f 96

Dégrèvements accordés le 14 novembre 1929.

Exercice 1929.

IMPOT PERSONNEL :	
Faranah.....	272 ^f »

PATENTES :	
Conakry (ville).....	B. L. 5.525 ^f »
	B. M. 460 »
	6.015 »
Kankan.....	B. L. 1.290 »
	B. M. 120 »
	1.410 »
Kindia.....	1.990 »
Mamou.....	100 »
Total.....	9.515 ^f »

LICENCES :	
Conakry (ville).....	B. L. 10.000 ^f »
	B. M. 1.000 »
	11.000 ^f »

TAXE SUR LES VÉHICULES :

Conakry (ville).....	20 ^f »
----------------------	-------------------

CONTRIBUTION PERSONNELLE MOBILIÈRE :

Conakry (ville).....	B. L. 1.895 ^f »	
	B. M. 256 »	2.151 ^f »
Kankan.....	B. L. 300 »	
	B. M. 40 »	340 ^f »
Kindia.....		225 »
Total.....		2.716 ^f »

Douanes

Par décisions du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

26 novembre 1929. — Une prolongation de congé de trois mois, pour affaires personnelles est accordée, sans solde, au brigadier de 3^e classe Dupuy (Charles), du cadre commun secondaire des Douanes de l'Afrique occidentale française, pour en jouir à Dakar (Sénégal).

— Un congé de convalescence de trois mois, pour en jouir à Erquy (Côtes-du-Nord) est accordé à M. Allain (Lucien), préposé de 1^{re} classe du cadre métropolitain des Douanes.

La dépense est imputable au budget général de l'Afrique occidentale française.

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* des :

3 décembre 1929. — M. Choubelle, vérificateur principal du cadre commun supérieur des Douanes, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929 du paquebot *Asie* venant de France est affecté au bureau des Douanes de Conakry.

Le sous-brigadier de 2^e classe Diop Obèye, du cadre commun secondaire des Douanes, retour de congé, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929 du paquebot *Asie* venant de Dakar est affecté à la brigade de Conakry.

— M. Revémont, vérificateur principal du cadre commun supérieur des Douanes, retour de congé, débarqué à Conakry le 1^{er} décembre 1929 du paquebot *Olbia* venant de France est affecté pour compter de la même date au bureau des Douanes de Conakry.

M. Jourda, brigadier de 1^{re} classe du cadre métropolitain des Douanes, retour de congé, débarqué à Conakry le 1^{er} décembre 1929 du paquebot *Olbia*, venant de France est affecté pour compter de la même date à la brigade de Conakry.

— La peine de la suspension de solde, pour une durée de deux jours est infligée au canotier de 2^e classe Momo Camara, m^e 102, du cadre local des Douanes, en service à Conakry, pour abandon de poste.

4 décembre. — M. Campiglia, contrôleur du cadre commun supérieur des Douanes, faisant fonctions de vérificateur au bureau de Conakry est affecté au bureau du chef du service des Douanes.

6 décembre. — Le préposé auxiliaire Kandé John, du cadre commun secondaire des Douanes, en service au bureau du chef du service est affecté à Pamelap (Forécariah), en qualité de chef de poste, en remplacement de M. Allain, préposé de 1^{re} classe du cadre métropolitain, rapatrié.

Le préposé auxiliaire Cissé Dyaylani, du cadre commun secondaire, en service à la brigade de Conakry est affecté à Hérémakono (Dabola).

9 décembre. — Le canotier de 1^{re} classe Demba Camara, m^e 97, du cadre local des Douanes, en service à Banaya (Boffa) est affecté à Conakry.

Le canotier de 1^{re} classe Bobo Soumah, m^e 543, en service à Victoria (Boké) est affecté à Sansalé (même cercle).

Le garde frontière de 1^{re} classe Conté Ibrahima, m^e 646, en service à Sansalé (Boké) est affecté à Sambadougou (Dabola).

Enseignement

Par décisions du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

27 novembre 1929. — Un congé de convalescence de deux mois, à solde entière, pour en jouir à Sigui (cercle dudit), est accordé au moniteur principal de 3^e classe Guisse Sidiki, du cadre local de la Guinée française.

28 novembre. — M. Puel, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils est désigné comme membre de la commission de surveillance des épreuves du concours qui aura lieu le 2 décembre 1929, à Conakry, pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection des Ecoles.

— M^{me} Roignot, née Jourdan, titulaire du brevet élémentaire de l'enseignement primaire métropolitain est agréée à titre provisoire, en qualité d'institutrice auxiliaire.

Il lui sera servi à ce titre, pour compter de la date de sa prise de service, une rétribution mensuelle de neuf cents francs (900 francs), payable à terme échu sur certificat de service fait, sans autre engagement de la part de la Colonie.

— M^{me} Roignot, institutrice auxiliaire, nouvellement agréée est chargée de la direction de l'école élémentaire de Kouroussa, en remplacement de l'instituteur-adjoint du cadre secondaire Sékou Camara, qui reçoit une nouvelle affectation.

L'instituteur-adjoint Sékou Camara, du cadre commun secondaire, en service à Kouroussa est chargé de l'Ecole préparatoire de Baro (Kankan), en remplacement du moniteur principal Sidiki Guisse, titulaire d'un congé de convalescence.

— L'instituteur-adjoint du cadre secondaire Sékou Fofana, en service à Kouroussa est chargé des cours d'adultes dans cette localité pour l'année scolaire 1929-1930, en remplacement de l'instituteur-adjoint Sékou Camara, qui a reçu une nouvelle affectation.

M. Sékou Fofana, aura droit à ce titre et pour compter de la date de sa prise de service au supplément de fonctions prévu par l'arrêté général du 16 mars 1923, au taux fixé par l'arrêté local du 9 août 1926.

11 décembre. — Est acceptée pour compter de la date de sa cessation de service, la démission de son emploi offerte par M^{me} Collard, institutrice auxiliaire.

— M^{me} Débos-Guilhon, institutrice adjointe, du cadre commun supérieur de l'Enseignement primaire, nouvellement affectée en Guinée française, débarquée à Conakry le 1^{er} décembre 1929 du paquebot *Olbia* venant de France est affectée à Kouroussa, en qualité de directrice de l'Ecole élémentaire, en remplacement de M^{me} Roignot, institutrice auxiliaire maintenue en qualité d'adjointe à l'Ecole élémentaire de Kouroussa.

M. Guyot-Jeannin, instituteur auxiliaire du cadre commun secondaire, en service à Kouroussa est affecté à l'école régionale de Mamou, en remplacement de M^{me} Collard, institutrice auxiliaire, démissionnaire.

Gardes de cercle

Par décision du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* du :

6 décembre 1929. — Sont prononcés, approuvés ou régulés les mouvements ci-après dans le corps des gardes de cercle :

1^o Engagements.

NOMS	NUMÉRO DE classement	GRADE DANS L'ARMÉE	NUMÉRO MATRICULE militaire	DATE DU DÉPART de l'engagement comme garde de cercle	GRADE D'ENGAGEMENT
Tiéouleng Kamara	26	Tir. 1 ^{re} cl.	3985	19 nov. 1929.	G. 2 ^e cl. Dépôt.

2^o Congés et permissions.

NUMÉRO MATRICULE	NOM	GRADE	PELTON	LIEU OU DOIT SE PASSER le congé ou la permission	DURÉE DU CONGÉ OU DE la permission
935	Fodé Camara.	Brig. 2 ^e cl.	Dépôt.	Boffa.	3 mois.
769	Bourama Diakité.	B. chef 1 ^{re} cl.	—	Mamou.	10 jours.

Imprimerie

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* des :

3 décembre 1929. — Une permission d'absence de trente jours, à solde entière de présence, pour en jouir à Timbo (Mamou) et à Pita, est accordée à l'ouvrier de 5^e classe Bamba Lanciné, du cadre local de l'Imprimerie en service à Conakry.

9 décembre. — Le sieur Diaw Alioune, qui a subi avec succès les épreuves du concours du 5 décembre 1929, pour l'admission à certains emplois publics en Guinée française est agréé dans le cadre local de l'Imprimerie, en qualité d'apprenti de 3^e classe stagiaire.

Police et Prisons.

Par décision du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes du :

26 novembre 1929. — Un congé de convalescence de trois mois, pour en jouir à Varilhes (Ariège) est accordé à M. Fonta (Charles), commissaire de police, après 3 ans du cadre commun supérieur de l'Afrique occidentale française.

Postes et Télégraphes, Télégraphie sans fil

Par décision du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

27 novembre 1929. — Une permission de quinze jours, à solde entière de présence, pour en jouir à Kaback (cercle de Forécariah) est accordée au facteur de 1^{re} classe Faouli Bassi, du cadre local des Postes et Télégraphes, en service à Conakry.

Par décision du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* du :

9 décembre 1929. — Les candidats ci-après désignés qui ont subi avec succès les épreuves du concours du 5 décembre 1929, pour l'admission à certains emplois publics en Guinée française, sont agréés en qualité de commis de 6^e classe stagiaires du cadre local indigène des Postes et Télégraphes de la Guinée française : Diallo Mamadou Cellou, Diara Sidiki, Condé Doussou-Mory.

— Les commis de 6^e classe stagiaires du cadre local des Postes et Télégraphes, nouvellement agréés, dont les noms suivent sont affectés :

Diara Sidiki, à Labé;
Diallo Mamadou Cellou, à Kindia;
Condé Doussou-Mory, à Beyla;

10 décembre 1929. — Est fixée comme suite la rétribution mensuelle des Dames employées temporaires des Postes et Télégraphes :

Pour compter du 1^{er} janvier 1929 : M^{me} Pepy, (Boké) à 700 francs pour compter du 17 juin 1929 : M^{me} Céré (Conakry), à 800 francs pour compter du 10 septembre 1929 : M^{me} Pourchez (Conakry), à 850 francs pour compter du 26 septembre 1929 : M^{me} Marty (Mamou), à 800 francs pour compter du 2 octobre 1929 : M^{me} Boube (Conakry), à 700 francs.

La dépense correspondante est imputable au Budget local, exercice 1929, chapitre VIII, article 1^{er}, paragraphe 4.

11 décembre 1929. — Le service de la solde du commis auxiliaire Bala Kandé, du cadre local des Postes et Télégraphes est suspendu pour la période du 1^{er} au 10 novembre 1929 inclus, pendant laquelle cet agent s'est trouvé en position d'absence irrégulière.

Santé et Assistance médicale

Par décision du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes du :

26 novembre 1929. — Les mutations suivantes sont prononcées dans le personnel des infirmiers des formations sanitaires de la Guinée française, en service à la circonscription médicale de Mamou.

L'infirmier de visite de 3^e classe Cissé Sidiki, m^{le} 32, en service à Mamou est affecté à Timbo, en remplacement de l'infirmier auxiliaire Bary N'Dourou, qui reçoit une nouvelle affectation.

L'infirmier auxiliaire de 5^e classe Bary N'Dourou, m^{le} 98, en service à Timbo est affecté à Mamou, en remplacement de l'infirmier de visite Cissé Sidiki, qui a reçu une nouvelle affectation.

Par décision du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* des :

3 décembre 1929. — L'infirmier stagiaire du service intérieur des formations sanitaires de la Guinée française, Diakité Kémoko, m^{le} 105 est titularisé dans son emploi et promu infirmier auxiliaire de 5^e classe, pour compter du 1^{er} décembre 1929, date à laquelle il a accompli son année de stage réglementaire.

— Un congé spécial de maternité de deux mois, à solde entière de présence, pour compter du jour où elle a effectivement cessé son service, est accordé pour en jouir à Kindia à M^{me} Martin, née Damé Soumah, sage-femme auxiliaire de 2^e classe, en service à la Circonscription médicale de Kankan.

— L'infirmier auxiliaire stagiaire Alpha Sylla, m^{le} 113, en service à la circonscription médicale de Conakry, est affecté au chantier de la route de Dubréka à Boké.

4 décembre. — La sage-femme auxiliaire de 3^e classe Marie Cohen, en service à la Circonscription médicale de Conakry est affectée à la Circonscription médicale de Kankan, en remplacement de M^{me} Martin, sage-femme auxiliaire de 2^e classe, titulaire d'un congé de maternité.

Les sages-femmes auxiliaires de 3^e classe stagiaires : Comblangan (Elisabeth), Freitas (Charlotte), da Souza (Rosine) et Brunoff (Blanche), nouvellement affectées en Guinée française, débarquées à Conakry le 1^{er} décembre 1929, du paquebot *Olbia* venant de Dakar sont affectées pour compter de la même date à la Circonscription médicale de Conakry (maternité indigène).

Le médecin auxiliaire de 3^e classe stagiaire Camara Ibrahima Néné Khaly, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 1^{er} décembre 1929, du paquebot *Olbia* venant de Dakar est affecté à la circonscription médicale de Conakry (Hôpital Ballay).

7 décembre. — Le médecin auxiliaire de 2^e classe Diara Dantouma, en service à la Circonscription médicale de Conakry (secteur de Boffa) est autorisé à exercer son art, à titre privé, dans le secteur médical de Boffa, dans les conditions déterminées par le décret du 27 mai 1925 et l'arrêté du 20 août 1925.

Cette autorisation valable pour une période d'une année et renouvelable, demeure révocable à tout moment.

10 décembre. — Une autorisation d'absence d'un mois, à solde entière de présence est accordée à l'infirmière visiteuse Cissé (Marie), en service à l'Hôpital Ballay, pour en jouir à Conakry.

Travaux publics. — Service Temporaire du Port

Par décision du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes du :

26 novembre 1929. — M. Peyrot, adjoint technique principal des Travaux publics, chef de bureau du service des Travaux publics est habilité à dresser des contraventions pour infraction aux règlements sur la police de la circulation et du roulage.

A cet effet, M. Peyrot, prêterait serment devant le Tribunal de 1^{re} instance de Conakry.

Les frais de prestation de serment seront à la charge de la Colonie.

Par décisions du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* des :

30 novembre. — M. Lichtenberger, adjoint principal des Services civils est chargé des observations météorologiques de la station de 1^{er} ordre de Kouroussa en remplacement de M. Ducam, adjoint principal de classe exceptionnelle des Services civils, qui a reçu une nouvelle affectation.

M. Lichtenberger, aura droit en cette qualité, et à compter de la date de sa prise de service au supplément annuel de fonctions prévu par l'arrêté général du 16 mars 1923, au taux de 1.000 francs, fixé par l'arrêté du 16 avril 1929.

— M. Laventure, chef surveillant principal du cadre commun supérieur des Travaux publics, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929, du paquebot *Asie* venant de France est mis à la disposition du chef du service temporaire du Port.

4 décembre. — M. Testanière, comptable stagiaire du cadre commun supérieur des Travaux publics, nouvellement affecté en Guinée française, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929 du paquebot *Asie* venant de France est mis à la disposition du chef du service des Travaux publics, pour compter de la même date.

6 décembre. — L'écrivain auxiliaire Kamara Caba, en service aux Travaux publics est licencié de son emploi.

9 décembre. — Les sieurs Diao, Mamadou Dieng et Diallo, Abdoulaye Moumini, qui ont subi avec succès les épreuves du concours du 5 décembre 1929, pour l'admission à certains emplois publics en Guinée française sont agréés dans le cadre local des surveillants indigènes des Travaux publics, en qualité de surveillants auxiliaires indigènes de 5^e classe stagiaires.

10 décembre. — La rétribution mensuelle de M. Tortet, ouvrier d'art auxiliaire des Travaux publics est fixée à 1.300 francs, pour compter du 22 février 1929.

— La rétribution mensuelle du chef de chantier auxiliaire des Travaux publics Man Daw Vadé est fixée à 400 francs, pour compter du 1^{er} janvier 1929.

— Est fixé comme suit le salaire journalier des agents auxiliaires des Travaux publics :

Pour compter du 17 janvier 1929 : Keita (Dominique), chef d'équipe, à 21 francs.

Pour compter du 1^{er} février 1929 : Demba (Augustin), magasinier, à 17 francs.

Pour compter du 11 février 1929 : Santoh (Christophe), dactylographe, à 19 francs.

Pour compter du 1^{er} mai 1929 : Milimono Alpha, écrivain, à 18 francs.

— Est fixé comme suit le salaire journalier des agents auxiliaires du Service des Travaux publics :

Pour compter du 28 février 1929 : M. Thomas (Charles), dessinateur, à 15 francs.

Pour compter du 16 avril 1929 : M. Dunand, surveillant, à 40 francs.

Pour compter du 1^{er} août 1929 : M. Soulet, surveillant, à 45 francs.

— La rétribution journalière de M. Forey, surveillant auxiliaire au service temporaire du Port est fixée à 45 francs, pour compter du 22 mai 1929.

11 décembre. — Est acceptée pour compter du 15 décembre, 1929, la démission de son emploi offerte par M^{me} Guillot, dame dactylographe auxiliaire.

Trésor

Par décision du Lieutenant-Gouverneur *p. i.* du :

30 novembre 1929. — M. Tacussel, agent auxiliaire des Trésoreries, retour de congé, débarqué à Conakry le 30 novembre 1929, du paquebot « *Asie* » venant de France est affecté pour compter de la même date à la Trésorerie de la Guinée française.

Affaires diverses

Par décision du Secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes des :

26 novembre 1929. — M. de Gentile, administrateur des Colonies, commandant le cercle de Kindia est autorisé à faire usage de sa voiture automobile pour les besoins du service.

M. de Gentile aura droit à une indemnité mensuelle de trois cent cinquante francs (350 fr.) par mois, à compter de la date de la présente décision.

La dépense correspondante est imputable au chapitre XV, article 1^{er}, paragraphe 1^{er}, du budget local, exercice 1929.

— Une avance renouvelable de quinze mille francs (15.000) est consentie, à charge de justifications ultérieures, au maréchal des logis-chef Desnoyers, chargé de mission topographique en Guinée française.

La dépense est imputable au chapitre XV, article 6, paragraphe 1^{er}, du budget local, exercice 1929.

NÉCROLOGIE

Le Lieutenant-Gouverneur *p. i.* de la Guinée française a le regret de faire part du décès de M. Cuillière (Roger-Louis), administrateur-adjoint de 1^{re} classe des Colonies, survenu à Orléans, le 3 novembre 1929.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS ET COMMUNICATIONS

SERVICE DES DOMAINES

Avis de demande de concession provisoire agricole.

La Société des Produits de Guinée, sollicite pour la culture des bananiers, des ananas et des plantes tropicales un terrain d'environ 35 hectares 74 ares, sis sur le territoire du village de Kalécouré entre le marigot de Kabéléa et le village de Koutaya (canton de Kabitaye) cercle de Conakry.

Ce terrain est délimité comme suit :

Au Sud, par une ligne droite partant de l'extrémité Nord-Est du terrain demandé par la Société des produits de Guinée le 6 décembre 1928, et suivant la direction Est-Ouest en bordure du terrain de la Société des Produits de Guinée, sur une longueur de 650 mètres ;

A l'Ouest, la limite fait un angle de 62° et se poursuit sur une longueur de 360 mètres ;

Au Nord-Ouest, la limite fait un angle avec la précédente de 153° et arrive au marigot de Kabéléa après avoir parcouru 680 mètres ;

Au Nord, la limite fait un angle de 90° avec la précédente et s'étend le long du marigot sur une distance de 290 mètres ;

A l'Est, depuis le marigot Kabéléa la limite forme un angle de 133° et se poursuit sur une longueur de 380 mètres ;

Au Sud-Est, la limite forme un angle de 134° et après 200 mètres de parcours rejoint la limite Sud sous un angle de 148°.

Toutes oppositions à la présente demande seront reçues au bureau des Domaines à Conakry, jusqu'au 5 janvier 1930.

Conakry, le 26 novembre 1929.

Le Receveur des Domaines,
URSULE.

2-2

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS

COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Les Maisons de Commerce, les Commerçants et les Industriels installés en Afrique occidentale désirant prendre part à l'Exposition de la Colonie dans l'enceinte de l'emplacement qui lui est réservé à Vincennes, sont priés de s'adresser dès maintenant, et jusqu'au 31 décembre 1929 dernier délai, au Commissariat de l'Afrique occidentale française, 56, rue du Faubourg Saint-Honoré « Elysée-Building » où tous renseignements leur seront fournis sur les divers modes de participation prévus.

3-3

AVIS

CHIFFRE D'AFFAIRES

MM. les Commerçants assujettis à la taxe sur le chiffre d'affaires sont avisés que le rôle de cette taxe sera établi au cours du mois de février 1930, pour les opérations commerciales effectuées pendant la période du 1^{er} mai au 31 décembre 1929.

Ils auront à adresser au service des Contributions directes pour le 1^{er} février 1930 dernier délai, une déclaration indiquant leur chiffre d'affaires pendant la période précitée.

Passé ce délai, ils seront taxés d'office, sans préjudice de la pénalité de 10 % pour défaut de déclaration.

SERVICE DE LA CURATELLE

AUX SUCCESSIONS ET BIENS VACANTS

Arrondissement judiciaire de Conakry.

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 27 janvier 1855, concernant l'administration des successions et biens vacants.

Il est donné avis aux personnes intéressées de l'ouverture de la succession présumée vacante de M. BOUDAUD (Henri), adjoint principal hors classes des Services civils en retraite, défenseur autorisé, Chevalier de la Légion d'honneur, âgé de 64 ans, décédé à Conakry le 7 novembre 1929.

Les personnes qui auraient des droits à la succession sont invitées à les faire connaître et à en justifier au Curateur de l'arrondissement judiciaire de Conakry, soussigné.

Les créanciers et débiteurs de la succession sont également invités à produire leur titres ou à se libérer au bureau de la Curatelle.

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 27 janvier 1855, concernant l'administration des successions et biens vacants.

Il est donné avis aux personnes intéressées de l'ouverture de la succession présumée vacante de M. HAIKEL (Joseph), commerçant, né en 1880 à Shinana (Liban), décédé à Conakry le 29 octobre 1929.

Les personnes qui auraient des droits à la succession sont invitées à les faire connaître et à en justifier au Curateur de l'arrondissement judiciaire de Conakry, soussigné.

Les créanciers et débiteurs de la succession sont également invités à produire leurs titres ou à se libérer au bureau de la Curatelle.

Conakry, le 23 novembre 1929.

Le Curateur.
URSULE.

2-3

MANIFESTE DE LA QUINZAINE

(DEUXIÈME QUINZAINE DE NOVEMBRE)

IMPORTATIONS

Du 16 novembre 1929, par voilier « Rose » de Freetown : 38 fûts vides, 5 colis sacs vides.

Du 16 novembre 1929, par voilier « Nassourlaye » de Freetown : 25 colis feuillards, 45 fûts vides en fer, 7 c. pommes, 1 baril raisin frais, 2 colis sacs vides.

Du 16 novembre 1929, par vapeur « Europe » de Bordeaux : 8 c. confiserie, 20 c. médicaments, 2 c. articles bureau.

Du 18 novembre 1929, par vapeur « Bata » de Liverpool : 362 balles tissus coton, 45 balles sacs, 27 c. bîmbeloterie, 185 paquets pots en fer, 8 c. ferronnerie, 100 sacs farine, 26 c. provisions, 10 c. boissons alcooliques, 3 c. peinture, 3 c. eau minérale.

De Ténériffe : 250 colis bois, 1 c. papier.

De Las-Palmas : 1.946 colis bois, 5 barils clous, 5 paquets papier.

Du 21 novembre 1929, par vapeur « Salina » de Sucurac : 400 barils ciment.

De Gênes : 25 c. lait stérilisé.

De Marseille : 325 c. sucre, 20 c. purée tomates, 30 drums coaltar, 18 c. produits chimiques, 4 c. munitions, 350 sacs farine, 11 c. boissons alcooliques, 3 c. bonneterie, 12 balles sacs vides, 3 c. ferronnerie, 3.722 sacs chaux hydraulique, 50 barils chaux éteinte, 17 barils ciment, 10 bidons carbure calcium, 15.000 tuiles plates, 3 fûts huile à machine.

Du 23 novembre 1929, par vapeur « New-Brunswick » de New-York : 10 c. cigarettes, 300 c. essence, 50 drums essence, 10 c. coton, 10 c. ferronnerie, 10 boucauts tabac en feuilles, 3 c. conserves.

Du 23 novembre 1929, par vapeur « Dahomey » de Dunkerque : 100 rails, 25 bottes éclisses, 25 c. bleu outremer, 4 balles toile, 605 colis acier plat, 450 sacs de chlorure potassium.

D'Anvers : 21 c. articles émaillés, 70 tôles acier, 38 balles tissus coton, 5 c. chaussures tennis, 6 c. miroirs, 10 c. bîmbeloterie, 6 c. conserves, 39 c. pointes, 305 colis négropots, 800 barils ciment, 160 b. (fil recuit), 20 c. ferronnerie.

Du Havre : 2 c. produits chimiques, 1 c. ouvrages en caoutchouc, 7 c. contenant 1 tracteur agricole et accessoires, 12 balles tissus coton, 8 c. munitions de sûreté, 120 sacs brisures riz, 70 fûts vides en fer, 40 c. champagne, 12 c. bîmbeloterie, 12 c. ferronnerie, 12 bobines fil de fer barbelé.

De Bordeaux : 6 c. chaussures, 4 balles étoupe goudronnée, 3 c. conserves, 6 barriques vin blanc, 2 c. bascules, 40 c. pansements, 4 c. caractères d'imprimerie, 1 c. machine à écrire.

De Dakar : 25 c. crapauds, 2 c. bagages, 1 drum huile à machine.

Du 25 novembre 1929, par vapeur « Niger » de Grand-Bassam : 12 fûts huile d'arachide.

Du 26 novembre 1929, par vapeur « Boma » de Liverpool : 156 balles coton, 2 c. cigarettes, 51 c. quincaillerie, 100 sacs farine, 11 c. conserves, 8 rouleaux corde, 1 c. poterie, 4 c. produits pharmaceutiques, 1 c. papeterie.

De Ténériffe : 1 c. chaîne.

De Las-Palmas : 1.080 colis bois, 5 c. eau minérale.

Du 27 novembre 1929, par vapeur « Foria » de Marseille : 4 c. bîmbeloterie, 11 colis literie, 67 c. ferronnerie, 50 c. eau minérale, 90 c. lait, 83 c. conserves, 50 c. dattes, 350 sacs oignons, 64 c. boissons alcooliques, 5 c. tabac, 5 c. médicaments, 24 balles tissus coton, 5 c. produits chimiques, 5 c. papeterie, 300 sacs farine, 10 c. pièces machines agricoles, 90 colis barres acier, 53 tubes acier, 5 c. chaussures.

Du 30 novembre 1929, par vapeur « Asie » de Bordeaux : 32 c. ouvrages caoutchouc, 6 barriques vin, 30 c. rhum, 50 c. eau minérale, 30 c. conserves, 2 c. divers.

EXPORTATIONS

Du 17 novembre 1929 par vapeur « Pyrenées » sur Nantes : 537 c. bananes, 2112 régimes bananes à nu, 4 c. ananas.

Sur Bordeaux : 1 c. appareil précision, 6 tubes vide en fer, 14 fûts vides en bois.

Du 18 novembre 1929 par vapeur « Bata » sur Freetown : 3 c. monnaie divisionnaire anglaise.

Du 20 novembre 1929 par vapeur « Madonna » sur Casablanca : 1.939 c. bananes, 5 c. cocos.

Sur Marseille : 1077 c. bananes, 45 b. peaux.

Du 23 novembre 1929 par vapeur « New-Brunswick » sur Lagos : 106 sacs indigo en boules.

Du 23 novembre 1929 par vapeur « Dahomey » sur Grand-Bassam : 30 colis nattes focah.

Du 26 novembre 1929 par vapeur « Boma » sur Freetown : 2 c. monnaie divisionnaire anglaise.

Du 26 novembre 1929 par vapeur « Niger » sur Dakar : 60 c. bananes, 17 paniers bananes, 1069 sacs indigo, 239 paniers colas, 223 c. oranges, 9 sacs gingembre, 20 colis nattes, 128 sacs piments, 27 fûts huile palme, 26 b. tissus, 2 c. articles émaillés, 1 c. cuillers.

Sur Casablanca : 1541 c. bananes.

Sur Oran : 280 c. bananes.

Sur Marseille : 1210 sacs palmistes, 188 paquets de peaux, 2 c. curiosités, 26 sacs poivre, 1 fût essence oranges, 7 c. colas desséchés.

Du 28 novembre 1929 par vapeur « Foria » sur Tabou : 12 sacs arachides, 1 c. poisson sec.

Sur Grand-Bassam : 1 automobile.

Du 28 novembre 1929 par vapeur « Brazza » sur Bordeaux : 1.949 c. bananes, 7 c. ananas.

Sur Dakar : 216 c. banane, 1 fût vin.

Du 29 novembre 1929 par vapeur « Asie » sur Grand-Bassam : 1 c. imprimés.

Du 30 novembre 1929 par vapeur « Fort-Archambault » sur Bordeaux : 1613 c. bananes.

Sur Dakar : 30 c. bananes, 78 colis oranges, 8 c. gingembre.

AVIS

Les délais impartis aux Commerçants, Administrateurs ou Gérants de Sociétés et Directeurs de succursales pour se conformer aux prescriptions du décret du 15 septembre 1928, sur le *Registre du Commerce* sont fixés au 1^{er} janvier 1930, date extrême.

6-6

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

AVIS

Messieurs les actionnaires sont informés qu'il sera mis en paiement à compter du 1^{er} décembre, chez les Succursales et Agences, le solde du dividende de l'exercice 1928-1929.

Ce coupon sera payé comme suit :

ACTIONS ANCIENNES :

(1 à 12.000), représentées par des certificats provisoires rouges.

Brut : 68 fr. 3879.

Net : 56 fr. 0781.

ACTIONS NOUVELLES :

(12.001 à 70.000), représentées par des certificats définitifs, teinte verte pour les actions 12.001 à 56.000, et par des récépissés de versement, pour les actions n° 56.001 à 70.000.

Brut : 27 fr. 3551.

Net : 22 fr. 4312.

Les certificats ou récépissés devront être présentés pour l'estampillage.

COLONIE DU SOUDAN FRANÇAIS

AVIS D'ADJUDICATION

DE TERRAINS URBAINS

sis à Sikasso, Ségou et Koulikoro-Gare.

Le Dimanche 22 décembre 1929, à 9 heures, au Bureau des Domaines de Bamako, il sera procédé par le Receveur des Domaines à Bamako à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, des terrains ci-après désignés, faisant partie des plans de lotissement de Sikasso, Ségou et Koulikoro-Gare.

1 ^o SIKASSO	CONTENANCE	MISE A PRIX
Lot 16.....	13 ares 69 centiares.	8.214 fr.
Lot 25.....	12 ares 50 centiares.	7.500 —
Lot 30.....	15 ares	9.000 —
Lot 31.....	15 ares	9.000 —
Lot 32.....	15 ares	9.000 —
Lot 38.....	8 ares 90 centiares.	8.900 —
Lot 39.....	8 ares 90 centiares.	8.900 —
Lot 41.....	13 ares 25 centiares.	7.950 —

2^o SÉGOU

Lot 69.....	15 ares 64 centiares.	23.460 fr.
Lot 70.....	22 ares 60 centiares.	33.900 —

3^o KOULIKORO-GARE

Titre foncier n° 480..	8 ares 14 centiares.	12.000 fr.
------------------------	----------------------	------------

Les adjudicataires devront, dans le délai de 10 jours qui suivra la notification de l'adjudication, verser à la caisse du Receveur des Domaines de Bamako, le prix principal de l'adjudication, augmenté des frais de délimitation, d'abornement et d'immatriculation des droits d'enregistrement du procès-verbal d'adjudication et, pour les lots 16, 30, 31 et 32 de Sikasso du montant de l'indemnité de déguerpissement à payer aux occupants de ces terrains.

Le plan des terrains à vendre, le cahier des charges et les conditions particulières de mise en valeur seront déposés à compter du 22 novembre, au bureau du Receveur des Domaines à Bamako, au bureau de la Délégation à Kayes, aux bureaux de la Circonscription de Dakar et au siège des Chambres de Commerce de Rufisque, Saint-Louis et Conakry.

Bamako, le 14 novembre 1929.

HEDUE.

ANNONCES

L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE CONAKRY
(Guinée française.)

AVIS

Les créanciers de la Société FOUFOUNIS FRÈRES et de la dame veuve Georges FOUFOUNIS née VITIADÈS, faillies, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 493 du code de Commerce, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs aux syndics de la faillite et à leur remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce, il leur en sera donné récépissé.

La vérification des créances aura lieu le huit février mil neuf cent trente, à quinze heures, en la salle des délibérations du dit tribunal, au Palais de justice, contradictoirement

entre les créanciers ou leurs fondés de pouvoirs et les syndics, en présence du juge-commissaire, qui en dressera procès-verbal; dans le cas où elle ne pourra être terminée le jour indiqué, elle sera continuée sans interruption.

Le Greffier du Tribunal,
SELBONNE.

ETABLISSEMENTS AFRICAINS

Société anonyme au capital de 400.000 francs

CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle pour le trente décembre prochain, à quinze heures, en la salle des réunions à la Bourse Maritime, place Lainé, à Bordeaux.

Ordre du jour : Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire des comptes pour l'exercice 1928-1929; approbation de ces rapports, du bilan et des comptes; fixation de l'intérêt et du dividende; quitus du Conseil d'administration; nomination du Commissaire des comptes et fixation de sa rémunération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

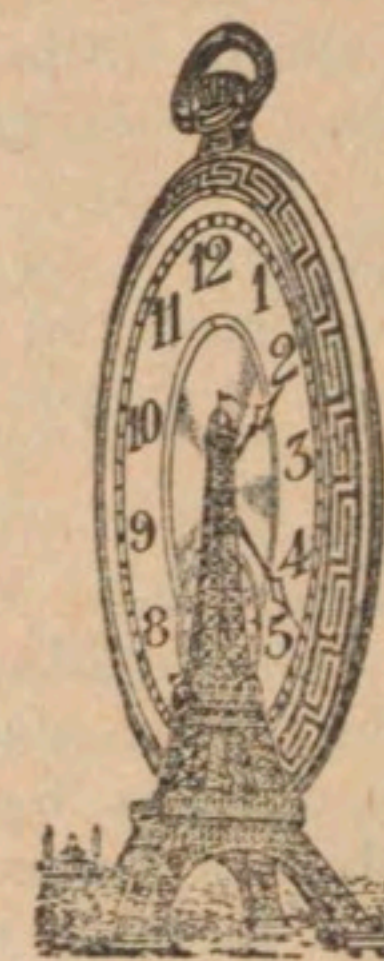
SAVONNERIE DE L'A. O. F.

Usine à CONAKRY -:- Marque PALMSAPON

Les merveilleux savons de la SAVONNERIE
de l'A. O. F. sont en vente

DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

4-12.



Comptoir d'Horlogerie soignée
"A la Tour Eiffel"

JOYEROT & JACOT

5, Grande-Rue - BESANÇON
(France)

Catalogue général d'Horlogerie -
Bijouterie - Orfèvrerie, adressé
gratuit et franco.

Envois choisis/demande à MM. les Fonctionnaires
Facilités de paiement

18-24

HORAIRE DES VAPEURS

DE LA

COMPAGNIE DE TRANSPORTS MARITIMES

DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

(pour le 4^e trimestre 1929 et le 1^{er} trimestre 1930.)

NOM DES VAPEURS	DÉPART DE NANTES	DÉPART DE CONAKRY
Pyrénées.....	12 septembre 1929.	2 octobre 1929.
Guinée-Française..	3 octobre —	27 octobre —
Pyrénées.....	24 octobre —	17 novembre —
Guinée-Française..	14 novembre —	4 décembre —
Pyrénées.....	5 décembre —	29 décembre —
Guinée-Française..	26 décembre —	19 janvier 1930.
Pyrénées.....	16 janvier 1930.	9 février —
Guinée Française..	6 février —	2 mars —
Pyrénées.....	27 février —	23 mars —

C'est l'été Chaussez-vous
au MAGASIN **TERRASSE**
près de l'Hôtel du NIGER

Chaussures
dernières
créations

Spécialité de vente de :
SANDALETTES CUIR EN TOUS GENRES
pour
HOMMES, DAMES, FILLETES
et ENFANTS

1-3



TIMBRES-POSTE

100 Timbres-Jubilé différents grand format, chefs-d'œuvre de l'art graphique pour 25 francs seulement.

562 DIFFÉRENTS parmi lesquels : 8 Espagne Catacombes ; Portrait du pape Pie XI ; 25 classiques de l'Amérique Centrale ; 5 Libéria Jubilé complet ; 3 rares Anatolie, Perse 1913 ; Ahmed Shad complets jusqu'à 30 Kran, ensemble pour 25 francs seulement. — Valeur de catalogue vingt fois autant.

Prix courant sensationnel richement illustré gratuit.

BÉLA SEKULA, Dept. Détail, Genferhaus, LUCERNE (Suisse).



3-4

*Joie de croquer,
de boire,
de savourer du
bon chocolat...*

Joie permise, joie recommandée, lorsque le chocolat est sain, pur, et qu'il ne contient, judicieusement dosés, que des éléments de premier choix. Votre intérêt et votre goût de connaisseur seront également sauvegardés par les chocolats de ménage et les chocolats fins des 4 marques

Chocolats
NESTLÉ
Cailler

GALA PETER
KOHLER

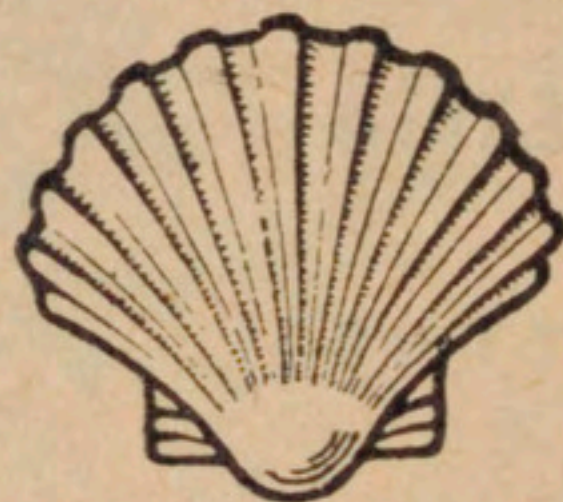
En vente dans toutes les bonnes maisons de la Colonie

SHELL

la
marque de
confiance
mondiale

—
la
QUALITÉ
de ses Produits fait son
SUCCÈS

HUILE



ESSENCE

PÉTROLE FLAMME



EN VENTE DANS TOUS LES COMPTOIRS
de la **COMPAGNIE DU NIGER FRANÇAIS**
AGENTS EXCLUSIFS
EN GUINÉE

BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE

Anciennement BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Société Anonyme au Capital de 50.000.000 de frs. - Réserves : 15.300.000 frs.

FONDÉE EN 1904

Siège Social à PARIS (IX^e) 23, Rue Taitbout

Agences en France :

BORDEAUX
37, Allées de Tourny

LE HAVRE
10, Rue Edouard-Larue

MARSEILLE
35, Rue de la Darse

Agences en Afrique :

SOUDAN FRANÇAIS
BAMAKO — KAYES

SENEGAL
DAKAR — RUFISQUE
KAOLACK — SAINT-LOUIS

GUINÉE FRANÇAISE
CONAKRY

COTE D'IVOIRE
GRAND-BASSAM — ABIDJAN

TOGO
LOMÉ

DAHOMEY
COTONOU

CAMEROUN
DOUALA — YAOUNDÉ

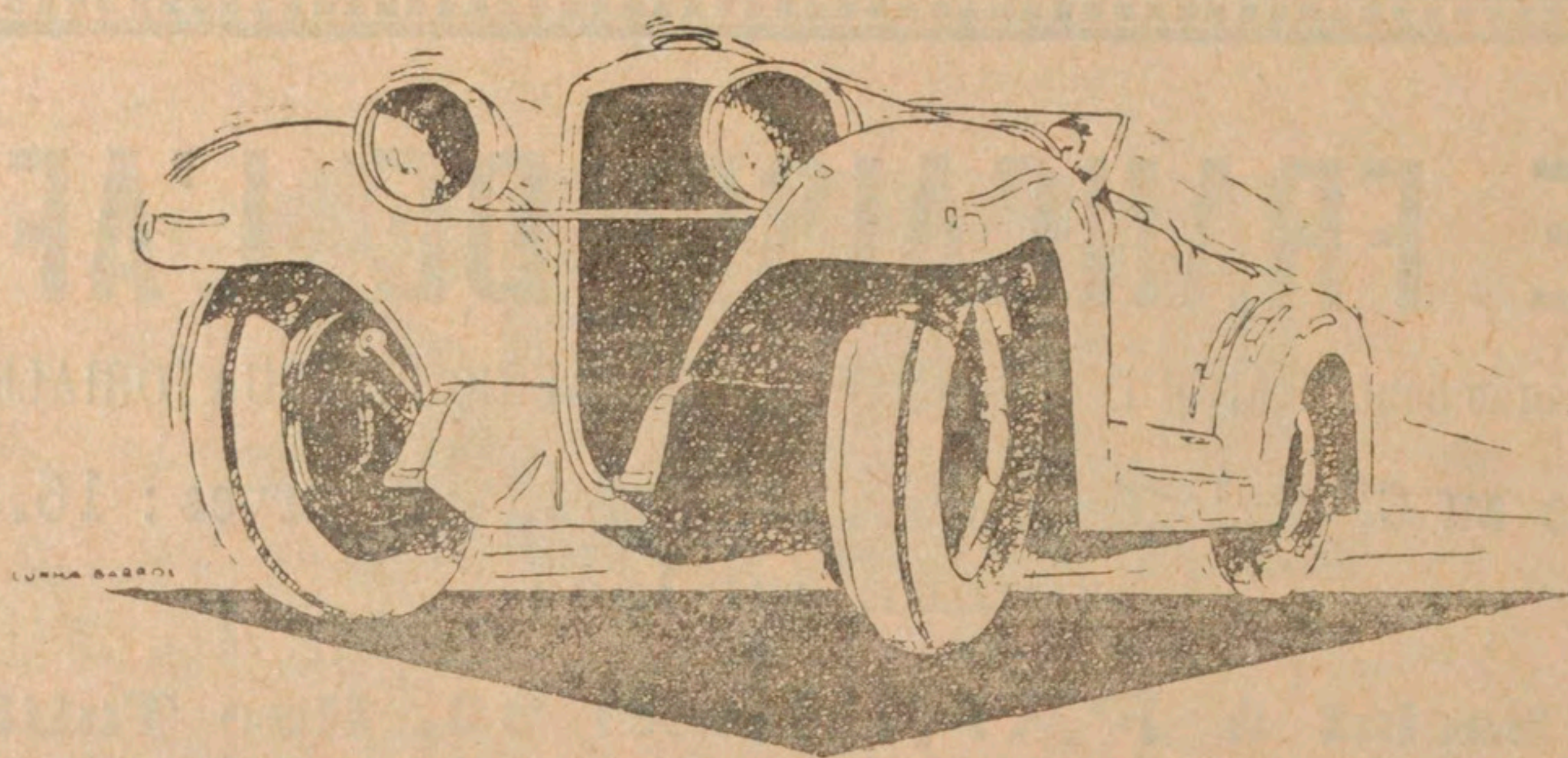
GABON
LIBREVILLE — PORT-GENTIL

CONGO FRANÇAIS
BRAZZAVILLE — BANGUI

AGENCE DE CONAKRY

Toutes opérations de Banque, notamment : Encaissement et Escompte d'Effets de Commerce
Avances sur produits et marchandises - Ouverture de crédits libres et documentaires
Emission de chèques - Transferts par lettre et par câble - Compte courants et Dépôts à vue
ACHAT DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'Agence de Conakry reçoit des dépôts de fonds quels que soient leurs montants, à échéances de trois et six mois productifs d'intérêts au taux de 4 % l'an.



Pour rouler sans ennuis

L'Auto qui fonctionne avec l'Essence SPHINX se porte toujours bien en route parce que SPHINX est l'essence volatile, qui répond instantanément à la plus faible pression sur l'accélérateur.



Remplissez avec du Sphinx. C'est ce qu'il faut faire lorsque véritablement l'on désire allier le maximum de puissance à un minimum de dépense.



SPHINX

321

VACUUM OIL COMPANY

Fabricants de Pétrole Raffiné Essences Supérieures et Huiles Lubrifiantes

TABLE DES MATIÈRES

DU

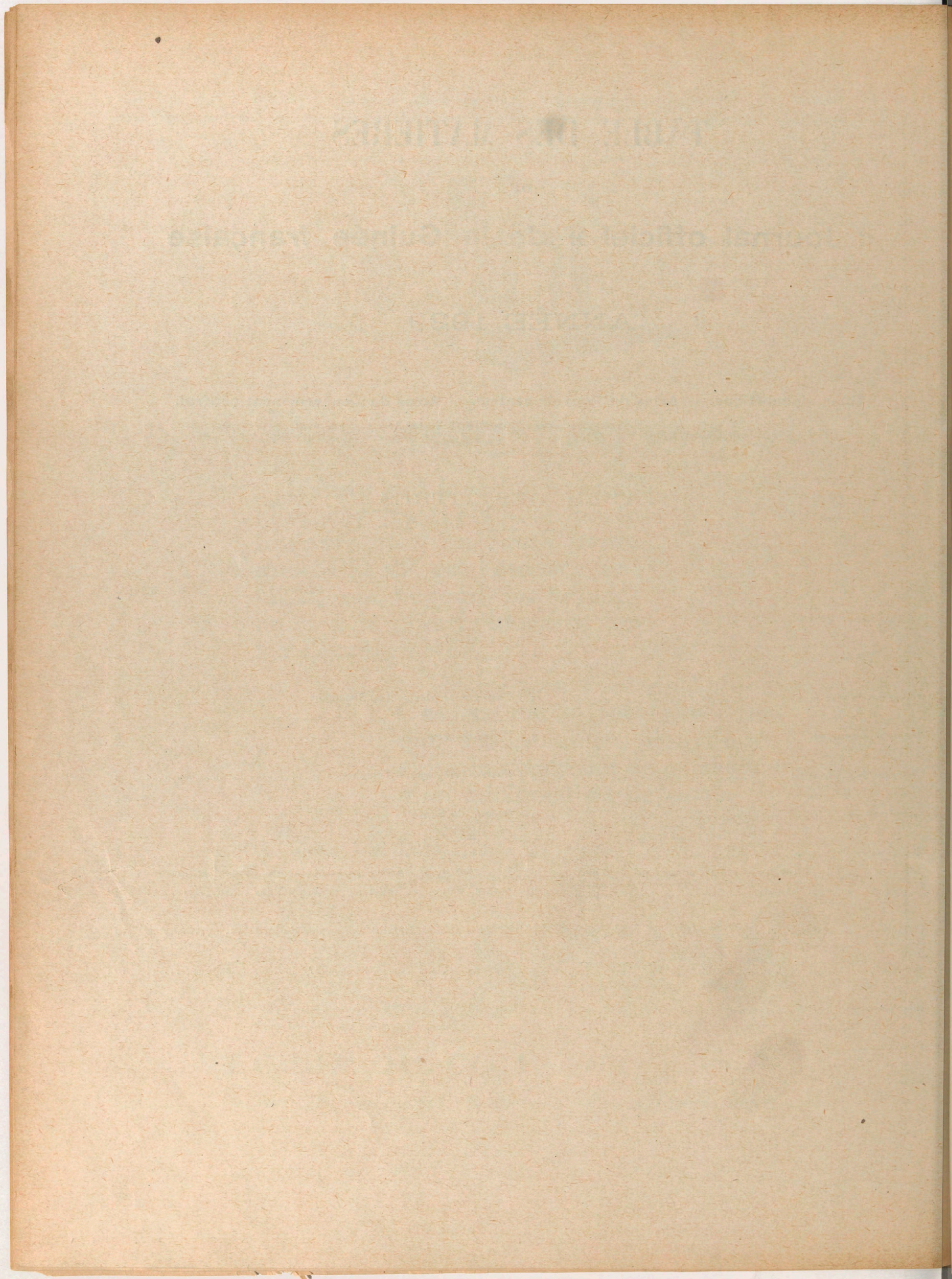
« Journal officiel » de la Guinée française

ANNÉE 1929

Table alphabétique. — Actes du Pouvoir central. — Actes du Gouvernement général.
Actes du Gouvernement local.

TABLE DES TITRES

	Pages.		Pages.
Administration générale	3	Imprimerie.....	8
Affaires diverses.....	3	Justice.....	8
Affaires militaires	4	Passages, Déplacements, Transport.....	9
Armes et munitions.....	4	Police, Prisons	9
Chambre de Commerce.....	4	Postes, Télégraphes, Téléphones.....	9
Chemin de fer.....	4	Service de Santé	9
Communes mixtes.....	4	Service zootechnique et des épizooties.....	9
Contributions, Taxes, Patentes.....	5	Soldes, indemnités, suppléments de fonctions.....	9
Domaines, Concessions.....	6	Travaux publics, Service temporaire du Port.....	10
Douanes.....	7	Trésor.....	10
Enseignement.....	8		
Finances	8		



DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Administration générale			Actes du Gouvernement local	
1929	<i>Actes du Pouvoir central</i>		1928		
16 janvier...	Circulaire ministérielle n° 30 D. N. fixant le règlement de la situation des fonctionnaires des cadres coloniaux, généraux et locaux quittant leur Colonie de service.....	238	26 déc.....	Décision portant désignation du Comité de secours aux victimes du cyclone des Antilles...	6
25 février...	Instruction ministérielle (Guerre) relative à l'application de l'article 3, alinéa 4, de la loi du 10 août 1927, sur la nationalité.....	242	28 déc.....	Arrêté portant modification de l'article 12 de l'arrêté local du 30 août 1926, fixant le taux de la retenue pour pécule.....	8
17 juillet...	Liste des adjoints des Services civils et commis principaux des bureaux des Secrétariats généraux admis à suivre les cours institués à l'Ecole coloniale.....	414	1929		
31 juillet...	Arrêté ministériel fixant le nombre des places mises au concours du 2 et 3 avril 1930, pour l'admission à l'Ecole coloniale.....	434	9 février...	Arrêté fixant pour le 1 ^{er} semestre 1929, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B., du décret du 8 septembre 1912 (Délaissements forfaitaires des marins de commerce à Conakry).....	99
	<i>Actes du Gouvernement général</i>		1 ^{er} mars...	Arrêté portant convocation du collège électoral indigène pour l'élection de trois membres sujets français du conseil d'Administration....	139
4 janvier...	12 A. E. — Arrêté portant fixation du contingent par Colonie importatrice des alcools dénaturés et alcools méthyliques impropres à la consommation de bouche.....	64	1 ^{er} avril...	Décision portant nomination d'un censeur de la succursale de Conakry de la Banque de l'Afrique occidentale.....	186
	Liste des candidats présents à la Colonie autorisés à prendre part au concours d'admission au stage de l'Ecole coloniale des 2 et 3 avril 1929, réservé aux agents des Services civils et des Secrétariats généraux.....	159	11 avril...	Arrêté concernant le contingentement des alcools destinés aux usages industriels.....	187
	Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen probatoire pour l'admission à l'emploi de commis des Services financiers et comptables, qui aura lieu le 1 ^{er} juin 1929.....	262	13 avril...	Décision portant révision de la liste électorale au Conseil supérieur des Colonies.....	214
	Liste des candidats déclarés admis à la suite de l'examen professionnel pour l'accès au grade de commissaire de police.....	335	15 avril...	Arrêté fixant l'organisation et le fonctionnement du service de contrôle de l'émigration et de l'immigration.....	214
3 sept.....	1886 A. P. — Arrêté portant exemption partielle des sanctions de police administrative en faveur des femmes indigènes.....	458	17 avril...	Arrêté accordant des dispenses de francisation et de congé annuel.....	215
17 sept....	2029 P. — Arrêté fixant la date de l'examen prévu pour l'admission des agents des cadres locaux des Travaux publics dans le cadre commun supérieur des Travaux publics.....	486	22 avril...	Arrêté fixant le montant des sommes à consigner pour le rapatriement éventuel des indigènes en Guinée française et déterminant la redevance exigible pour délivrance des pièces d'identité.....	217
19 sept....	2046. P. — Arrêté fixant la date de l'examen prévu pour l'admission des indigènes non citoyens français aux emplois de stagiaires du cadre commun supérieur des Chemins de fer.	487	21 mai.....	Arrêté fixant les attributions des Bureaux du Gouvernement.....	266
	Liste des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours pour l'accession au grade de lieutenant du cadre commun supérieur des Douanes de l'Afrique occidentale française....	487	2 juillet...	Arrêté fixant pour le 2 ^e semestre 1929 les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B du décret du 8 septembre 1912. (Délaissements forfaitaires des marins de commerce à Conakry).....	335
	Liste des candidats admis à prendre part aux examens des grades supérieurs du cadre commun supérieur des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française.....	487	17 juillet...	Arrêté accordant à MM. Apôtre Fofounis et Cie un contingent d'alcool à brûler.....	367
	Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen du 15 octobre 1929, pour le grade de chef dessinateur des Travaux publics.....	487	23 octobre.	Décision nommant les commissions de révision des listes électorales partielles des cercles pour l'élection de membres sujets français au conseil d'Administration.....	528
	Liste des candidats admis à subir les épreuves du concours du 14 octobre 1929, pour le grade de contrôleur principal du cadre commun supérieur des Douanes de l'Afrique occidentale française.....	487		Affaires diverses	
	Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen probatoire pour l'admission à l'emploi de commis des Services financiers et comptables, qui aura lieu le 31 octobre 1929.....	523		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
	Liste des candidats autorisés à se présenter au concours de sous-chef de bureau des Secrétariats généraux des 8 et 9 novembre 1929.....	570	1929		
			1 ^{er} janvier.	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 30 décembre 1928, maintenant et prorogeant jusqu'au 1 ^{er} janvier 1930 en les modifiant les dispositions du décret du 9 décembre 1923, portant réglementation des baux et locations verbales en Afrique occidentale française.....	29
			2 janvier..	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 26 décembre 1928, prorogeant pour une durée d'un mois à compter du 1 ^{er} janvier 1929, le privilège de la Banque de l'Afrique occidentale.....	30
				Délibération de la Commission permanente du Conseil de Gouvernement (séance du 1 ^{er} septembre 1928).....	30
			9 sept....	1964 A. E. — Décision accordant un permis de capture scientifique à M. Bruneau de Laborie, chef de la mission permanente de l'Inspection générale des chasses aux Colonies.....	459

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		1929		
28 déc.....	Arrêté constituant en débet M. Moussa Kissi, ex-gérant du bureau des Postes et Télégraphes, à Pita.....	39	24 janvier..	Arrêté portant désignation des membres du Tribunal des Pensions pour 1929.....	69
1929			12 juin....	Arrêté portant convocation et nomination des membres du Conseil de revision classe 1929....	288
8 janvier..	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures de 1 ^{re} catégorie (Etablissements Charles Peyrissac et Compagnie)....	43	9 sept....	Arrêté créant en Guinée française une Commission chargée d'examiner les demandes d'allocations formulées par les familles dont le soutien a été appelé sous les drapeaux.....	439
8 janvier..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> pour l'ouverture d'un dépôt d'essence et de pétrole, à Forécariab.....	44	30 sept....	Arrêté fixant la date des opérations et la composition des commissions de recrutement pour l'année 1929-1930.....	487
8 janvier..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> pour l'ouverture d'un dépôt d'essence et de pétrole, à Farmoréah.....	44		Armes et munitions	
15 janvier..	Arrêté désignant les membres des Conseils d'arbitrage.....	66		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
22 janvier..	Arrêté ouvrant une foire exposition à Kankan du 16 au 18 mars 1929.....	68	1928		
8 février..	Arrêté ouvrant à Labé une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement complémentaire à Labé.	99	28 déc.....	Arrêté fixant les conditions d'application en Guinée française du décret du 4 avril 1925, en ce qui concerne l'importation et la délivrance des armes non perfectionnées et de leurs munitions.....	159
18 février..	Arrêté modifiant celui du 12 mai 1926, fixant le mode de concession des congés du personnel des cadres locaux non soumis au régime de l'arrêté général du 17 mai 1922.....	116	1929		
19 février..	Arrêté autorisant la création d'un <i>Club Libanais</i> , à Kankan.....	116	22 avril....	Arrêté fixant en Guinée française les conditions d'application du décret du 4 avril 1925, sur le régime des armes et munitions.....	217
20 février..	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures de 1 ^{re} catégorie (Société commerciale de l'Ouest-africain).....	116		Chambre de Commerce	
18 mars....	Arrêté portant création d'un Conseil d'arbitrage à Souguéta.....	161		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
7 mai.....	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures, à Conakry.....	245	1928		
26 août....	Arrêté portant création d'un Conseil d'arbitrage.....	415	11 déc.....	Décision modifiant la décision n° 1963 B. nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de commerce.....	6
26 août....	Arrêté autorisant le fonctionnement de la Société musicale les <i>Joviales Symphonies</i>	415	28 déc.....	Arrêté portant convocation du collège électoral de la Guinée française pour les élections à la Chambre de Commerce.....	39
30 août....	Décision autorisant l' <i>Union Artistique, Sportive et de Tir</i> , de Conakry à organiser une loterie.....	435	1929		
31 août....	Décision autorisant M. Azzet Alameddine, sujet libanais à exercer à Conakry la profession d'agent en Douane.....	435	11 mars...	Arrêté approuvant le compte définitif des recettes et dépenses de la Chambre de Commerce, exercice 1928.....	160
22 sept....	Décision modifiant la décision n° 1441 B, du 30 août 1929, autorisant l' <i>Union Artistique, Sportive et de Tir</i> de Conakry, à organiser une loterie.....	466	11 mars...	Arrêté approuvant le budget de la Chambre de Commerce de la Guinée française pour l'année 1929.....	160
27 sept....	Décision désignant les membres de la Commission extraordinaire prévue à l'article 51 des instructions du 27 janvier 1911.....	468	25 nov.....	Décision nommant les membres de la Commission chargée de la revision des listes électorales consulaires pour 1930.....	595
15 octobre.	Arrêté autorisant la construction d'une mosquée à Dabola.....	523		Chemin de fer	
29 octobre.	Arrêté autorisant le fonctionnement de la Société de <i>Secours Mutuels</i> de Mamou.....	550		<i>Actes du Gouvernement général</i>	
10 déc....	Arrêté autorisant la Compagnie Française de l'Afrique occidentale à ouvrir un dépôt mixte de 2 ^e catégorie à Forécariab.....	596	1928		
	Affaires militaires		24 déc.....	3175 F. — Arrêté modifiant l'arrêté n° 3071 du 20 octobre 1922, relatif aux transports postaux sur le Chemin de fer de Conakry-Niger.....	62
1929	<i>Actes du Gouvernement général</i>		31 déc.....	3228 F. — Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget annexe de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1927.....	63
9 février..	250 C. M. — Arrêté relatif à la convocation des Conseils de revision en Afrique occidentale française des jeunes gens de la première fraction de la classe 1929.....	115	1929		
	<i>Actes du Gouvernement local</i>		30 sept....	2131 T. P. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1929.....	522
1928				<i>Actes du Gouvernement local</i>	
6 nov....	Arrêté portant allocation aux gardes de cercle retraités ou réformés de majorations temporaires annuelles.....	38	1928		
28 déc....	Arrêté modifiant la composition des Commissions de recrutement pour l'année 1928-1929....	39	31 déc.....	Arrêté portant affectation de terrains au service du Chemin de fer de Conakry au Niger....	40
				Communes mixtes	
				COMMUNE MIXTE DE CONAKRY	
			1928		
			28 déc.....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Conakry et de Kankan.....	7
			28 déc.....	Arrêté approuvant le budget primitif de la Commune mixte de Conakry, exercice 1929....	9

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
22 janvier...	Arrêté autorisant l'Administrateur-Maire de la commune mixte de Conakry à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de ladite commune mixte, le dimanche 24 février 1929.....	69	22 juillet...	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry à se réunir en session extraordinaire.....	368
28 mars....	Arrêté convoquant la Commission municipale de Conakry, en session extraordinaire.....	186	23 juillet...	Arrêté nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	368
22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Conakry et Kankan.	216	22 sept....	Décision nommant des membres de la Commission des patentes de Conakry.....	467
1 ^{er} mai....	Arrêté rapportant l'arrêté local du 7 avril 1924 portant fixation du montant des indemnités de fonctions allouées aux fonctionnaires et agents chargés d'un service municipal dans la commune mixte de Conakry.....	244	12 octobre...	Décision nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	490
7 mai....	Arrêté autorisant la réunion de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, en session extraordinaire, en date du 10 mai 1929.....	246	1928	COMMUNE MIXTE DE KANKAN	
7 mai....	Arrêté portant désignation d'un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.	246	28 déc....	Arrêté désignant deux membres de la Commission municipale de la commune mixte de Kankan.....	8
28 mai....	Arrêté désignant un membre <i>ad hoc</i> pour la Commission municipale de Conakry.....	287	28 déc....	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Kankan, exercice 1929....	9
28 mai....	Arrêté désignant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	287	18 juin....	Arrêté portant nomination à Kankan, d'un préposé du Trésor et d'un receveur municipal intérimaire.....	314
30 mai....	Arrêté municipal modifiant les délais d'application de l'arrêté du 15 septembre 1928, relatif à l'installation des fosses d'aisance et au service des vidanges.....	368	11 juillet...	Arrêté approuvant le compte administratif de la commune mixte de Kankan, exercice 1928	342
30 mai....	Arrêté municipal réglementant les marchés de la ville de Conakry.....	369	11 juillet...	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Kankan, exercice 1929.	342
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications au règlement et tarif du Service des Eaux.....	371	22 sept....	Décision fixant les soldes des chefs de quartier de la ville de Kankan.....	467
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de cession de courant électrique.....	371		Contributions. — Taxes. — Patentes.	
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant augmentation des droits d'abatage.....	372	1928	<i>Actes du Gouvernement local</i>	
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de la fourrière (chiens).....	372	28 déc....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres urbains de Labé, Siguiri, Bissikrima et Victoria.....	7
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de la fourrière (animaux domestiques).....	372	28 déc....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Boké, Kindia, Dabola, Kouroussa et Mamou.....	7
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant augmentation des droits de concession au cimetière.....	373	28 déc....	Arrêté modifiant l'arrêté du 9 décembre 1920, sur le régime des patentes et licences en Guinée française.....	159
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de cession d'eau à M. J. Burki.....	373	1929		
25 juin....	Arrêté approuvant un arrêté municipal portant réglementation des marchés de la ville de Conakry.....	314	7 janvier...	Décision désignant les membres devant faire partie des Commissions des contributions directes pour l'année 1929.....	41
2 juillet...	Arrêté approuvant les diverses délibérations de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, portant augmentation des taxes municipales.....	355	7 janvier...	Décision désignant des membres des Commissions des patentes pour l'année 1929.....	42
11 juillet...	Arrêté approuvant le compte administratif, exercice 1928, de la commune mixte de Conakry.....	341	15 janvier...	Décision modifiant la décision n° 29 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des contributions directes pour l'année 1929.....	67
11 juillet...	Arrêté approuvant le budget supplémentaire 1929, de la commune mixte de Conakry.....	342	15 janvier...	Décision modifiant la décision n° 30 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des patentes et licences pour l'année 1929.....	67
			22 janvier...	Décision portant désignation des membres devant faire partie de la Commission centrale des contributions directes pour l'année 1929...	69
			1 ^{er} février...	Décision modifiant la décision n° 29 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des contributions directes.....	98
			1 ^{er} février...	Décision modifiant la décision n° 30, du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des patentes et licences pour l'année 1929.....	98
			6 février...	Décision fixant pour l'année 1929 le nombre de journées de prestations en nature exigibles...	99
			25 février...	Décision portant désignation des membres appelés à siéger à la Commission centrale des patentes pour l'année 1929.....	139
			22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Boké, Kindia, Dabola, Kouroussa et Mamou.....	216
			22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Labé, Siguiri, Bissikrima et Victoria.....	217

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
	Domaines. — Concessions.				
1927	<i>Actes du Gouvernement général</i>		1929		
28 février...	408 A. E. — Arrêté accordant une concession provisoire à la Société de Culture et Bananeraies de Kin-San.....	158	11 avril....	Arrêté accordant à la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale, la concession provisoire d'un terrain de 169 hectares, situé à Ouankifong (cercle de Conakry).....	189
30 avril....	923 A. E. — Arrêté accordant pour une durée de sept ans à M. Dupré (Pierre-François-Xavier-Maurice), propriétaire à Angers, la concession provisoire d'un terrain.....	262	11 avril....	Arrêté accordant à M. Saïd Watty, la location d'un terrain de 1 hectare 09 ares, situé à Comoyah (cercle de Kindia).....	189
31 mai....	1172 A. E. L. — Arrêté accordant à M ^{me} Olivier de Sanderval une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française)....	310	11 avril....	Arrêté portant résiliation de location de terrain domanial à Kankan.....	190
1928	<i>Actes du Gouvernement local</i>		11 avril....	Arrêté portant location de terrains sis Boola, Kouloundou et Konsankoro (cercle de Beyla)..	190
28 déc....	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 2, des parcelles 2 et 4 du lot 49 du plan de lotissement de Kankan.....	8	11 avril....	Arrêté portant retrait de concession provisoire et ratification d'un procès-verbal d'adjudication de la parcelle 5, du lot 64, de Conakry..	191
28 déc....	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 1, des parcelles 1, 2, 11, 12 et 13 du lot 54 du plan cadastral de Conakry.....	8	11 avril....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	191
28 déc....	Arrêté accordant à la Société de cultures et Bananeraies du Kin-San, la concession provisoire d'un terrain de 75 hectares 50 ares, sis à Boubouya (cercle de Kindia).....	9	13 mai.....	Arrêté accordant à la Compagnie des Mines de la Falémé-Gambie l'autorisation personnelle de procéder aux prospections minières.....	262
28 déc....	Arrêté prononçant l'acceptation de la renonciation de la Société minière du Niger français à son permis d'exploitation n° 78 sur le Ko-Tumore, subdivision de Dinguiraye.....	9	13 mai.....	Décision autorisant le Service du Chemin de fer à occuper, en vue d'y créer une plantation de tecks une parcelle de terrain d'environ 25 hectares.....	263
28 déc....	Arrêté accordant des concessions définitives à Bissikrima, Labé, Kankan et Siguiri.....	10	14 mai.....	Arrêté accordant à M. Charlier, l'autorisation de se livrer aux prospections minières.....	262
31 déc....	Arrêté portant location de terrains sis à Ouassou, cercle de Conakry et à N'Zérékoré...	65	14 mai.....	Décision constituant la Commission des concessions de Pita.....	263
1929			16 mai....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession de terrain domanial.....	263
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Zénon (Georges), la concession définitive d'un terrain sis à Ditinn..	67	16 mai....	Arrêté portant location de terrain sis à Ouassou et Soukouralla.....	263
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Michel Albert Marc dit Marc Guernet, la concession provisoire d'un terrain de 198 hectares, sis à entre les villages de Lallera et de Boréa (cercle de Kindia)....	68	16 mai....	Arrêté portant résiliation de terrain domanial à Kérouané.....	264
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Mille (Charles), la concession provisoire d'un terrain de 25 hectares (sis à Dounkimania (cercle de Mamou)..	68	16 mai....	Arrêté accordant à M. Déville (Charles), la concession provisoire d'un terrain de 4 hectares 26 ares, sis à Kérouané (cercle de Beyla).....	264
11 février..	Décision autorisant la Société Coloniale Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur 2.000 actions nouvelles.....	100	16 mai....	Arrêté accordant à M. Paillet (Paul), la concession provisoire d'un terrain de 193 hectares 50 ares, situé sur les territoires des villages de Boréa, Koromania, Soumboïa et Soumbadé (cercle de Kindia).....	264
11 mars....	Arrêté portant dérogation aux conditions de mise en valeur des concessions urbaines de Conakry.....	160	23 mai....	Décision autorisant la Société des Plantations du Fouta-Djallon à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur ses actions et parts bénéficiaires.....	267
11 mars....	Arrêté portant retrait de concession provisoire à M. Charles Mille à Dounkimania (cercle de Mamou).....	160	11 juillet..	Arrêté accordant des concessions définitives à Kindia, Siguiri et Bissikrima.....	337
19 mars....	Arrêté accordant à M. Jules Tête, autorisation personnelle de recherches minières.....	161	11 juillet..	Arrêté accordant des concessions définitives à Tougué, Boffa, Kissidougou et Faranah.....	337
11 avril....	Arrêté accordant à M. Pezon (Jean), la concession provisoire d'un terrain de 195 hectares, situé à Korofindi (cercle de Kindia).....	187	11 juillet..	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 9 des parcelles 9 et 13 du lot 34 du plan cadastral de Conakry.....	337
11 avril....	Arrêté accordant à la Société d'Éducation Physique de la jeunesse indigène de Kindia, la location du lot 38, de Kindia.....	188	11 juillet..	Arrêté accordant à M. J.-B. Durousseaud, la concession provisoire agricole d'un terrain de 7 hectares sis à Kolenté (cercle de Kindia).	338
11 avril....	Arrêté accordant des prorogations de délai de mise en valeur de concessions provisoires agricoles.....	188	11 juillet..	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.....	338
11 avril....	Arrêté portant retrait de concession provisoire et ratification d'un procès-verbal d'adjudication de la parcelle 6, du lot 65, de Conakry..	188	11 juillet..	Arrêté autorisant la Société Guinéenne de culture à effectuer différents travaux de prise d'eau.....	338
11 avril....	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire à M. Houssein Zaher, à Dabola.....	189	11 juillet..	Arrêté portant location à la Société Commerciale de l'Ouest-Africain d'un terrain de 450 mètres carrés, formant le lot 10 du lotissement provisoire de Kissidougou.....	339
			11 juillet..	Arrêté portant retrait d'une concession provisoire de 171 hectares 70 ares (87 hect. + 84 hect. 70 ares), sise à Kouria et transfert avec prorogation de délai de la parcelle de 87 hectares dudit terrain.....	339
			11 juillet..	Arrêté approuvant un plan de lotissement complémentaire de la ville de Labé.....	339

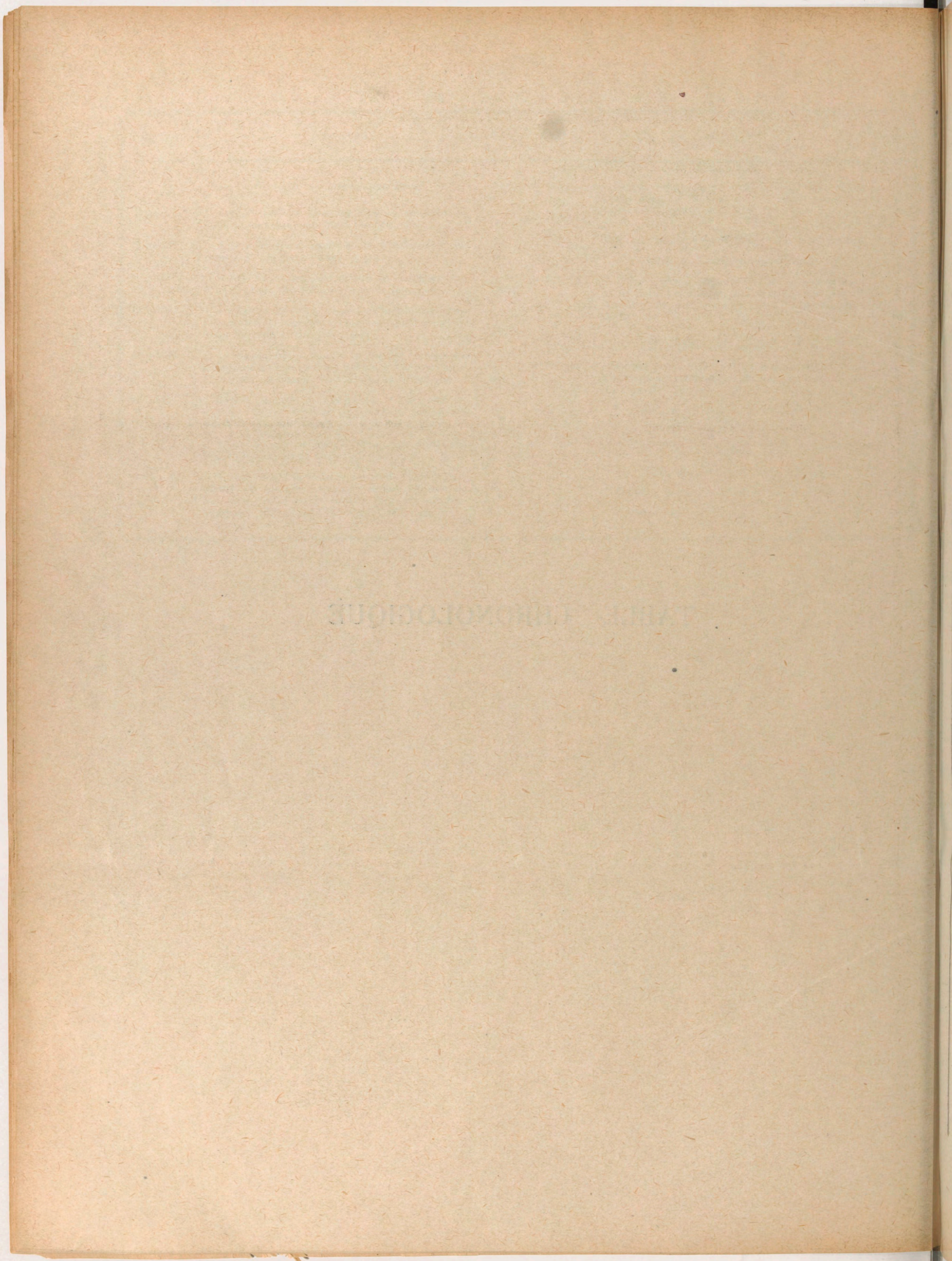
DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
11 juillet...	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 33 du lot 64 de Conakry).....	340	15 octobre.	Arrêté portant affectation de la parcelle 9 du lot 61 de Conakry, au service du Chemin de fer de Conakry au Niger	523
11 juillet...	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 1 des parcelles 1, 2, 5 et 6 du lot 47 du plan cadastral de Kankan.....	340	15 octobre.	Arrêté portant modification au plan de lotissement de Dinguiraye.....	523
11 juillet...	Arrêté accordant à M. Ferracci (Jean-Baptiste), la concession provisoire d'un terrain de 23 hectares 51 ares 16 centiares, sis à Matam (cercle de Conakry).....	340	15 octobre.	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial.....	523
11 juillet...	Arrêté accordant à M. Dimitri Kyriacopoulos, un permis d'exploitation forestière trentenaire d'un terrain de 280 hectares environ, sis à Bilima-Hénére (cercle de Mamou).....	341	15 octobre.	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux	524
11 juillet...	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 9 et 13 du lot 34 de Conakry)...	341	15 octobre.	Arrêté portant location à M. Joanidès Dimitri, d'un terrain de 2.210 mètres carrés, situé à N'Zérékoré	524
24 juillet...	Décision autorisant la <i>Société des Plantations de la Guinée française</i> à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur ses actions.....	368	15 octobre.	Arrêté accordant à M. Alséni Moussa Kleit, la concession définitive du lot 82 B de Victoria.	525
9 août....	Décision constituant la Commission des concessions de Mamou	399	15 octobre.	Arrêté portant transfert de concession provisoire urbaine et attribution de titre définitif...	525
17 août....	Arrêté autorisant la Compagnie d'Agriculture, d'Industrie d'Afrique à effectuer différents travaux de prise d'eau.....	414	15 octobre.	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concessions provisoires	525
10 sept....	Arrêté accordant à M. Gérard, l'autorisation personnelle de recherches minières.....	440	15 octobre.	Arrêté portant retrait de permis d'occupation provisoire d'un terrain de 900 mètres carrés, sis à Colo (cercle de Boffa).....	526
19 sept....	Arrêté accordant à la Société Guinéenne de Culture la concession provisoire d'un terrain de 75 hectares environ, sis entre les villages de Fanéya et Béréakori (cercle de Kindia).....	461	15 octobre.	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 4 du lot 45 de Conakry)	526
19 sept....	Arrêté accordant des concessions définitives à Bissikrima, Pita et Victoria.....	462	15 octobre.	Arrêté accordant à la Société des Bananeries Africaines, la concession provisoire d'un terrain de 199 hectares, situé à Dubréka (cercle de Conakry).....	526
19 sept....	Arrêté accordant à titre définitif à la Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique, un terrain de 58 hectares 42 ares 30 centiares, situé aux environs de Kindia (cercle dudit).....	462	15 octobre.	Arrêté autorisant la Société L. Roumens et Compagnie, à établir un barrage avec prise d'eau.....	527
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M ^{me} Jules Barateau, née Elise Rauber).....	463	15 octobre.	Arrêté portant exonération d'amendes d'enregistrement encourues par la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale.....	527
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M. Sadeck Houssein).....	463	15 octobre.	Arrêté portant remise d'amendes d'enregistrement à la Compagnie Guinée-Niger.....	527
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession de la Société des Pétroles Shell de l'Ouest-Africain).....	463	21 octobre.	Décision autorisant la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale à acquitter par abonnement le droit exigible sur ses actions d'apport.....	528
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M. Jules Barateau)	464	14 nov.....	Arrêté autorisant la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale française à effectuer divers travaux de prise d'eau en rivière.....	571
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession MM. Edouard Burki et Lestel).....	464		Douanes.	
19 sept....	Arrêté portant transfert de concession agricole provisoire sise dans le cercle de Kindia (Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique).....	464		<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
19 sept....	Arrêté portant transfert de bail décennal d'un terrain situé à Kolenté (M. Raymond Bernis)...	465	1928		
19 sept....	Arrêté portant transfert de concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Société des Cultures et Bananeraies du Kin-San).....	465	1 ^{er} sept....	Arrêté n° 2.206 incorporant à partir du 1 ^{er} janvier 1929, au tarif des droits spécifiques d'importation de l'Afrique occidentale française, les coefficients de majoration appliqués des droits pendant le 2 ^e semestre 1928.....	34
19 sept....	Arrêté autorisant M. Roumens (Paul), à installer sur la rivière Kolenté une prise d'eau pour l'irrigation de sa concession	465	24 nov.....	2892 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et à l'établissement des statistiques du commerce pendant le 1 ^{er} semestre 1929.....	2
19 sept....	Arrêté autorisant la Compagnie Agricole de Guinée, à construire divers barrages et prises d'eau.....	466	1929		
19 sept....	Arrêté autorisant M. J.-B. Durousseaud, à effectuer une prise d'eau dans la Kolenté.....	466	6 février..	220 A. E. — Arrêté portant fixation de la liste des experts locaux en matière de Douane pour l'année 1929.....	114
			11 juin.....	1246 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française, l'établissement des statistiques du commerce pendant le deuxième semestre 1929.....	310

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1928		
27 août....	1819 A. E. — Arrêté portant conversion en Guinée française d'un poste de douane en bureau.	434	31 déc....	Arrêté rendant exécutoire le budget local, exercice 1929.....	40
23 nov....	2550 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et l'établissement des statistiques du commerce pendant le 1 ^{er} semestre 1930.....	590	1929		
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		3 février..	Arrêté portant fixation du taux de l'indemnité de responsabilité aux agents spéciaux et aux gérants de caisses d'avances pour l'année 1929.....	98
11 juillet..	Arrêté portant fixation pour 1930, de la valeur des produits miniers, pour le calcul des droits à percevoir.....	414	11 mars....	Arrêté portant incorporation au budget local, d'un fonds de concours du budget général, de 250.000 francs.....	286
19 sept....	Arrêté chargeant le Chef du bureau des Douanes de Conakry du recouvrement des droits d'entrée et de sortie pour le compte du Trésorier-payeur et lui allouant, à ce titre, l'indemnité de responsabilité de 3 ^o /100.....	461	11 mars....	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits au budget local, exercice 1928.....	286
28 sept....	Décision nommant les membres de la Commission locale de révision des mercuriales du 1 ^{er} semestre 1929-1930.....	487	11 mars....	Arrêté ouvrant au budget local, exercice 1929, un crédit supplémentaire s'élevant à 100.000 fr.	287
	<i>Enseignement.</i>		11 mars....	Arrêté portant règlement du compte définitif du budget local de la Guinée française de l'exercice 1927.....	398
1929	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		24 mars....	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 409 F. du 11 mars 1929.....	161
14 juin....	1258 E. — Décision annulant les épreuves du concours d'admission à l'Ecole William-Ponty du 3 juin 1929 et fixant au 8 juillet le nouveau concours.....	334	24 mars....	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 410, du 11 mars 1929.....	162
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		16 mai....	Arrêté modifiant la répartition par articles et paragraphes des crédits ouverts aux différents chapitres du budget local, exercice 1928.	265
21 janvier..	Arrêté portant création d'une Mutuelle scolaire à l'école régionale de Boké.....	67	6 août....	Décision accordant un prélèvement à titre exceptionnel sur les fonds disponibles de la Caisse de réserve d'une somme de 1.000.000 de francs.....	398
14 février..	Arrêté portant réorganisation du service de l'Inspection des Ecoles, en Guinée française...	115	17 août....	Décision désignant une Commission pour approbation du compte définitif du budget local, exercice 1928.....	414
19 sept....	Décision fixant le nombre de classes dans les écoles de la Colonie pour l'attribution de l'indemnité de direction.....	461	3 sept....	Décision accordant un prélèvement exceptionnel de 500.000 francs sur les fonds de la Caisse de réserve.....	435
	<i>Finances</i>		10 sept....	Arrêté portant incorporation au budget local, exercice 1929, d'une subvention de 250.000 francs et d'un fonds de concours de 1.000.000 de francs par le budget général.....	594
1928	<i>Actes du Gouvernement général.</i>		10 sept....	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires, de rubriques nouvelles et d'annulation de crédits à divers chapitres du budget local, exercice 1929.....	594
31 déc....	3319 F. — Arrêté rendant provisoirement exécutoires les budgets annexes au budget général pour l'exercice 1929.....	63	12 sept. ...	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 1522 F., du 10 septembre 1929.	440
1929			19 sept. ...	Arrêté portant règlement du compte définitif du Budget local de la Guinée française de l'exercice 1928.....	570
30 janvier..	192 A. P. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 31 décembre 1928, portant approbation des budgets annexes au budget général de l'Afrique occidentale française, pour l'exercice 1929.....	114	25 sept....	Décision allouant au Budget général de l'Afrique occidentale française une subvention de vingt mille francs (20.000 fr.) pour participation aux Fêtes du Centenaire de l'Algérie.....	467
28 février..	46. — Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, portant application des dispositions du décret du 10 août 1928, modifiant le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies.....	158	7 octobre..	Décision portant prélèvement exceptionnel de 500 000 francs sur la Caisse de réserve.....	489
20 juin....	1299 F. — Arrêté portant fixation des contributions des Colonies pour le paiement des dépenses de personnel détaché, exercice 1928.	334	21 octobre..	Décision portant délégation de crédits pour la Fête de la Victoire du 11 novembre 1929...	527
1 ^{er} juillet..	Arrêté approuvant le compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Guinée française pour l'exercice 1929.....	366	14 nov....	Décision portant prélèvement exceptionnel de 400.000 francs sur les fonds de la Caisse de réserve.....	571
3 sept....	1899 F. — Arrêté portant modification de l'arrêté du 20 août 1920, relatif aux pensions des gardes de cercles.....	458	16 nov....	Arrêté portant prorogation jusqu'au 28 février 1930 de la période pendant laquelle peuvent se consommer certaines dépenses relatives à divers services du matériel (Travaux).....	572
14 sept....	Circulaire au sujet des demandes d'admission à la Caisse intercoloniale des retraites.....	459		<i>Imprimerie</i>	
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
1928				Reclassement du personnel des Imprimeries officielles (Guinée).....	434
28 déc....	Arrêté prorogeant jusqu'au 28 février 1929 certains services de matériel prévus au budget local, exercice 1928.....	38	1929	<i>Justice</i>	
			13 février..	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	
				266 A. P. — Arrêté fixant la liste des personnes qualifiées pour remplir les fonctions intérimaires du siège dans la magistrature de l'Afrique occidentale française, pendant l'année 1929.....	137

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929	<i>Actes du Gouvernement local.</i>			Service Zootechnique et des Epizooties.	
3 janvier..	Décision fixant la tenue des audiences des Tribunaux indigènes du 1 ^{er} et 2 ^e degré pour l'année 1929.....	40	1929	<i>Actes du Gouvernement local</i>	
18 mai.....	Arrêté autorisant provisoirement M. Boudaud, à représenter les parties devant le Tribunal de première instance de Conakry.....		5 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté n° 491 E du 20 mars 1928, déclarant le canton de Bové-les-Mayos infecté de peste bovine.....	41
	Passages. — Déplacements. — Transports.		13 février..	Arrêté déclarant le canton de Kouloukalan (cercle de Siguiri), infecté de fièvre charbonneuse.....	115
	<i>Actes du Gouvernement général.</i>	265	21 février..	Arrêté déclarant le canton de Kadé (cercle de Koumbia) infecté de peste bovine.....	117
1929			3 mai.....	Arrêté déclarant le cercle de Koumbia infecté de peste bovine.....	245
3 sept.....	1902 F. — Arrêté relatif aux moyens de transport de l'Inspection du réseau radio-télégraphique (Station de Conakry).....		7 mai.....	Arrêté déclarant le cercle de Kankan infecté de peste bovine.....	245
	Police. — Prisons	459	18 mai.....	Arrêté déclarant les cercles de Kouroussa et Siguiri infectés de peste bovine.....	265
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		5 juin.....	Arrêté déclarant le cercle de Beyla infecté de peste bovine.....	288
1929			10 juin.....	Arrêté déclarant le cercle de Kissidougou infecté de peste bovine.....	288
19 avril....	Arrêté constituant une Commission de classement pour rélegation individuelle.....		8 juillet..	Arrêté fixant pour le compte des Européens et assimilés des frais de vaccinations de bétail.	336
15 juillet...	Arrêté modifiant la composition de la Commission de surveillance des Prisons.....	215	8 juillet..	Arrêté déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine.....	336
	Postes, Télégraphes, Téléphones.	367	7 octobre..	Arrêté créant des circonscriptions vétérinaires.....	489
	<i>Actes du Gouvernement local.</i>		13 nov.....	Arrêté déclarant le canton de Labé infecté de fièvre charbonneuse.....	571
1928			20 nov.....	Arrêté prorogeant l'arrêté n° 800 P du 7 mai 1929, déclarant le cercle de Kankan infecté de peste bovine.....	572
14 nov.	Arrêté portant modification des taxes télégraphiques dans le régime intérieur de la Guinée et dans les relations de la Colonie avec les autres Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française.....	6	20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 869 E du 18 mai 1929, déclarant les cercles de Siguiri et Kouroussa infectés de peste bovine.....	572
1929			20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 984 E du 10 juin 1929, déclarant le cercle de Kissidougou infecté de peste bovine.....	573
10 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1120 B. du 2 juillet 1928, ouvrant une agence postale à Tougué.....	44	20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 780 E du 3 mai 1929, déclarant le cercle de Koumbia infecté de peste bovine.....	573
20 février..	Arrêté portant transformation du bureau postal de plein exercice de Faranah en bureau auxiliaire.....	117	9 déc.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1167 E du 8 juillet 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine.....	596
11 mars....	Arrêté fixant le tarif des abonnements aux boîtes postales.....	159		Soldes. — Indemnités. — Supplément de fonctions.	
12 juin.....	Arrêté transformant le bureau auxiliaire de Faranah en bureau des Postes de plein exercice.....	288		<i>Actes du Pouvoir central.</i>	
29 juin.....	Arrêté portant transformation du bureau auxiliaire de Pita en bureau des Postes de plein exercice.....	335	1929		
19 sept....	Arrêté portant fixation de taxes téléphoniques.	571	22 mai....	Circulaire ministérielle n° 25 au sujet de l'article 2 du décret du 1 ^{er} décembre 1928, instituant un nouveau régime d'indemnités pour charges de famille en faveur du personnel colonial.....	366
28 nov.....	Arrêté portant création d'un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn.....	595	7 août....	Décret fixant les nouveaux traitements de présence des agents des Travaux publics et des Mines des Colonies (arrêté de promulgation n° 2025 A. P., du 14 septembre 1929).....	486
29 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 2005 B. du 28 novembre 1929, créant un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn et portant création d'un bureau de poste auxiliaire à Ditinn.....	595			
	Service de Santé				
	<i>Actes du Pouvoir local.</i>				
1929					
22 juillet...	Arrêté modifiant le tableau annexé à l'arrêté du 18 mars 1926, portant création de circonscriptions et secteurs médicaux.....	367			
10 sept....	Arrêté fixant la composition des commissions de visite et de contre-visite.....	439			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1928	<i>Actes du Gouvernement local</i>		1929		
6 nov.	Arrêté portant fixation des indemnités de zone et de résidence pour l'année 1929.....	64	9 nov. ...	Arrêté rapportant l'arrêté du 11 juillet 1929, ayant modifié le taux de l'indemnité compensatrice de logement.....	550
6 nov.	Arrêté portant fixation de l'indemnité de cherté de vie pour l'année 1929.....	65		Travaux publics. — Mines. — Ports et Rades.	
16 avril.	Arrêté fixant les indemnités de fonctions des observateurs des stations météorologiques.....	215	1928	<i>Actes du Gouvernement général</i>	
11 juillet ..	Arrêté modifiant le taux de l'indemnité compensatrice de logement. (Majoration des indemnités de zone et de résidence).....	336	31 déc.	3256F — Arrêté constituant un service temporaire pour l'exécution des travaux du port de Conakry et confiant à ce service l'exploitation dudit port.....	62
22 juillet ..	Arrêté fixant en Guinée française le taux du supplément de fonctions alloué à l'officier subdivisionnaire chargé de l'éducation physique...	367		<i>Actes du Gouvernement local</i>	
20 août.	Arrêté classant sous la rubrique « Service du Trésor » le supplément de fonctions alloué aux porteurs de contraintes.....	415	1929		
7 sept.	Arrêté fixant les traitements du personnel des cadres locaux de la Guinée française.....	435	24 février..	Arrêté portant énumération du personnel mis à la disposition du Chef de Service temporaire du Port de Conakry.....	138
30 octobre..	Arrêté fixant la date à partir de laquelle est alloué en Guinée française le supplément de fonction prévu en faveur de l'officier subdivisionnaire chargé de l'Education physique.....	550	6 juillet ..	Décision interdisant la circulation sur le chemin rural Kankan-Beyla.....	336
				Trésor	
				<i>Actes du Gouvernement général</i>	
				Tableau exceptionnel d'avancement.....	459
				Reclassement.....	460

TABLE CHRONOLOGIQUE



DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
Actes du Pouvoir central.			Actes du Pouvoir central.		
16 janvier...	Circulaire ministérielle n° 30 D. N. fixant le règlement de la situation des fonctionnaires des cadres coloniaux, généraux et locaux quittant leur Colonie de service.....	238	6 février...	220 A. E. — Arrêté portant fixation de la liste des experts locaux en matière de Douane pour l'année 1929.....	114
25 février...	Instruction ministérielle (Guerre) relative à l'application de l'article 3, alinéa 4, de la loi du 10 août 1927, sur la nationalité.....	242	9 février...	250 C. M. — Arrêté relatif à la convocation des Conseils de revision en Afrique occidentale française des jeunes gens de la première fraction de la classe 1929.....	115
22 mai.....	Circulaire ministérielle n° 25 au sujet de l'article 2 du décret du 1 ^{er} décembre 1928, instituant un nouveau régime d'indemnités pour charges de famille en faveur du personnel colonial.....	366	13 février...	266 A. P. — Arrêté fixant la liste des personnes qualifiées pour remplir les fonctions intérimaires du siège dans la magistrature de l'Afrique occidentale française, pendant l'année 1929.....	137
17 juillet...	Liste des adjoints des Services civils et commis principaux des bureaux des Secrétariats généraux admis à suivre les cours institués à l'Ecole coloniale.....	414	28 février...	406. — Arrêté portant approbation d'un arrêté du Lieutenant-Gouverneur de la Guinée française, portant application des dispositions du décret du 10 août 1928, modifiant le décret du 30 décembre 1912, sur le régime financier des Colonies.....	158
31 juillet...	Arrêté ministériel fixant le nombre des places mises au concours du 2 et 3 avril 1930, pour l'admission à l'Ecole coloniale.....	434	28 février...	408 A. E. — Arrêté accordant une concession provisoire à la Société de Culture et Bananeraies de Kin-San.....	158
7 août...	Décret fixant les nouveaux traitements de présence des agents des Travaux publics et des Mines des Colonies (arrêté de promulgation n° 2025 A. P., du 14 septembre 1929).....	486		Liste des candidats présents à la Colonie autorisés à prendre part au concours d'admission au stage de l'Ecole coloniale des 2 et 3 avril 1929, réservé aux agents des Services civils et des Secrétariats généraux.....	159
1928			1928		
Actes du Gouvernement général.			Actes du Gouvernement général.		
1 ^{er} sept.....	Arrêté n° 2.206 incorporant à partir du 1 ^{er} janvier 1929, au tarif des droits spécifiques d'importation de l'Afrique occidentale française, les coefficients de majoration appliqués des droits pendant le 2 ^e semestre 1928.....	34	30 avril.....	923 A. E. — Arrêté accordant pour une durée de sept ans à M. Dupré (Pierre-François-Xavier-Maurice), propriétaire à Angers, la concession provisoire d'un terrain.....	262
24 nov.....	2892 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et à l'établissement des statistiques du commerce pendant le 1 ^{er} semestre 1929.....	2		Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen probatoire pour l'admission à l'emploi de commis des Services financiers et comptables, qui aura lieu le 1 ^{er} juin 1929.....	262
24 déc.....	3175 F. — Arrêté modifiant l'arrêté n° 3071 du 20 octobre 1922, relatif aux transports postaux sur le Chemin de fer de Conakry-Niger.....	62	31 mai.....	1172 A. E. L. — Arrêté accordant à M ^{me} Olivier de Sanderval une concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Guinée française).....	310
31 déc.....	3256 F. — Arrêté constituant un service temporaire pour l'exécution des travaux du port de Conakry et confiant à ce service l'exploitation dudit port.....	62	11 juin.....	1246 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française, l'établissement des statistiques du commerce pendant le deuxième semestre 1929.....	310
31 déc.....	3319 F. — Arrêté rendant provisoirement exécutoires les budgets annexes au budget général pour l'exercice 1929.....	63	14 juin.....	1258 E. — Décision annulant les épreuves du concours d'admission à l'Ecole William-Ponty du 3 juin 1929 et fixant au 8 juillet le nouveau concours.....	334
31 déc.....	3228 F. — Arrêté fixant définitivement les recettes et les dépenses du budget annexe de l'exploitation du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1927.....	63	20 juin.....	1299 F. — Arrêté portant fixation des contributions des Colonies pour le paiement des dépenses de personnel détaché, exercice 1928.	334
1 ^{er} janvier...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 30 décembre 1928, maintenant et prorogeant jusqu'au 1 ^{er} janvier 1930 en les modifiant les dispositions du décret du 9 décembre 1923, portant réglementation des baux et locations verbales en Afrique occidentale française.....	29		Liste des candidats déclarés admis à la suite de l'examen professionnel pour l'accès au grade de commissaire de police.....	335
2 janvier...	Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 26 décembre 1928, prorogeant pour une durée d'un mois à compter du 1 ^{er} janvier 1929, le privilège de la Banque de l'Afrique occidentale.....	30	1 ^{er} juillet...	Arrêté approuvant le compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Guinée française pour l'exercice 1929.....	366
4 janvier...	Délibération de la Commission permanente du Conseil de Gouvernement (séance du 1 ^{er} septembre 1928).....	30	27 août....	1819 A. E. — Arrêté portant conversion en Guinée française d'un poste de douane en bureau.	434
30 janvier...	12 A. E. — Arrêté portant fixation du contingent par Colonie importatrice des alcools dénaturés et alcools méthyliques impropres à la consommation de bouche.....	64		Reclassement du personnel des Imprimeries officielles (Guinée).....	434
	192 A. P. — Arrêté promulguant en Afrique occidentale française le décret du 31 décembre 1928, portant approbation des budgets annexes au budget général de l'Afrique occidentale française, pour l'exercice 1929.....	114	3 sept.....	1886 A. P. — Arrêté portant exemption partielle des sanctions de police administrative en faveur des femmes indigènes.....	458
			3 sept.....	1899 F. — Arrêté portant modification de l'arrêté du 20 août 1920, relatif aux pensions des gardes de cercles.....	458
			3 sept.....	1902 F. — Arrêté relatif aux moyens de transport de l'Inspection du réseau radiotélégraphique (Station de Conakry).....	459
			9 sept....	1965 A. E. — Décision accordant un permis de capture scientifique à M. Bruneau de Laborie, chef de la mission permanente de l'Inspection générale des chasses aux Colonies.....	459

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1928		
14 sept.....	Circulaire au sujet des demandes d'admission à la Caisse intercoloniale des retraites	459	28 déc.....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres urbains de Labé, Siguiri, Bissikrima et Victoria	7
	Tableau exceptionnel d'avancement	459	28 déc.....	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 1, des parcelles 1, 2, 11, 12 et 13 du lot 54 du plan cadastral de Conakry	8
	Reclassement	460	28 déc.....	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 2, des parcelles 2 et 4 du lot 49 du plan de lotissement de Kankan	8
17 sept.....	2029 P. — Arrêté fixant la date de l'examen prévu pour l'admission des agents des cadres locaux des Travaux publics dans le cadre commun supérieur des Travaux publics	486	28 déc.....	Arrêté portant modification de l'article 12 de l'arrêté local du 30 août 1926, fixant le taux de la retenue pour pécule	8
19 sept.....	2046. P. — Arrêté fixant la date de l'examen prévu pour l'admission des indigènes non citoyens français aux emplois de stagiaires du cadre commun supérieur des Chemins de fer.	487	28 déc.....	Arrêté désignant deux membres de la Commission municipale de la commune mixte de Kankan	8
	Liste des candidats admis à prendre part aux épreuves du concours pour l'accession au grade de lieutenant du cadre commun supérieur des Douanes de l'Afrique occidentale française	487	28 déc.....	Arrêté prononçant l'acceptation de la renonciation de la Société minière du Niger français à son permis d'exploitation n° 78 sur le Ko-Tumuré, subdivision de Dinguiraye	9
	Liste des candidats admis à prendre part aux examens des grades supérieurs du cadre commun supérieur des Chemins de fer de l'Afrique occidentale française	487	28 déc.....	Arrêté approuvant le budget primitif de la Commune mixte de Conakry, exercice 1929 ..	9
	Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen du 15 octobre 1929, pour le grade de chef dessinateur des Travaux publics	487	28 déc.....	Arrêté approuvant le budget primitif de la commune mixte de Kankan, exercice 1929	9
	Liste des candidats admis à subir les épreuves du concours du 14 octobre 1929, pour le grade de contrôleur principal du cadre commun supérieur des Douanes de l'Afrique occidentale française	487	28 déc.....	Arrêté accordant à la Société de cultures et Bananeraies du Kin-San, la concession provisoire d'un terrain de 75 hectares 50 ares, sis à Boubouya (cercle de Kindia)	9
30 sept.....	2131 T. P. — Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Chemin de fer de Conakry au Niger, exercice 1929	522	28 déc.....	Arrêté accordant des concessions définitives à Bissikrima, Labé, Kankan et Siguiri	10
	Liste des candidats autorisés à prendre part à l'examen probatoire pour l'admission à l'emploi de commis des Services financiers et comptables, qui aura lieu le 31 octobre 1929	523	28 déc.....	Arrêté prorogeant jusqu'au 28 février 1929 certains services de matériel prévus au budget local, exercice 1928	38
	Liste des candidats autorisés à se présenter au concours de sous-chef de bureau des Secrétariats généraux des 8 et 9 novembre 1929	570	28 déc.....	Arrêté portant convocation du collège électoral de la Guinée française pour les élections à la Chambre de Commerce	39
23 nov.....	2550 A. E. — Arrêté portant fixation des mercuriales officielles pour le calcul des droits « ad valorem » à l'entrée et à la sortie de l'Afrique occidentale française et l'établissement des statistiques du commerce pendant le 1 ^{er} semestre 1930	590	28 déc.....	Arrêté modifiant la composition des Commissions de recrutement pour l'année 1928-1929	39
			28 déc.....	Arrêté constituant en débet M. Moussa Kissi, ex-gérant du bureau des Postes et Télégraphes, à Pita	39
1928	Actes du Gouvernement local		28 déc.....	Arrêté modifiant l'arrêté du 9 décembre 1920 sur le régime des patentes et licences en Guinée française	159
6 nov.....	Arrêté portant allocation aux gardes de cercle retraités ou réformés de majorations temporaires annuelles	38	28 déc.....	Arrêté fixant les conditions d'application en Guinée française du décret du 4 avril 1925, en ce qui concerne l'importation et la délivrance des armes non perfectionnées et de leurs munitions	159
6 nov.....	Arrêté portant fixation des indemnités de zone et de résidence pour l'année 1929	64	31 déc.....	Arrêté portant affectation de terrains au service du Chemin de fer de Conakry au Niger	40
6 nov.....	Arrêté portant fixation de l'indemnité de cherté de vie pour l'année 1929	65	31 déc.....	Arrêté rendant exécutoire le budget local, exercice 1929	40
14 nov.....	Arrêté portant modification des taxes télégraphiques dans le régime intérieur de la Guinée et dans les relations de la Colonie avec les autres Colonies du groupe de l'Afrique occidentale française	6	31 déc.....	Arrêté portant location de terrains sis à Ouassou, cercle de Conakry et à N'Zérékoré ..	65
11 déc.....	Décision modifiant la décision n° 1963 B. nommant les membres de la Commission chargée de procéder à l'établissement de la liste électorale de la Chambre de commerce	6	1929		
26 déc.....	Décision portant désignation du Comité de secours aux victimes du cyclone des Antilles ..	6	3 janvier..	Décision fixant la tenue des audiences des Tribunaux indigènes du 1 ^{er} et 2 ^e degré pour l'année 1929	40
28 déc.....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Conakry et de Kankan	7	5 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté n° 491 E du 20 mars 1928, déclarant le canton de Bové-les-Mayos infecté de peste bovine	41
28 déc.....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Boké, Kindia, Dabola, Kouroussa et Mamou	7	7 janvier..	Décision désignant les membres devant faire partie des Commissions des contributions directes pour l'année 1929	41
			7 janvier..	Décision désignant des membres des Commissions des patentes pour l'année 1929	42
			8 janvier..	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures de 1 ^{re} catégorie (Etablissements Charles Peyrissac et Compagnie)	43

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
8 janvier..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> pour l'ouverture d'un dépôt d'essence et de pétrole, à Forécariah.....	44	14 février..	Arrêté portant réorganisation du service de l'Inspection des Ecoles, en Guinée française...	115
8 janvier..	Arrêté ouvrant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> pour l'ouverture d'un dépôt d'essence et de pétrole, à Farmoréah.....	44	18 février..	Arrêté modifiant celui du 12 mai 1926, fixant le mode de concession des congés du personnel des cadres locaux non soumis au régime de l'arrêté général du 17 mai 1922.....	116
10 janvier..	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1120 B. du 2 juillet 1928, ouvrant une agence postale à Tougué.....	44	19 février..	Arrêté autorisant la création d'un <i>Club Libanais</i> , à Kankan.....	116
15 janvier..	Arrêté désignant les membres des Conseil. d'arbitrage.....	66	20 février..	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures de 1 ^{re} catégorie (Société commerciale de l'Ouest-africain).....	116
15 janvier..	Décision modifiant la décision n° 29 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des contributions directes pour l'année 1929.....	67	20 février..	Arrêté portant transformation du bureau postal de plein exercice de Faranah en bureau auxiliaire.....	117
15 janvier..	Décision modifiant la décision n° 30 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des patentes et licences pour l'année 1929.....	67	21 février..	Arrêté déclarant le canton de Kadé (cercle de Koumbia) infecté de peste bovine.....	117
21 janvier..	Arrêté portant création d'une Mutuelle scolaire à l'école régionale de Boké.....	67	24 février..	Arrêté portant énumération du personnel mis à la disposition du Chef de Service temporaire du Port de Conakry.....	138
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Zénon (Georges), la concession définitive d'un terrain sis à Ditinn..	67	25 février..	Décision portant désignation des membres appelés à siéger à la Commission centrale des patentes pour l'année 1929.....	139
22 janvier..	Arrêté ouvrant une foire exposition à Kankan du 16 au 18 mars 1929.....	68	1 ^{er} mars...	Arrêté portant convocation du collège électoral indigène pour l'élection de trois membres sujets français du conseil d'Administration....	139
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Michel Albert Marc dit Marc Guernet, la concession provisoire d'un terrain de 198 hectares, sis à entre les villages de Lallera et de Boréa (cercle de Kindia).....	68	11 mars...	Arrêté fixant le tarif des abonnements aux boîtes postales.....	159
22 janvier..	Arrêté accordant à M. Mille (Charles), la concession provisoire d'un terrain de 25 hectares (sis à Dounkimanina (cercle de Mamou)...	68	11 mars...	Arrêté portant dérogation aux conditions de mise en valeur des concessions urbaines de Conakry.....	160
22 janvier..	Arrêté autorisant l'Administrateur-Maire de la commune mixte de Conakry à réunir en session extraordinaire, la Commission municipale de ladite commune mixte, le dimanche 24 février 1929.....	69	11 mars...	Arrêté approuvant le compte définitif des recettes et dépenses de la Chambre de Commerce, exercice 1928.....	160
22 janvier..	Décision portant désignation des membres devant faire partie de la Commission centrale des contributions directes pour l'année 1929...	69	11 mars...	Arrêté approuvant le budget de la Chambre de Commerce de la Guinée française pour l'année 1929.....	160
24 janvier..	Arrêté portant désignation des membres du Tribunal des Pensions pour 1929.....	69	11 mars...	Arrêté portant retrait de concession provisoire à M. Charles Mille à Dounkimanina (cercle de Mamou).....	160
1 ^{er} février..	Décision modifiant la décision n° 29 B., du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des contributions directes.....	98	11 mars...	Arrêté portant incorporation au budget local, d'un fonds de concours du budget général, de 250.000 francs.....	286
1 ^{er} février..	Décision modifiant la décision n° 30, du 7 janvier 1929, nommant les membres des Commissions des patentes et licences pour l'année 1929.....	98	11 mars...	Arrêté portant ouverture et annulation de crédits au budget local, exercice 1928.....	286
3 février..	Arrêté portant fixation du taux de l'indemnité de responsabilité aux agents spéciaux et aux gérants de caisses d'avances pour l'année 1929.....	98	11 mars...	Arrêté ouvrant au budget local, exercice 1929, un crédit supplémentaire s'élevant à 100.000 fr.	287
6 février..	Décision fixant pour l'année 1929 le nombre d'jours de prestations en nature exigibles...	99	11 mars...	Arrêté portant règlement du compte définitif du budget local de la Guinée française de l'exercice 1927.....	398
8 février..	Arrêté ouvrant à Labé une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> à l'effet d'examiner un projet de lotissement complémentaire à Labé.	99	18 mars...	Arrêté portant création d'un Conseil d'arbitrage à Souguéta.....	161
9 février..	Arrêté fixant pour le 1 ^{er} semestre 1929, les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B., du décret du 8 septembre 1912 (Délaissements forfaitaires des marins de commerce à Conakry).....	99	19 mars...	Arrêté accordant à M. Jules Tête, autorisation personnelle de recherches minières.....	161
11 février..	Décision autorisant la Société Coloniale Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur 2.000 actions nouvelles.....	100	24 mars...	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 409 F. du 11 mars 1929.....	161
13 février..	Arrêté déclarant le canton de Koulounkalan (cercle de Siguiri), infecté de fièvre charbonneuse.....	115	24 mars...	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 410, du 11 mars 1929.....	162
			28 mars...	Arrêté convoquant la Commission municipale de Conakry, en session extraordinaire.....	186
			1 ^{er} avril...	Décision portant nomination d'un censeur de la succursale de Conakry de la Banque de l'Afrique occidentale.....	186
			10 avril...	Arrêté portant retrait d'arrêté d'infection (canton de Koulounkalan, cercle de Siguiri)...	187
			11 avril...	Arrêté déclarant le canton de Bowès-Lémayo (cercle de Koumbia), infecté de peste bovine ..	187

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
11 avril....	Arrêté concernant le contingentement des alcools destinés aux usages industriels.....	187	7 mai....	Arrêté déclarant le cercle de Kankan infecté de peste bovine.....	245
11 avril....	Arrêté accordant à M. Pezon (Jean), la concession provisoire d'un terrain de 195 hectares, situé à Korofindi (cercle de Kindia).....	187	7 mai....	Arrêté prescrivant une enquête de <i>commodo</i> et <i>incommodo</i> en vue de la construction d'un dépôt d'hydrocarbures, à Conakry.....	245
11 avril....	Arrêté accordant à la Société d'Éducation Physique de la jeunesse indigène de Kindia, la location du lot 38, de Kindia.....	188	7 mai....	Arrêté autorisant la réunion de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, en session extraordinaire, en date du 10 mai 1929.....	246
11 avril....	Arrêté accordant des prorogations de délai de mise en valeur de concessions provisoires agricoles.....	188	7 mai....	Arrêté portant désignation d'un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	246
11 avril....	Arrêté portant retrait de concession provisoire et ratification d'un procès-verbal d'adjudication de la parcelle 6, du lot 65, de Conakry..	188	13 mai....	Arrêté accordant à la Compagnie des Mines de la Falémé-Gambie l'autorisation personnelle de procéder aux prospections minières.....	262
11 avril....	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire à M. Houssein Zaher, à Dabola.....	189	13 mai....	Décision autorisant le Service du Chemin de fer à occuper, en vue d'y créer une plantation de tecks une parcelle de terrain d'environ 25 hectares.....	263
11 avril....	Arrêté accordant à la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale, la concession provisoire d'un terrain de 169 hectares, situé à Ouankifong (cercle de Conakry).....	189	14 mai....	Arrêté accordant à M. Charlier, l'autorisation de se livrer aux prospections minières.....	262
11 avril....	Arrêté accordant à M. Saïd Watty, la location d'un terrain de 1 hectare 09 ares, situé à Comoyah (cercle de Kindia).....	189	14 mai....	Décision constituant la Commission des concessions de Pita.....	263
11 avril....	Arrêté portant résiliation de location de terrain domanial à Kankan.....	190	16 mai....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession de terrain domanial.....	263
11 avril....	Arrêté portant location de terrains sis à Boola, Kouloundou et Konsankoro (cercle de Beyla)..	190	16 mai....	Arrêté portant location de terrain sis à Ouassou et Soukouralla.....	263
11 avril....	Arrêté portant retrait de concession provisoire et ratification d'un procès-verbal d'adjudication de la parcelle 5, du lot 64, de Conakry..	191	16 mai....	Arrêté portant résiliation de terrain domanial à Kérouané.....	264
11 avril....	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	191	16 mai....	Arrêté accordant à M. Déville (Charles), la concession provisoire d'un terrain de 4 hectares 26 ares, sis à Kérouané (cercle de Beyla).....	264
13 avril....	Décision portant revision de la liste électorale au Conseil supérieur des Colonies.....	214	16 mai....	Arrêté accordant à M. Paillet (Paul), la concession provisoire d'un terrain de 193 hectares 50 ares, situé sur les territoires des villages de Boréa, Koromania, Soumboïa et Soumbadé (cercle de Kindia).....	264
15 avril....	Arrêté fixant l'organisation et le fonctionnement du service de contrôle de l'émigration et de l'immigration.....	214	16 mai....	Arrêté modifiant la répartition par articles et paragraphes des crédits ouverts aux différents chapitres du budget local, exercice 1928.	265
16 avril....	Arrêté fixant les indemnités de fonctions des observateurs des stations météorologiques.....	215	18 mai....	Arrêté déclarant les cercles de Kouroussa et Siguiri infectés de peste bovine.....	265
17 avril....	Arrêté accordant des dispenses de francisation et de congé annuel.....	215	18 mai....	Arrêté autorisant provisoirement M. Boudaud, à représenter les parties devant le Tribunal de première instance de Conakry.....	265
19 avril....	Arrêté constituant une Commission de classement pour rélévation individuelle.....	215	21 mai....	Arrêté fixant les attributions des Bureaux du Gouvernement.....	266
22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Conakry et Kankan.	216	23 mai....	Décision autorisant la Société des Plantations du Fouta-Djallon à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur ses actions et parts bénéficiaires.....	267
22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Boké, Kindia, Dabola, Kouroussa et Mamou.....	216	28 mai....	Arrêté désignant un membre <i>ad hoc</i> pour la Commission municipale de Conakry.....	287
22 avril....	Arrêté portant fixation du taux de l'impôt foncier dans les centres de Labé, Siguiri, Bissikrima et Victoria.....	217	28 mai....	Arrêté désignant un membre <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de Conakry.....	287
22 avril....	Arrêté fixant le montant des sommes à consigner pour le rapatriement éventuel des indigènes en Guinée française et déterminant la redevance exigible pour délivrance des pièces d'identité.....	217	30 mai....	Arrêté municipal modifiant les délais d'application de l'arrêté du 15 septembre 1928, relatif à l'installation des fosses d'aisance et au service des vidanges.....	368
22 avril....	Arrêté fixant en Guinée française les conditions d'application du décret du 4 avril 1925, sur le régime des armes et munitions.....	217	30 mai....	Arrêté municipal réglementant les marchés de la ville de Conakry.....	369
1 ^{er} mai....	Arrêté rapportant l'arrêté local du 7 avril 1924 portant fixation du montant des indemnités de fonctions allouées aux fonctionnaires et agents chargés d'un service municipal dans la commune mixte de Conakry.....	244	30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications au règlement et tarif du Service des Eaux.....	371
3 mai....	Arrêté déclarant le cercle de Koumbia infecté de peste bovine.....	245	30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de cession de courant électrique.....	371
			30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de la fourrière (waggonnets Decauville).....	371

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant augmentation des droits d'abatage.....	372	11 juillet...	Arrêté portant retrait d'une concession provisoire de 171 hectares 70 ares (87 hect. + 84 hect. 70 ares), sise à Kouria et transfert avec prorogation de délai de la parcelle de 87 hectares dud t terrain.....	339
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de la fourrière (chiens).....	372	11 juillet...	Arrêté approuvant un plan de lotissement complémentaire de la ville de Labé.....	339
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de la fourrière (animaux domestiques).....	372	11 juillet...	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 33 du lot 64 de Conakry).....	340
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant augmentation des droits de concession au cimetière.....	373	11 juillet...	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 1 des parcelles 1, 2, 5 et 6 du lot 47 du plan cadastral de Kankan.....	340
30 mai....	Délibération de la Commission municipale de Conakry, portant modifications aux tarifs de cession d'eau à M. J. Burki.....	373	11 juillet...	Arrêté accordant à M. Ferracci (Jean-Baptiste), la concession provisoire d'un terrain de 23 hectares 51 ares 16 centiares, sis à Matam (cercle de Conakry).....	340
5 juin....	Arrêté déclarant le cercle de Beyla infecté de peste bovine.....	288	11 juillet ..	Arrêté accordant à M. Dimitri Kyriacopoulos, un permis d'exploitation forestière trentenaire d'un terrain de 280 hectares environ, sis à Bilima-Hénére (cercle de Mamou).....	341
10 juin....	Arrêté déclarant le cercle de Kissidougou infecté de peste bovine.....	288	11 juillet...	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 9 et 13 du lot 34 de Conakry)...	341
12 juin....	Arrêté portant convocation et nomination des membres du Conseil de revision classe 1929....	288	11 juillet...	Arrêté approuvant le compte administratif, exercice 1928, de la commune mixte de Conakry.....	341
12 juin....	Arrêté transformant le bureau auxiliaire de Faranah en bureau des Postes de plein exercice.....	288	11 juillet...	Arrêté approuvant le budget supplémentaire 1929, de la commune mixte de Conakry.....	342
18 juin....	Arrêté portant nomination à Kankan, d'un préposé du Trésor et d'un receveur municipal intérimaire.....	314	11 juillet...	Arrêté approuvant le compte administratif de la commune mixte de Kankan, exercice 1928	342
25 juin....	Arrêté approuvant un arrêté municipal portant réglementation des marchés de la ville de Conakry.....	314	11 juillet...	Arrêté approuvant le budget supplémentaire de la commune mixte de Kankan, exercice 1929.	342
29 juin....	Arrêté portant transformation du bureau auxiliaire de Pita en bureau des Postes de plein exercice.....	335	11 juillet...	Arrêté portant fixation pour 1930, de la valeur des produits miniers, pour le calcul des droits à percevoir.....	414
2 juillet...	Arrêté approuvant les diverses délibérations de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry, portant augmentation des taxes municipales.....	335	15 juillet...	Arrêté modifiant la composition de la Commission de surveillance des Prisons.....	367
2 juillet...	Arrêté fixant pour le 2 ^e semestre 1929 les coefficients de majoration à appliquer aux tarifs de l'annexe B du décret du 8 septembre 1912. (Délaissements forfaitaires des marins de commerce à Conakry).....	335	17 juillet...	Arrêté accordant à MM. Apôtre Foufounis et Cie un contingent d'alcool à brûler.....	367
6 juillet ..	Décision interdisant la circulation sur le chemin rural Kankan-Beyla.....	336	22 juillet...	Arrêté modifiant le tableau annexé à l'arrêté du 18 mars 1926, portant création de circonscriptions et secteurs médicaux	367
8 juillet ..	Arrêté fixant pour le compte des Européens et assimilés des frais de vaccination de bétail.	336	22 juillet ..	Arrêté fixant en Guinée française le taux du supplément de fonctions alloué à l'officier subdivisionnaire chargé de l'éducation physique...	367
8 juillet ..	Arrêté déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine.....	336	22 juillet...	Arrêté autorisant la Commission municipale de la commune mixte de Conakry à se réunir en session extraordinaire.....	368
11 juillet...	Arrêté modifiant le taux de l'indemnité compensatrice de logement. (Majoration des indemnités de zone et de résidence).....	336	23 juillet..	Arrêté nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	368
11 juillet ..	Arrêté accordant des concessions définitives à Kindia, Siguiri et Bissikrima.....	337	24 juillet ..	Décision autorisant la <i>Société des Plantations de la Guinée française</i> à acquitter par abonnement le droit de timbre exigible sur ses actions.....	368
11 juillet...	Arrêté accordant des concessions définitives à Tougué, Boffa, Kissidougou et Faranah.....	337	6 août....	Décision accordant un prélèvement à titre exceptionnel sur les fonds disponibles de la Caisse de réserve d'une somme de 1.000.000 de francs.....	398
11 juillet...	Arrêté portant fusion en une seule parcelle numérotée 9 des parcelles 9 et 13 du lot 34 du plan cadastral de Conakry.....	337	9 août....	Décision constituant la Commission des concessions de Mamou.....	399
11 juillet...	Arrêté accordant à M. J.-B. Dourousseaud, la concession provisoire agricole d'un terrain de 7 hectares sis à Kolenté (cercle de Kindia).	338	17 août....	Décision désignant une Commission pour approbation du compte définitif du budget local, exercice 1928.....	414
11 juillet...	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concession provisoire.	338	17 août....	Arrêté autorisant la Compagnie d'Agriculture, d'Industrie d'Afrique à effectuer différents travaux de prise d'eau.....	414
11 juillet...	Arrêté autorisant la Société Guinéenne de culture à effectuer différents travaux de prise d'eau.....	338	20 août....	Arrêté classant sous la rubrique « Service du Trésor » le supplément de fonctions alloué aux porteurs de contraintes.....	415
11 juillet...	Arrêté portant location à la Société Commerciale de l'Ouest-Africain d'un terrain de 450 mètres carrés, formant le lot 10 du lotissement provisoire de Kissidougou	339			

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
26 août....	Arrêté portant création d'un Conseil d'arbitrage.....	415	19 sept....	Arrêté portant transfert de concession agricole provisoire sise dans le cercle de Kindia (Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique).....	464
26 août....	Arrêté autorisant le fonctionnement de la Société musicale les <i>Joviales Symphonies</i>	415	19 sept....	Arrêté portant transfert de bail décennal d'un terrain situé à Kolenté (M. Raymond Bernis)...	465
30 août....	Décision autorisant l' <i>Union Artistique, Sportive et de Tir</i> , de Conakry à organiser une loterie.....	435	19 sept....	Arrêté portant transfert de concession agricole provisoire dans le cercle de Kindia (Société des Cultures et Bananeraies du Kin-San).....	465
31 août....	Décision autorisant M. Azzet Alameddine, sujet libanais à exercer à Conakry la profession d'agent en Douane.....	435	19 sept....	Arrêté autorisant M. Roumens (Paul), à installer sur la rivière Kolenté une prise d'eau pour l'irrigation de sa concession.....	465
3 sept....	Décision accordant un prélèvement exceptionnel de 500.000 francs sur les fonds de la Caisse de réserve.....	435	19 sept....	Arrêté autorisant la Compagnie Agricole de Guinée, à construire divers barrages et prises d'eau.....	466
7 sept....	Arrêté fixant les traitements du personnel des cadres locaux de la Guinée française.....	435	19 sept....	Arrêté autorisant M. J.-B. Durousseaud, à effectuer une prise d'eau dans la Kolenté.....	466
9 sept....	Arrêté créant en Guinée française une Commission chargée d'examiner les demandes d'allocations formulées par les familles dont le soutien a été appelé sous les drapeaux.....	439	19 sept....	Arrêté portant règlement du compte définitif du Budget local de la Guinée française de l'exercice 1928.....	570
10 sept....	Arrêté fixant la composition des commissions de visite et de contre-visite.....	439	19 sept....	Arrêté portant fixation de taxes téléphoniques.....	571
10 sept....	Arrêté accordant à M. Gérard, l'autorisation personnelle de recherches minières.....	440	22 sept....	Décision modifiant la décision n° 1441 B, du 30 août 1929, autorisant l' <i>Union Artistique, Sportive et de Tir</i> de Conakry, à organiser une loterie.....	466
10 sept....	Arrêté portant incorporation au budget local, exercice 1929, d'une subvention de 250.000 francs et d'un fonds de concours de 1.000.000 de francs par le budget général.....	594	22 sept....	Décision nommant des membres de la Commission des patentes de Conakry.....	467
10 sept....	Arrêté portant ouverture de crédits supplémentaires, de rubriques nouvelles et d'annulation de crédits à divers chapitres du budget local, exercice 1929.....	594	22 sept....	Décision fixant les soldes des chefs de quartier de la ville de Kankan.....	467
12 sept....	Arrêté rendant provisoirement exécutoire l'arrêté local n° 1522 F., du 10 septembre 1929.....	440	25 sept....	Décision allouant au Budget général de l'Afrique occidentale française une subvention de vingt mille francs (20.000 fr.) pour participation aux Fêtes du Centenaire de l'Algérie.....	467
19 sept....	Décision fixant le nombre de classes dans les écoles de la Colonie pour l'attribution de l'indemnité de direction.....	461	27 sept....	Décision désignant les membres de la Commission extraordinaire prévue à l'article 51 de instructions du 27 janvier 1911.....	468
19 sept....	Arrêté chargeant le Chef du bureau des Douanes de Conakry du recouvrement des droits d'entrée et de sortie pour le compte du Trésorier-payeur et lui allouant, à ce titre, l'indemnité de responsabilité de 30/100.....	461	28 sept....	Décision nommant les membres de la Commission locale de révision des mercuriales du 1 ^{er} semestre 1929-1930.....	487
19 sept....	Arrêté accordant à la Société Guinéenne de Culture la concession provisoire d'un terrain de 75 hectares environ, sis entre les villages de Fanéya et Béréakori (cercle de Kindia).....	461	30 sept....	Arrêté fixant la date des opérations et la composition des commissions de recrutement pour l'année 1929-1930.....	487
19 sept....	Arrêté accordant des concessions définitives à Bissikrima, Pita et Victoria.....	462	7 octobre.	Arrêté créant des circonscriptions vétérinaires.....	489
19 sept....	Arrêté accordant à titre définitif à la Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique, un terrain de 58 hectares 42 ares 30 centiares, situé aux environs de Kindia (cercle dudit).....	462	7 octobre	Décision portant prélèvement exceptionnel de 500.000 francs sur la Caisse de réserve.....	489
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M ^{me} Jules Barateau, née Elise Rauber).....	463	12 octobre.	Décision nommant deux membres <i>ad hoc</i> de la Commission municipale de la commune mixte de Conakry.....	490
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M. Sadeck Houssein).....	463	15 octobre.	Arrêté autorisant la construction d'une mosquée à Dabola.....	523
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession de la Société des Pétroles Shell de l'Ouest-Africain).....	463	15 octobre.	Arrêté portant affectation de la parcelle 9 du lot 61 de Conakry, au service du Chemin de fer de Conakry au Niger.....	523
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession M. Jules Barateau).....	464	15 octobre.	Arrêté portant modification au plan de lotissement de Dinguiraye.....	523
19 sept....	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial (concession MM. Edouard Burki et Lestel).....	464	15 octobre.	Arrêté ratifiant un procès-verbal d'adjudication de concession provisoire de terrain domanial.....	523
			15 octobre.	Arrêté ratifiant des procès-verbaux d'adjudication de concession provisoire de terrains domaniaux.....	524
			15 octobre.	Arrêté portant location à M. Joanidès Dimitri, d'un terrain de 2.210 mètres carrés, situé à N'Zérékoré.....	524
			15 octobre.	Arrêté accordant à M. Alséni Moussa Kleit, la concession définitive du lot 82 B de Victoria.....	525
			15 octobre.	Arrêté portant transfert de concession provisoire urbaine et attribution de titre définitif...	525

DATES	ANALYSE	PAGES	DATES	ANALYSE	PAGES
1929			1929		
15 octobre.	Arrêté portant prorogation de délai de mise en valeur de concessions provisoires	525	13 nov.....	Arrêté déclarant le canton de Labé infecté de fièvre charbonneuse	571
15 octobre.	Arrêté portant retrait de permis d'occupation provisoire d'un terrain de 900 mètres carrés, sis à Colo (cercle de Boffa)	526	14 nov.....	Décision portant prélèvement exceptionnel de 400.000 francs sur les fonds de la Caisse de réserve	571
15 octobre.	Arrêté portant retrait de concession provisoire (parcelle 4 du lot 45 de Conakry)	526	14 nov.....	Arrêté autorisant la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale française à effectuer divers travaux de prise d'eau en rivière	571
15 octobre.	Arrêté accordant à la Société des Bananeries Africaines, la concession provisoire d'un terrain de 199 hectares, situé à Dubréka (cercle de Conakry)	526	16 nov.....	Arrêté portant prorogation jusqu'au 28 février 1930 de la période pendant laquelle peuvent se consommer certaines dépenses relatives à divers services du matériel (Travaux)	572
15 octobre.	Arrêté autorisant la Société L. Roumens et Compagnie, à établir un barrage avec prise d'eau	527	20 nov.....	Arrêté prorogeant l'arrêté n° 800 P du 7 mai 1929, déclarant le cercle de Kankan infecté de peste bovine	572
15 octobre.	Arrêté portant exonération d'amendes d'enregistrement encourues par la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale	527	20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 869 E du 18 mai 1929, déclarant les cercles de Siguiri et Kouroussa infectés de peste bovine	572
15 octobre.	Arrêté portant remise d'amendes d'enregistrement à la Compagnie Guinée-Niger	527	20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 984 E du 10 juin 1929, déclarant le cercle de Kissidougou infecté de peste bovine	573
21 octobre.	Décision portant délégation de crédits pour la Fête de la Victoire du 11 novembre 1929	527	20 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 780 E du 3 mai 1929, déclarant le cercle de Koumbia infecté de peste bovine	573
21 octobre.	Décision autorisant la Société Coloniale, Agricole, Commerciale et Industrielle de l'Afrique occidentale à acquitter par abonnement le droit exigible sur ses actions d'apport	528	25 nov.....	Décision nommant les membres de la Commission chargée de la revision des listes électorales consulaires pour 1930	595
23 octobre.	Décision nommant les commissions de revision des listes électorales partielles des cercles pour l'élection de membres sujets français au conseil d'Administration	528	28 nov.....	Arrêté portant création d'un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn	595
29 octobre.	Arrêté autorisant le fonctionnement de la Société de <i>Secours Mutuels</i> de Mamou	550	29 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 2005 B. du 28 novembre 1929, créant un bureau de poste auxiliaire rural à Ditinn et portant création d'un bureau de poste auxiliaire à Ditinn	595
30 octobre.	Arrêté fixant la date à partir de laquelle est alloué en Guinée française le supplément de fonction prévu en faveur de l'officier subdivisionnaire chargé de l'Education physique	550	9 déc.....	Arrêté rapportant l'arrêté n° 1167 E du 8 juillet 1929, déclarant le cercle de N'Zérékoré infecté de peste bovine	596
9 nov.....	Arrêté rapportant l'arrêté du 11 juillet 1929 ayant modifié le taux de l'indemnité compensatrice de logement	550	10 déc.....	Arrêté autorisant la Compagnie Française de l'Afrique occidentale à ouvrir un dépôt mixte de 2 ^e catégorie à Forécariah	596

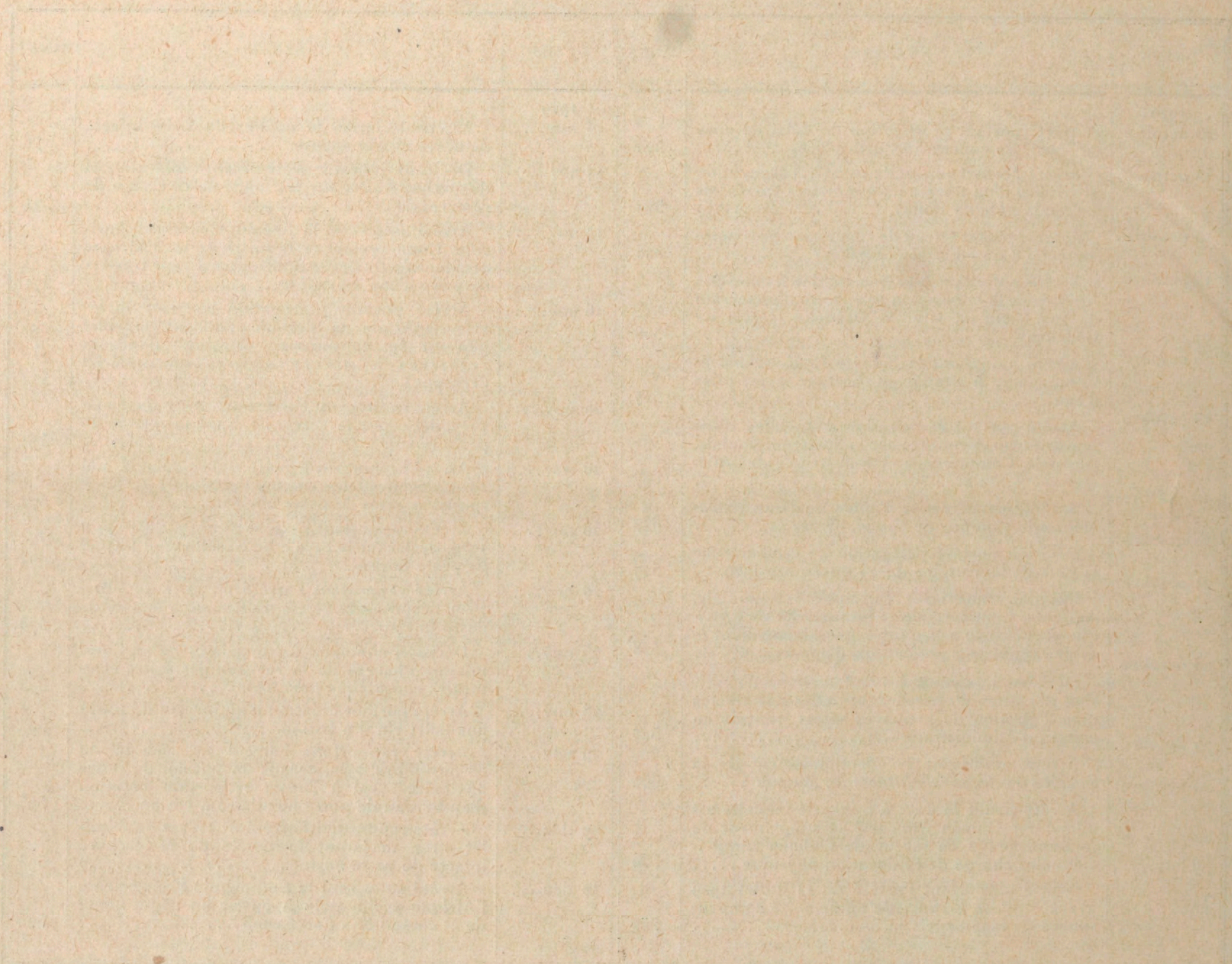


TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS





A		B	
	Pages.		Pages.
Abdou Radiagui.....	80	Ba Abdoulaye.....	292, 321
Abdoul Gadiri.....	441, 469, 491	Ba Aboubakarime.....	552, 575
Abdou Goudoussi.....	399	Ba Amadou.....	268, 400, 490, 598
Abdoulaye.....	79, 475, 476, 497, 498, 558, 559	Ba Baïlo.....	597
Abdoulaye Baïlo.....	79	Ba Boubakar.....	44, 401, 574
Abolly (François).....	81	Ba Cèllou.....	46, 81, 103, 400
Acar (Alexandre).....	13	Ba Fodé Diabi.....	374
Accambray.....	66, 229, 404, 462, 536, 556	Ba Fodé Madi.....	399
Accar (Alexandre).....	426	Ba Ibrahima.....	79, 141, 268, 343, 400
Achille.....	417	Ba Ibrahima Timbi.....	442
Acia Morgane.....	315	Ba Issa.....	223
Adama Timbo.....	227	Ba Kamissoko Moussa.....	118
Agostini.....	72, 532, 575	Ba Maadiou.....	101, 118
Ahyée (M ^{me}).....	533	Ba Madani Sabitou.....	76, 444
Ail Michi.....	168, 199	Ba Mamadou.....	11, 12, 21, 78, 314, 419
Aïssar Zaïdan.....	41, 42, 194	Ba Mamadou Falilou.....	343
Aladissi.....	79	Ba Oumar.....	443
Alarba Samba.....	475, 497, 557	Ba Saidou.....	321
Alexis Lamina.....	598	Ba Samba.....	378
Alfa Abdoulaye.....	80, 81	Ba Sellou.....	165
Alfa Alarimi.....	80	Ba Souleymane.....	76, 343, 374
Alfa Aliou.....	80	Ba Tierno.....	444
Alfa Allesséni.....	80	Ba Tierno-Maadiou.....	81
Alfa Amadou.....	80	Ba Tierno Saidou.....	248, 574
Alfa Amadou Bobo.....	529	Baatard.....	292
Alfa Amadou Talibé.....	81	Baba Bowal.....	528
Alfa Amadou Tierno.....	45	Baba Fall.....	14, 15
Alfa Amar.....	79	Baba Kali.....	78
Alfa Bakar.....	79, 80, 81, 163, 192, 193, 247	Baba Niakasso.....	79
Alfa Bakar Biro.....	45, 441	Baba Soudan.....	15
Alfa Ibrahima.....	10, 80, 81, 314	Babadi Moria.....	73
Alfa Ibrahima Cola.....	46, 81, 248	Babara Pierre.....	22
Alfa Mamadou.....	81, 551		
Alfa Mamadou Baïlo.....	551		
Alfa Mamadou Béla.....	80, 81		
Alfa Mamadou Bobo.....	247, 45		
Alfa Mamadou Lama.....	441		
Alfa Mamadou Paran.....	248		
Alfa Mamadou Paté.....	192		
Alfa Mamadou Tierno.....	248		
Alfa Midiao.....	80, 247		
Alfa Mouctar.....	80		
Alfa Oumarou.....	80, 81, 247, 343		
Alfa Oumarou Bagou.....	45, 80, 248		
Alfa Ousmani.....	81		
Alfa Saliou.....	46, 79, 80, 81, 247, 248, 291		
Alfa Yagouba.....	81		
Alfa Yaya.....	80		
Ali Samba.....	117, 418		
Aliana Tamba.....	317		
Alimou.....	79		
Aliou Mamadou.....	227		
Allain (Lucien).....	13, 493, 599		
Allal Samba.....	476, 498, 559		
Allaourou.....	79		
Allard.....	493, 579		
Allegrier.....	163, 315, 316, 492		
Allé Kagui.....	475, 497, 558		
Allemand (René).....	417, 493		
Alliou.....	475, 497, 558		
Allona Nin Dai.....	224		
Alloufa (Norbert).....	192		
Almand.....	493, 552		
Almamy Fodé Camara.....	191		
Almamy Sandalia.....	77		
Alphand (Charles).....	120		
Alphand (M ^{me}).....	120		
Aly Houssein Hélaï.....	46		
Amadou.....	79, 476, 498, 559		
Amadou Aly.....	598		
Amadou Baïlo.....	79, 81, 195, 247, 399		
Amadou Dian.....	248, 400		
Amadou Diouldé.....	491		
Amadou Gorka.....	79		
Amadou Oury.....	195, 441		
Amadou Pérédio.....	81		
Amadou Saliou.....	79		
Amadou Tidiani.....	48		
Amara Demba.....	142		
Amara Kamara.....	15		
Amine Elias Adess.....	263	Babin René.....	289, 395
Amine Raffeh.....	150	Bacquey Paul.....	46, 401, 530
Aminthe (Camille).....	108, 129, 148, 535, 580	Badier Martial.....	164, 220, 493
Aminthe Blanche (M ^{me}).....	20, 105, 535, 555	Baeumler Edouard.....	416
Anaclet Loemba.....	76	Bagayoko Coma.....	291
André.....	15, 195, 318, 468, 529	Bagayoko Dougouye.....	442
André (M ^{me}).....	472	Bagnaro André.....	20, 105
André (Pierre).....	166	Bague Momo.....	319
André (Robert).....	159, 162, 491	Bah Abdoulaye.....	344, 469, 470
Andrieu.....	342	Bah Abdourahamane.....	472
Angeli (Roger).....	459, 460	Bah Maadiou.....	344, 345, 443
Ansaré Ali.....	383	Bah Mahadiou.....	117
Ansoumani.....	476, 498, 559	Bah Mamadou.....	79
Anziani.....	49, 75	Bah Oumar Rafiou.....	443
Aransau (Martin).....	165	Bah Sory Ibrahima.....	344
Aransau (M ^{me}).....	14, 165	Bailly Pierre.....	12, 394
Arbitre.....	219, 248	Baïlo.....	475, 497, 558
Aribaut (Paul).....	346	Baïlo Alfa.....	565
Aribaut (M ^{me}).....	346	Baïlo Alfa Amadou.....	574
Aribot Mamadou.....	418, 444	Baïlo Amadou.....	45, 476, 498, 530, 559
Aribot Soriba.....	44	Baïlo Diouldé.....	475, 497, 558
Ariouma.....	475, 497, 558	Baïlo Samba.....	419
Ariste.....	21, 66	Baio Toumané.....	224
Armstrong.....	41	Baka Guilaogui.....	476, 498, 559
Arqué.....	488, 553	Bakar Laria.....	247
Arsac (Etienne).....	21	Bakar Sidi.....	76, 247
Assad (Alexandre).....	190	Bakar Toumani.....	401
Assaf Darwich Habib.....	534	Bakayoko.....	443
Assad (Gabriel).....	360	Bakayoko Bandiougou.....	221
Assad Latifé Habeouk.....	525	Bakayoko Missa.....	222
Assad Melhem.....	554	Bakayoko Samba.....	83
Assad Rachid.....	290	Bakayoko Toumané.....	223, 383, 444
Assad Zaka Bejjani.....	536, 556	Bala Bowal.....	268
Assad Dagher.....	46	Baldé Alfa Oumarou.....	597
Assidine Kalil Ali.....	580	Baldé Amadou.....	419
Atigou.....	79	Baldé Boubakar Sidi.....	444
Aubert (Jean).....	149, 564	Baldé Ibrahima.....	598
Augé.....	192, 219, 394	Baldé Hamidou.....	343
Augé (M ^{me}).....	219	Baldé Mamadou Aliou.....	343
Augier.....	114, 316	Baldé (Marie).....	47
Aussenac (René).....	21, 43, 101	Baldé Oumarou.....	73
Ayoub Ibrahim.....	524	Baldé Saikou.....	444
Ayro Samba.....	418	Baldé Samba.....	529
Aziz Abeiche.....	121, 337	Baldé Sekhou.....	400
Azzet Alameddine.....	435	Baldé Tierno Moussa.....	530
		Bamba Bala.....	16, 224
		Bamba Fodé.....	319
		Bamba Kali Dounzou.....	222
		Bamba Lanciné.....	600
		Bamba Lansana.....	469
		Bamba Sidiki.....	383
		Banar Kabé.....	222
		Bancal (Louis).....	394, 399
		Bandé Sory.....	319
		Bandia Doumbia.....	223
		Bango (Benoît).....	76
		Bango (Eliazar).....	66
		Bangoura Abdoulaye.....	193, 443
		Bangoura Abou.....	17, 197
		Bangoura Aly.....	317
		Bangoura Amara.....	383
		Bangoura Ansoumani.....	76, 247, 319
		Bangoura Bakary.....	383, 532
		Bangoura (Benoît).....	12, 76, 598
		Bangoura Bintia.....	533
		Bangoura Bocary.....	77
		Bangoura (Cyprien).....	73
		Bangoura Dantouma.....	76
		Bangoura Dioni.....	224
		Bangoura (Edouard).....	418
		Bangoura Facourou.....	416
		Bangoura Farenké.....	89, 166, 195, 445
		Bangoura Fassinet.....	220, 221, 443
		Bangoura (Firmin).....	76, 320, 495, 576
		Bangoura Fodé.....	15, 345
		Bangoura Fodeya.....	20, 76
		Bangoura (François).....	13, 80, 493, 574
		Bangoura Gouly.....	77, 471
		Bougoura Ibirila.....	16, 76
		Bangoura Ibrahima.....	77, 81, 89, 321, 384
		Bangoura Ismaila.....	444

	Pages.
Bangoura (Joseph).....	321, 346
Bangoura Karimou.....	416, 442
Bangoura Kerfalla.....	14, 46, 118, 193, 315, 375, 442, 469
Bangoura (Laurent).....	441
Bangoura Lucéni.....	223
Bangoura Ma.....	248
Bangoura Mamadou.....	168, 199
Bangoura Maga Mori.....	76
Bangoura Mangué.....	598
Bangoura Mangueyi.....	76
Bangoura Momo.....	14, 17, 237, 315, 321, 476, 498, 532, 559
Bangoura Morlaye.....	319
Bangoura Moussa.....	77, 442
Bangoura Ousmane.....	76
Bangoura Oussou.....	418
Bangoura Sakhoba.....	345
Bangoura Sédou.....	195
Bangoura Sény.....	319, 494, 530
Bangoura Sogbé.....	76
Bangoura Soriba.....	375, 476, 498, 559
Bangoura Sougbou.....	474
Bangoura Tambaya.....	76
Bangoura Tioto.....	76
Bangoura Youladi.....	469
Bantignel Admou.....	375
Bara (Jean-Louis).....	374
Bara (Pierre).....	444
Barateau.....	90, 104, 129, 171, 406, 464
Barateau (Jules M ^{me}).....	457, 463
Barbe (Pierre).....	487
Barde.....	73, 165, 376, 377, 493, 531
Bari Abdoulaye n° 1.....	21, 78
Bari Abdoulaye n° 2.....	21
Bari Aguibou.....	78
Bari Alfa Abdoulaye.....	78, 163, 248
Bari Alfa Ibrahima.....	78, 343
Bari Alfa Mamadou.....	76
Bari Alhassana.....	470
Bari Alimou.....	21
Bari Aliou.....	78, 163
Bari Amadou.....	78, 290, 400
Bari (Antoine).....	76, 220
Bari Baba Alimou.....	442
Bari Bapaté.....	80
Bari Bassirou.....	78
Bari Boubakar.....	11, 78, 80, 315, 317, 401
Bari Ibrahima.....	78, 79, 81, 117, 374
Bari Kaba Mamadou.....	22
Bari Khaïra.....	247, 315
Bari Kolia.....	80
Bari Lamarana.....	118
Bari Lansana.....	530
Bari Mahi.....	78
Bari Mamadou.....	46, 476, 498 534 559
Bari Mamadou Dieyla.....	343
Bari Modi Alarba.....	78
Bari Modi Oury.....	80
Bari Mohamadou Saïdou.....	12
Bari Nouhou.....	46, 118, 442
Bari Oumar Rafiou.....	401
Bari Oumarou.....	11, 22, 70, 247, 442
Bari Ousmane.....	78
Bari Saidou Amadou.....	469
Bari Sékou.....	319, 494
Bari Sori.....	22
Bari Tierno Ibrahima.....	78
Baril.....	6, 104
Barillot (Etienne).....	249
Barillot (M ^{me}).....	249
Baro Fassimidi.....	442
Baro Mamadi.....	10, 12, 76, 416
Baro Souleymane.....	400
Barralis (Georges).....	529
Barri Boubakar.....	72
Barrue.....	21, 465
Barry Bemba.....	78, 416
Barry Boubakar.....	165
Barry Paul.....	468, 597
Barry Oury.....	552

	Pages.
Bartoli.....	194, 316, 598
Bary Aliou.....	400
Bary Amadou.....	345
Bary Baba Alioune.....	46
Bary Boubakar.....	444
Bary N'Dourou.....	254, 601
Bary Négue.....	80
Bary Ibrahima.....	11, 314
Bary Mamadou.....	104, 315, 375, 476, 477, 498, 499, 559, 533, 560
Bary Mody Sadou.....	345
Bary Mouktar.....	445
Bary Oumar Rafiou.....	317
Bary Sadou Mody.....	533
Bary Saké.....	80
Bary Souleymani.....	475, 497, 558
Bary Yéro.....	444
Bassa Issa.....	80
Bassirou Mamadou.....	420, 553
Bassy Kalakho.....	77
Bata Mamadou.....	476, 498, 559
Bataille.....	163
Bataille (M ^{me}).....	163
Batéhilé Samba.....	224
Baudoin.....	288
Baya Roro.....	383
Baye Hamady.....	476, 498, 559
Baye Moussa.....	475, 497, 558
Bayo Mamadou Laho.....	444
Bayoro Kafala.....	82
Bazin.....	53, 492
Beaudry (Jules).....	194
Beaudry (M ^{me}).....	194
Bédin.....	21, 42, 50, 53, 232, 401
Béguin.....	47, 102
Beindou (Léno).....	344, 443
Béjani.....	462
Belet (Maurice).....	393
Benga (Etienne).....	377, 419
Benké Samako.....	221
Benoit (Etienne).....	346, 495, 551
Bentégeat.....	75
Bentoumadi.....	575
Bérété Amara.....	82, 83
Bérété Lanfia.....	82
Bérété Mamadou.....	78
Bérété Missa.....	400
Bérété Namory.....	46, 400
Bérété Nankouman.....	443
Bérété Sako.....	82
Bérété Sitaffa.....	83
Bérété Solo.....	84
Bernadou.....	69, 103 119, 251
Bernard (Auguste).....	344, 443
Bernard (Jules).....	162, 163, 252, 254, 598
Bernard (M ^{me}).....	598
Bernis (Raymond).....	20, 161, 169, 338, 457, 465, 535
Berthelot.....	529
Berthet.....	16, 139, 140, 393
Berthomé.....	334, 472, 553
Berthon (Maral).....	104, 196, 253
Berthonnière.....	69, 120, 292
Bertrand (Anicet).....	6, 20, 41, 54, 70, 105, 316, 368, 371, 372, 373
Besse (François).....	20, 105, 163
Bessièrès (Georges).....	16, 292, 419, 445
Bessièrès (M ^{me}).....	270, 445
Beynis.....	21, 255, 271, 462
Biaré Sira.....	76
Bibault (Isidore).....	193
Bibault (M ^{me}).....	193
Bilo Mamadou.....	318, 574
Bindou Mara.....	475, 497, 558
Biras (André).....	105, 144
Biras (Henri).....	20, 105
Biré Kourouma.....	315
Bitterlin.....	162, 490
Bizot.....	73
Blanc (Gabriel).....	101
Blanc (M ^{me}).....	

	Pages.
Blanquier (Gabriel).....	253, 533
Bloch (Daniel).....	68, 150, 265, 277
Blondel (Antoine).....	20, 105, 251, 291
Blondel (Fernand).....	269
Bobin (Ernest).....	493
Bobo Daouda.....	444
Bobo (Jean-Pierre).....	17
Bobo Kamano.....	191
Bobo Mamadou.....	163
Bobo Zoumanigui.....	475, 497, 558
Bocage (Frédéric).....	143, 459, 460, 533
Bokary (Charles).....	12, 76, 598, 316
Bogba Koibogui.....	383
Boismare (Lucien).....	272, 294
Boissier-Palun.....	70, 104, 118, 393
Bokar Biro.....	45, 78, 192, 247, 289, 523, 528
Bakar Siddi.....	79
Bokary Cherif.....	78, 524, 528
Boli Kollé.....	77
Bomboh (Louis).....	81
Bonamico.....	12, 316
Bonjour (Henri).....	101
Bonnafous (M ^{me}).....	74
Bonnenfant (Gilbert).....	102
Bonnet.....	449, 474
Boré (Germain).....	73
Boré (M ^{me}).....	73
Bori Bobodi.....	80
Bos (Jean).....	194
Bossart (René).....	291
Bossuet (Jacques).....	171, 179
Boubakar.....	79, 475, 497, 557
Boube.....	225, 270
Boube (M ^{me}).....	495, 600
Boubet.....	166, 196, 321, 533
Boubou Almamy.....	170
Bouchat.....	74, 322
Boucher.....	13, 598
Boudaud (Henri).....	261, 265, 579, 602
Boudet (Georges).....	487
Boudeville (Raoul).....	123, 124, 129
Bouet.....	66
Boulanger (René).....	192
Boulet.....	18
Boulou Penda.....	223
Boundouka Fodé.....	66
Bouquillon (Henri).....	66
Bourama Diakité.....	15
Bourahima Soriba.....	224
Bourdarie.....	105
Bouré (Alexandre).....	76
Boutanos (Georges).....	106, 462
Bouyé.....	475, 497, 558
Bouyer.....	197, 399
Bouyssou.....	22, 198
Bournay.....	149
Boy (Bernard).....	20
Boy Dembélé.....	269
Boy Samba.....	118
Boye.....	79
Boye Dian.....	320, 418, 475, 497, 558
Boye Dièye de Méguèye Amadou.....	21
Brière de l'Isle.....	315, 343
Brière Marie (M ^{lle}).....	220
Briggs Elise.....	74
Brossat.....	418, 526, 539
Brossat (M ^{lle}).....	537
Brosselard-Faidherbe.....	11, 120, 140, 197, 290, 394
Brottes (J. Marie).....	48, 459, 460
Brown R.S.....	526
Brown Marthe (M ^{me}).....	526
Brun.....	470
Bruneau de Labou.....	458, 457
Brunel.....	120
Brunet.....	22, 74
Brunet (M ^{me}).....	74
Brunoff Blanche.....	601
Buffet (René).....	21, 105, 149, 167, 169, 198, 201, 537, 557

	Pages.		Pages.		Pages.
Burki (Edouard).....	6, 20, 22, 66, 69, 104, 105, 114, 139, 141, 187, 220, 316, 371, 372, 373, 402, 457, 464, 467	Camara Kondé.....	220	Camara Tiékoura.....	476, 498, 559
Burki (Jules).....	365, 368, 373	Camara Labila.....	597	Camara Tiéoulén.....	600
Bustaret.....	13, 21, 43	Camara Lakala.....	475, 497, 558	Camara Yambali.....	76
Buzet (Emile).....	394	Camara Lama.....	344, 413	Camara Yonton.....	469
C		Camara Lamina.....	72, 76, 77	Camara Youssouf.....	444
Caba Lamine.....	418	Camara Lansana.....	248, 270, 320	Camara Youssoufou.....	254
Caba Sékou.....	344	Camara Lansiné.....	419	Camara Yasséri.....	468
Cabou Fodé.....	76	Camara Laye.....	81, 444	Camara Zézé.....	345
Calcat Fernand.....	179	Camara Laye Siraleya.....	14, 418	Campiglia (Ange).....	317, 344, 599
Camara.....	103	Camara Lori.....	475, 497, 558	Canoussé (Fortuné).....	66
Camara (M).....	533	Camara (Louis).....	14	Cantara (Antoine).....	101
Camara Abdoulaye.....	12	Camara Magan.....	70, 220	Cantara M ^{me}	101
Camara Abdel-Kader.....	11, 268, 490	Camara Mandiou.....	84	Cantara (Nicolas).....	47, 164, 316
Camara Alcaly.....	317	Camara Maka.....	444	Caplain.....	561
Camara Ali.....	222, 443	Camara Makan.....	167, 340, 375	Caraveziroglou (Romulus).....	108
Camara Alpha.....	78, 220, 444	Camara Malan Kati.....	399	Carboni... 162, 167, 314, 468, 469, 491,	576
Camara Aly.....	78, 268	Camara Mamadi.....	140, 190, 223, 344	Carimou Abdoul.....	76
Camara Amadou.....	77	Camara Mamadou 16, 82, 221, 248, 268,	317, 321, 375, 475, 497, 534, 558	Carli (Jean).....	18, 48
Camara Amara.....	196, 224, 290, 402	Camara Mamady.....	443	Carlier (Maurice).....	149
Camara Amirou.....	219	Camara Mamaya.....	469	Carrière M ^{me}	48
Camara Ansou.....	76	Camara Mangalaye... 46, 70, 248, 416,	442	Carrieu (Pierre).....	251, 394
Camara Ansoumani.....	76, 321, 534	Camara Mangué.....	292	Casabianca.....	14, 444
Camara Arouna.....	161, 247	Camara (Marie).....	344	Casabianca M ^{me}	532
Camara Auguste.....	444	Camara Marie Damayé.....	418	Casamatta (Dominique).....	142, 553
Camara Baba.....	83, 419	Camara Massabori.....	495	Casanova (Joseph).....	495
Camara Babadi.....	375, 444	Camara M'Baye.....	4, 4	Casanova (Martin).....	101, 533
Camara Bamina.....	416, 441	Camara M'Bemba.....	72	Casasampéra (Raphaël).....	101, 493
Camara Bassamba.....	20	Camara Missa.....	223	Casteincau.....	179
Camara Bélia.....	290, 291	Camara Momo 17, 20, 73, 76, 80, 188,	189, 197, 223, 246, 319, 344, 377, 417, 420, 476, 495, 497, 558, 599	Cé Labila.....	476, 498, 559
Camara Bemba.....	20	Camara Morlaye.....	73, 77, 82, 291, 401, 346, 495	Cellou.....	79
Camara Bengali.....	73, 476, 498, 559	Camara Mory.....	84, 344, 474	Ceny Damba.....	76
Camara Benjamin.....	77	Camara Moussa 17, 77, 82, 419, 442,	444, 494, 497, 552, 558	Céré.....	225, 402
Camara Bigné.....	17, 253	Camara Moussa Gbéli.....	573	Céré M ^{me}	320, 600
Camara Bintimodou.....	16	Camara Namory.....	344, 345, 443	Cervasoni 45, 49, 121, 166, 251, 254, 270,	418
Camara Bobo.....	14	Camara Nankouman.....	84	Chaia.....	425, 515
Camara Bokary... 77, 315, 399,	400	Camara Nialo.....	268	Chailloux (René).....	16, 533
Camara Boubakar.....	12, 472	Camara Noussouri.....	161	Chailloux M ^{me}	252
Camara Boundouka.....	76, 247	Camara Omar.....	224	Challoub.....	264
Camara Brahimia.....	441	Camara Ouli.....	375	Chalhoub Amine.....	580
Camara Carimou.....	17	Camara Oumarou.....	15	Chalhoub Hassan.....	580
Camara Cény.....	76	Camara (Raphaël).....	419	Chambard... 21, 42, 43,	88
Camara Daba.....	76, 441	Camara Sabary.....	77	Chambaud (Jean-Joseph).....	188
Camara Daman.....	418	Camara Sagna.....	46, 442	Chambon.....	14, 251, 291, 377
Camara Daouda.....	73, 225, 291, 444	Camara Salia.....	11, 315	Chambon M ^{me}	142, 345
Camara Demba.....	73, 76, 77, 599	Camara Samba.....	83	Champeaux.....	148
Camara Diafééré.....	83	Camara Sandali.....	84	Chaperon.....	553
Camara Diako.....	81	Camara Sanoussi.....	76, 247, 528	Chapman (Charles).....	76, 162
Camara Diallo.....	76	Camara Saraoni.....	418	Charbonneau.....	49, 334
Camara Dian.....	399	Camara Saydouba.....	168	Chardard.....	269, 376
Camara Diaté.....	419	Camara Sayon.....	291	Charles (Gabriel).....	117
Camara Diguy.....	84	Camara Séckou.....	14	Charlier (Achille).....	261, 262, 263
Camara Dissa.....	444	Camara Sékhou.....	46, 320, 418, 444	Charrier.....	142, 562
Camara Douati.....	374	Camara Séko.....	46	Chartier.....	22, 393, 534, 595
Camara Fakourou.....	76, 84	Camara Sékou.....	76, 83, 600	Chaoki Chakra.....	462
Camara Famodou.....	45, 192, 193, 247, 248, 441, 469	Camara Sékou Souma.....	442	Chaspoul.....	220
Camara Faraoni.....	418	Camara Sékouna... 120, 416,	470	Chassaigne... 140, 315, 394, 416	574
Camara Fasciné.....	83	Camara Séni.....	344, 378, 445	Chavanel 10, 13, 20, 21, 22, 88, 114,	262, 263, 468, 525
Camara Férébory.....	443	Camara Sény.....	319	Chavanel (Elie).....	275, 276
Camara Fodé.....	14, 15, 16, 66, 224, 319, 418, 575, 600	Camara Seydou.....	78	Chavanel (Henri).....	275, 276
Camara Frane.....	73	Camara Seyni.....	45	Chavanel (Louis).....	257, 276
Camara Gouly.....	317	Camara Siafa.....	418	Chavet.....	46, 492
Camara Ibrahima.....	76, 101, 253, 270, 321, 601	Camara Sidiki.....	494	Chaya.....	42
Camara Iriba.....	222	Camara Signolo.....	83	Chaya Chekralla.....	420
Camara Ismaïla.....	166, 167	Camara Silibé.....	83	Chaya (Jacob).....	426
Camara Issoufou Caba.....	168	Camara Simon.....	319	Chaya Reskalla.....	426
Camara (Jean-Louis).....	191	Camara Singui.....	475, 497, 558	Chedid Samia.....	230
Camara (Joseph-Marie).....	552	Camara Sinkoun.....	83, 529	Chekri Namen.....	10
Camara Kaba.....	77, 475, 497, 558	Camara Sonka.....	19	Cheniére.....	553
Camara Kantara.....	83	Camara Soriba 14, 76, 77, 320, 375, 442,	528	Chérif Bokary.....	21, 105, 144
Camara Karamo Kofing.....	344	Camara Sory.....	16, 82, 476, 498, 559	Chérif (Germaine M ^{lle}).....	47
Camara Karamoko Momodou.....	268	Camara Souleymane.....	84	Chérifou Cheick.....	83
Camara Karimou.....	77	Camara Sula Modou.....	83	Chéry (Ernest).....	487
Camara Keïdi.....	77	Camara Tafodé.....	78, 529	Chevalier (Gaston).....	149
Camara Kerfalla.....	81, 104	Camara Tamba.....	344, 444	Chillou (James).... 150, 255, 272, 449,	474
		Camara Tanoundi.....	76, 78	Chillou (Louis).....	472
				Chillou (Louis M ^{me}).....	440, 422
				Chiltz 20, 42, 105, 114, 141, 250, 287, 368,	467, 490
				Chomet (Pierre).....	20, 105
				Choubelle.....	599

	Pages.
Chougri Ismaël.....	524
Chouvin... 48, 49, 70, 104, 167, 197, 491,	496
Ciré Bakily.....	222
Ciré Baldé Mamadou.....	417
Cissé Abdourahmane.....	193
Cissé Abou.....	375
Cissé (Albert).....	494
Cissé Alcap..... 477, 498,	559
Cissé Alcaly..... 252,	377
Cissé Ali.....	77
Cissé Alimamy.....	76
Cissé Bakary.....	384
Cissé Bassi.....	318
Cissé Bemba.....	319
Cissé Bobo.....	141
Cissé Boubakar.....	141
Cissé Dyaylani..... 102,	599
Cissé Fodé.....	222
Cissé (Henri)..... 76,	534
Cissé Iya.....	78
Cissé Ibrahima.....	463
Cissé Malick.....	597
Cissé Mamadi..... 14, 84,	320
Cissé Mamadou... 15, 73, 384, 475, 496,	557
Cissé Mamady.....	84
Cissé (Marie) [M ^{me}]..... 378,	601
Cissé (Martin).....	472
Cissé Morlaye.....	319
Cissé Mory Fodé.....	469
Cissé Samba..... 221,	292
Cissé Samba Ida..... 84,	415
Cissé Sambayla.....	529
Cissé Sidiki.....	601
Cissé Soriba... 45, 73, 76, 81, 83, 247,	444
Cissé Soufiané.....	77
Cissé (Robert).....	418
Cissoko Djimmé.....	223
Claveau..... 193, 281, 290,	344
Claverie..... 219, 220,	374
Clavius (Marius).....	275
Clément (Emilie)..... 533, 534,	576
Clergue (Jean)..... 20,	105
Cocci (François).....	552
Cochet.....	251
Codé Mouctar.....	597
Cohen.....	130
Cohen (Marie).....	601
Coker Souleymane..... 12, 76,	598
Cola Alfa Ibrahima.....	574
Cole (M ^{lle})..... 45,	597
Colé (Temple).....	12
Colé Soriba.....	375
Colet (André).....	20
Collard (M ^{me}).....	575, 600
Collet Isidore..... 11, 80, 192,	472
Colobé (Jean).....	76
Colobé (Marie).....	17
Colomb.....	71
Colombani.....	55, 142
Colombani (M ^{me})..... 47, 141,	142
Colona.....	43
Colonna (François)..... 21,	67
Coly (Pierre).....	598
Coma Tidjani..... 21,	84
Comblangan (Elisabeth).....	601
Conaté Mandi.....	76
Condé Bakary..... 344, 530,	597
Condé Bandiougou..... 14,	79
Condé Bassika.....	598
Condé Doussou Mory.....	600
Condé Facéri.....	268
Condé Fali.....	224
Condé Famanou.....	598
Condé Faoura.....	141
Condé Foufing.....	81
Condé (François).....	471
Condé Kaba..... 222,	247
Condé Lamine..... 344, 373,	374
Condé Lancéi.....	344
Condé (Louis).....	14
Condé Mady.....	83

	Pages.
Condé Mamadi..... 20,	73
Condé Mamady..... 142,	345
Condé Mamadou.....	224
Condé Moussa.....	419
Condé Moriba.....	444
Condé Samb,a.....	419
Condé Sankoun.....	445
Condé Sory..... 14,	532
Condetto Alcaly..... 46, 416,	442
Condetto Fodé.....	315
Cone Sekou.....	77
Conté Alfa.....	76
Conté Amara.....	168
Conté Ansoumani..... 221, 344,	443
Condé Ibrahima.....	600
Conté Idirissa.....	80
Conté M'Bemba.....	16
Conté Moussa..... 74,	76
Conté Patou Modou.....	168
Conté Settel.....	76
Conté Yendé.....	76
Coppe (Louis).....	76
Cordier.....	220
Coroma Foulaya.....	418
Corréa (Adrien).....	490
Coulibaly Boridiougou..... 46,	84
Coulibaly Fabou.....	166
Coulibaly Kalifa..... 15,	103
Coulibaly Karamoko..... 103,	222
Coulibaly Kongo.....	79
Coulibaly Mamady.....	84
Coulibaly Moriba.....	84
Coulibaly Moussa..... 223,	598
Coulibaly Sobra.....	84
Coulibaly Sory.....	84
Coulibaly Yari.....	16
Coumba Mamadou..... 76,	247
Coumbassa Daouda.....	268
Coumbassa Modiééré.....	492
Coumbassa Oumarou.....	598
Coumbassa Ousman.....	268
Coumbassa Sanoussi.....	492
Coumbaya Bokary..... 165,	252
Coumert (Horace).....	194
Coundouno Tamba.....	345
Courouaïssillou.....	81
Cousinié (René)..... 22, 42, 43, 536,	556
Couyaté Alfa.....	78
Couyaté Bakary.....	83
Couyaté Ibrahima Condeto..... 344,	443
Couyaté Lamine.....	81
Crehange (Claude).....	393
Crespin..... 142, 196, 270,	292
Cros (Adolphe)..... 83, 418,	444
Crozat (Alfred)..... 20,	105
Cuillère Roger..... 315, 343, 394,	602
Curtis.....	76
Curtis M ^{me}	532
Curtis (Benoit).....	117

D

Da Costa (Emmanuel).....	196
Da Costa (Joseph)..... 344,	345
Das Costa Soares..... 18,	162
Da Silva (Thomas).....	597
Da Souza (Norbert).....	374
Da Souza (Rosine).....	601
Dabo Ismaïla.....	196
Dabo Mamadou.....	222
Dabo Ouanibogui.....	119
Dabo Soumaila.....	444
Dadde Tierno Ibrahima.....	574
Daffé N'Faly.....	77
Dagher.....	10
Dagher Najib.....	10
Dagher Souleyman.....	10
Daguillon..... 140, 162, 193, 219,	263
Dahdoud.....	360
Dakho Moriba.....	383
Daman Bandiougou.....	269
Damba..... 475, 497,	558

	Pages.
Damba (Alexandre)..... 45, 371, 372,	373
Damba (David)..... 76,	289
Damba (Etienne).....	76
Damba Michelle Betty.....	420
Damba Morlaye.....	16
Damen Samaoro.....	418
Dampeirou.....	597
Danesi (Paul).....	417
Daniel..... 45, 167, 293, 378, 491, 574,	598
Daniel (Jean).....	527
Dao Santiguy.....	221
Darchicourt (Maurice).....	21
Darcourt..... 70, 104, 167,	197
Darcourt M ^{me} 73, 250, 532,	552
Darès..... 468, 553,	576
Darnon (Henri)..... 42, 98,	101
Darracq (Robert)..... 100, 166,	551
Darricau.....	8
Darwich Habib Assaf.....	554
Dat.....	167
Daubige..... 42,	468
Dautié (Paul).....	535
Davat (Charles)..... 20, 105, 139, 287, 368,	528
David Momo.....	598
Daya Simbiano.....	374
De Avila..... 22, 42, 43, 69, 263,	529
De Brouville (Henri Gaston).....	535
De Cantelar (Henry)..... 11, 119,	394
De Chabannes La Palice.....	310
De Faget de Casteljau (Paul).....	394
De Forberville (Jean)..... 255,	273
De Gentile (Paul)..... 393,	602
De Kermadec (René)..... 393,	597
De Keyser.....	165
De la Gueronnière (Charles)..... 40, 487,	492
De Monfort de Marguerie..... 166,	343
De Montluc Pierre.....	149
De Perthuis de Laillevault.....	534
De Pillot..... 104, 402,	495
De Romilly.....	164
De Sanderval M ^{me} 309,	310
De Schacht..... 120, 495,	576
De Susini M ^{me}	162
De Susini René..... 162, 167,	394
De Vieth.....	49
Debarros Honor.....	470
Debaupas René.....	188
Debos-Guilhon M ^{me}	600
Decombaz (Georges).....	18
Deen.....	292
Deen M ^{me}	292
Dejuillard..... 100,	143
Delaporte (Constant)..... 101, 316,	492
Delaunay (Guy).....	416
Delcroix..... 66,	381
Delmas (Philippe)..... 171,	179
Delpeyroux (Jean)..... 41, 42,	101
Delsol.....	537
Demba Abdoulaye..... 74,	76
Demba (Alexandre).....	287
Demba Amara.....	76
Demba (Augustin)..... 197,	601
Demba Calo.....	77
Demba (Fulgence).....	70
Demba (Joseph)..... 76,	534
Demba Kerfalla..... 269, 318,	471
Demba Maligui.....	76
Demba Mamadou.....	290
Demba Morlaye.....	76
Demba Moussa..... 14,	72
Dembélé Boy.....	165
Dembélé Farba.....	224
Dembélé Karounga.....	84
Dembélé Koma.....	224
Dembélé Lancei.....	84
Dembélé Mamady.....	84
Dembélé Sibiri.....	442
Denhardt (Frédéric)..... 21,	101
Deniel (Paul).....	166
Deproge.....	445

	Pages.
Déroussy	400
Derre (Emile Marcel).....	21, 42, 43, 46
Desercy	21
Desnoyers	602
Devat France	344
Deville (Charles).....	261, 264, 415
D'Hauteffare Lambert.....	69
Dia Alfa Oumarou.....	78
Dia Demba.....	377
Dia (Joseph).....	553
Dia Mama	78
Dia Tidjani.....	78
Diabaté Kemo.....	82
Diabaté Lansana.....	444
Diabaté Sékou.....	22
Diabaté Sidikiba.....	343
Diabi Doua.....	441
Diaby Makassouba.....	383
Diabi Mamadi.....	399
Diaby Famba.....	78
Diagne Abdoulaye.....	166
Diagne Amadou.....	444
Diagne Bilal.....	192, 441
Diagne Pierre.....	13
Diakabi Sankoun.....	441
Diakaria	80
Diakhabi Samba.....	374
Diakité Bandiou.....	82
Diakité Bokary.....	47, 82
Diakité Boubou.....	222
Diakité Bourama.....	575, 600
Diakité Daouda.....	442
Diakité Diam.....	222
Diakité Fally.....	83
Diakité Faraban.....	76, 82
Diakité Fodé.....	82
Diakité Ibrahima.....	528
Diakité Kassoum.....	78, 82, 83
Diakité Kémoko.....	601
Diakité Kouramodou.....	82
Diakité La Dji.....	223
Diakité Lamine.....	82, 224, 444
Diakité Lanséni.....	319, 494
Diakité Laratigui.....	83
Diakité Maligui.....	269
Diakité Mamadi.....	73
Diakité Mamadou.....	29, 103, 223, 227, 252, 442
Diakité Mamady.....	15
Diakité Maman.....	83
Diakité Moro.....	82, 442
Diakité Moussa.....	82, 83, 84
Diakité Noumou.....	82
Diakité Sala.....	477, 499, 559
Diakité Sayon.....	82
Diakité Siné.....	224
Diakité Sory.....	224
Diakité Soulémane.....	83
Diakité Souloundou.....	443
Diakité Toumani.....	317
Diallo Abdoul.....	248
Diallo Abdoulaye.....	11, 78, 268, 374
Diallo Abdoulaye Bary.....	219
Diallo Abdoulaye Demba.....	344
Diallo Abdoulaye Diari.....	70, 343
Diallo Abdoulaye Moumini.....	601
Diallo Abdouramani.....	401
Diallo Abou.....	80, 475, 497, 558
Diallo Afidou.....	262, 192, 531
Diallo Aguibou.....	14, 78
Ditilo Albert.....	344
Diallo Alfa.....	78, 383, 532
Diallo Aliou.....	21, 476, 498, 559
Diallo Alioune.....	262, 374, 400
Diallo Alpha.....	400, 444
Diallo Alpha Bakar.....	21, 80
Diallo Alsény.....	344, 345, 443
Diallo Amadi.....	221
Diallo Amadou.....	46, 71, 78, 268, 442, 445, 530
Diallo Amadou Diouldé.....	46, 163, 268
Diallo Amadou Oury.....	118
Diallo Amadou Tidjanou.....	45

	Pages.
Diallo Anoun.....	79, 247
Diallo Baba.....	289
Diallo Bahouda.....	46
Diallo Baka Kissoma.....	441
Diallo Bassi.....	83
Diallo Bassika.....	82
Diallo Béla.....	248
Diallo Birama.....	83
Diallo Biro.....	21, 78
Diallo Bocary.....	76, 222
Diallo Bokar.....	470
Diallo Bomhoni.....	475, 497, 558
Diallo Bou.....	227, 318
Diallo Boubakar.....	16, 76, 248, 442
Diallo Cellou.....	247
Diallo Chérif.....	79, 292, 494
Diallo Daouda.....	82, 193, 442, 470
Diallo Demba.....	476, 498, 559
Diallo Dian.....	78, 318
Diallo Diéri.....	82
Diallo Dimé.....	15, 318
Diallo Diogo.....	21, 78
Diallo Diouldé Amadou.....	71
Diallo Dioumé.....	81, 83, 443
Diallo Djimé.....	247
Diallo Dou.....	252
Diallo Fara.....	227
Diallo Fodé.....	82
Diallo Gadiri Tierno.....	268
Diallo Guimé.....	82
Diallo Hadi.....	79, 491
Diallo Hamidou.....	46, 70, 416, 442
Diallo Ibrahima.....	89, 119, 252, 292, 315, 445, 530
Diallo Ibrahima Demba.....	46
Diallo Ismaïla.....	79
Diallo Issaga.....	84
Diallo Kaba.....	82
Diallo Karimou.....	418
Diallo Kassoum.....	82
Diallo Lamine.....	418
Diallo Laminy.....	222
Diallo Louis.....	47
Diallo Maadiou.....	401
Diallo Madiou.....	491
Diallo Maga.....	227
Diallo Malal.....	78
Diallo Mamadi.....	78, 321, 346
Diallo Mamadou.....	12, 78, 79, 104, 224, 227, 321, 341, 401, 419, 443, 495, 551
Diallo Mamadou Alpha.....	470
Diallo Mamadou Dian.....	469
Diallo Mamadou Cellou.....	320, 600
Diallo Mamadou Chériffou.....	247
Diallo Mamadou Sanoussi.....	76, 343
Diallo Mamadou Tassilima.....	417
Diallo Mamady.....	16, 82, 84, 221, 319
Diallo Mansour.....	442
Diallo Mansouron.....	46
Diallo Modi Aliou.....	551
Diallo Modi Souleyman.....	441
Diallo Modi Yaya.....	247
Diallo Moro.....	442
Diallo Mouctar.....	46, 400
Diallo Mountaga.....	78, 78
Diallo Moussa.....	73, 223, 417
Diallo Nafa.....	471
Diallo N'Dané.....	400
Diallo Noumoudou.....	82
Diallo Oumar.....	443
Diallo Oumarou.....	78, 79, 81, 417
Diallo Oumarou Téli.....	417
Diallo Oury.....	89, 166, 252, 492
Diallo Ousmane.....	80, 103, 319, 418, 443, 476, 497, 558
Diallo Sadou.....	11, 373, 314
Diallo Saidou.....	475, 496, 557
Diallo Saliou.....	70, 321
Diallo Samba.....	13, 222, 318, 383, 401, 445, 471, 551
Diallo Sarifou.....	418, 419

	Pages.
Diallo Saténé.....	48
Diallo Sidibé.....	82
Diallo Sidiki.....	443
Diallo Sory.....	82, 443
Diallo Souliman.....	12, 79, 574
Diallo Taïbou.....	76
Diallo Traoré.....	319
Diallo Tally.....	418, 444
Diallo Tierno.....	78, 80, 442, 597
Diallo Tierno Abdoulaye.....	441
Diallo Tierno Hamidou.....	417
Diallo Tierno Hassana.....	417
Diallo Tierno Illiassa.....	78
Diallo Tierno Maliki.....	417
Diallo Tierno Mamadou.....	193, 442
Diallo Tierno Moussa.....	268, 492
Diallo Tierno Sory.....	268
Diallo Tierno Yaya.....	248
Diallo Tirmiziou.....	74, 120, 445, 533
Diallo Toumani.....	73, 319
Diallo Yacine.....	76, 317, 418
Diallo Yaya.....	78, 79, 399
Diallo Yira.....	574
Diamassi Amadou.....	15
Diamassi Fodé.....	84
Diambagou Oumarou.....	447, 475, 558
Diambé Fodé.....	82
Diamini Benti.....	319
Dian.....	475, 497, 558
Dian Malal.....	79, 475, 497, 558
Diané Bangali.....	78
Diané (Louis).....	443
Diané Mory.....	444
Diané Moussa.....	442
Diané N'Kaye.....	76
Diané Sékou.....	22, 42, 43, 66, 536
Diané Yaya.....	493
Diané Yaye.....	344
Dianne Diélirila.....	83
Diao Mamadou Dieng.....	601
Diao Bimbobé.....	79
Diaora Faya.....	227, 269
Diaora Kaba.....	442
Diaoro Mamady.....	224
Diaora Moussa.....	14, 15
Diaora Sitafa.....	166
Diaora Talibé.....	344
Diaora Baba.....	222
Diara Bafine.....	223
Diara Daba.....	12, 574
Diora Dantouma.....	17, 601
Diara Dioumé.....	193, 534
Diara Faira.....	222
Diara Laiba.....	400
Diara Maran.....	222
Diara Sidiki.....	600
Diara Souleyman.....	222
Diaré Leyba.....	442
Diaré Mamady.....	11, 81
Diaré Moussa.....	444
Diarra Bala.....	221, 223
Diarra Bamba.....	82
Diarra Bokary.....	221
Diarra Condé.....	12
Diarra Dioumé.....	76, 374
Diarra N'Djy.....	320, 345
Diarra Oumory.....	83
Diarrassoumba Samba.....	222
Diaw Alioune.....	600
Diawara Diaby.....	222
Diawando Amadou.....	78, 219
Diawando Ibrahima.....	78
Diawando Ousmane.....	81, 321, 346, 420
Diawando Amadou.....	268
Diawara Alfa.....	78
Diawara Daman.....	248
Diawara Fana.....	77
Diawara Koli.....	46, 442
Diawara Mamadi.....	400
Diawara Moussa.....	319
Diawara Siafa.....	15

	Pages.
Diba Mala.....	469
Dibia Ansou.....	45
Didier.....	48, 289
Diehl Joé Gert.....	108, 148, 580
Dieng Mamadou.....	79
Dieng Tanor.....	196
Dietlin (Benoit).....	394
Diguet.....	292, 419
Digui.....	475, 497, 558
Digui Sembé.....	103
Dimbia Mamadi.....	221
Dimé Diallo.....	319
Dio Mindé.....	291, 445
Dio Saya.....	401
Diop Aboubakar.....	598
Diop Boubakar.....	79
Diop Fara.....	598
Diop Mamadou.....	335
Diop Mambaye.....	270, 371, 372, 373
Diop Moussa.....	13, 320
Diop Obèye.....	250, 599
Dioubaté Bakary.....	344, 443
Dioubaté Bamodou.....	84
Dioubaté Kémoko.....	400
Dioudouba.....	475, 497, 558
Diouf (Jean).....	41, 252, 345
Diouf (Pierre).....	470
Diouf Youssouf.....	493, 575
Diouldé Mamadou.....	343
Diouldé Moussa.....	269
Diouldé Sara.....	419
Diouma Sambou.....	83
Dissa Samoura.....	15, 472
Donzo Fodé.....	190
Donzo Kéfig.....	268, 597
Donzo (Marcel).....	418
Doramodou Mamadou.....	441, 597
Doramodou Salou.....	76, 162
Dottori (Joseph).....	166, 496, 570
Doua Bamba.....	83
Doua Digbi.....	441
Double.....	532
Douga Aliou.....	475, 497, 558
Doukouré Mamadou.....	22
Doulo Dabo.....	248
Doulo Midio.....	248
Doulla.....	79
Doumbia Fakada.....	442
Doumbia Fodé.....	400
Doumbia Kaba.....	15, 84
Doumbia Kéoulé.....	400
Doumbia Lancéni.....	221
Doumbia Mamadou.....	84
Doumbia Mamady.....	442
Doumbia Missiriman.....	84
Doumbia Moriba.....	77
Doumbia Namory.....	222, 400
Doumbia Sinné.....	82
Doumbia Souleyman.....	252
Doumbouia Bokary.....	84, 318
Doumbouya Babara.....	170, 201
Doumbouya Daouda.....	268
Doumbouya Fabou.....	291
Doumbouya Mamadi.....	291, 292
Doumbouya Mandi.....	82
Doumbouya Mandian.....	46, 71
Doumbouya Manlian.....	442
Doumbouya Moussa.....	76, 84, 117, 321
Doumbouya Nouféré.....	291
Doumbouya Noumouké.....	81, 291
Doumbouya Sadiba.....	29
Doumbouya Sorya.....	320
Drain Fernand.....	21, 42, 98, 197, 378
Dramé Demba.....	21
Droin Michel Louis.....	535
Duband.....	252, 320
Dubois.....	246, 248, 400, 442, 468, 529
Dubreuil (Marcel).....	141, 270, 575
Dubreuil (M ^{me}).....	140, 575, 597
Ducam (Victor).....	10, 139, 440, 495, 576, 601

	Pages.
Ducassé.....	73, 226, 532, 533
Ducassé (M ^{lle}).....	140, 219, 246, 597
Duchène.....	298
Duclos.....	138, 326, 394, 515, 597
Dugrit.....	9
Durand (Marcel Emile).....	225
Duperron (Paul).....	43, 46, 535, 536, 550, 555
Duplan (Paul).....	21, 41, 43
Dupré.....	350, 381, 404
Dupré (Maurice).....	202
Dupré (Pierre François).....	261, 262
Dupuis.....	492
Dupuis (M ^{me}).....	417
Dupuy (Charles).....	102, 401, 599
Durand.....	219, 576
Durand (M ^{me}).....	118, 374
Durand (Maurice).....	21
Durand Oswald.....	140, 192, 374, 393, 416
Durand Raoul.....	118, 197, 490, 553, 598
Durand Saint-Omer.....	314, 346
Duranteau.....	247, 268, 289, 393, 399, 495
Duranteau (M ^{me}).....	118, 139, 268
Duret (Robert).....	20, 41, 105, 114, 250, 464
Durousseaud.....	169, 197, 198, 338, 457, 466
Duvernet (Henri).....	541

E

	Pages.
Ebelot.....	290
Eber Manfred.....	108, 580
Echalier (Alfred).....	15, 55, 138, 150, 252, 270, 318, 394, 416, 468
Elias Habib.....	43
Elias Kamouh.....	87, 191
Emmanuel Georges.....	80
Enfant.....	71
Erb (Désiré).....	21, 101
Esquirol (Louis).....	20, 101
Etienne.....	373
Euc Cunliff Burton.....	18

F

	Pages.
Fabari Soumanigui.....	289
Faber (Michel).....	21
Fabre.....	42, 140, 167, 192, 220, 289, 401, 442
Facéry Keita.....	15
Fadeuille (Charles).....	394
Fadiguy Doumbia.....	222
Fadiko Sokomadi.....	252
Faitg.....	193, 219, 246
Falé Doumbia.....	221
Fali Sambélé.....	476, 498, 559
Fall Alioune.....	77, 528
Fall Demba.....	221
Fallaye Kora.....	221
Famakan Kocirouma.....	15
Faman Bayo.....	261
Fan Soumaouro.....	530
Faouli Bassi.....	600
Fara Mahara.....	223
Faran Alfa.....	78
Faria Térian.....	163, 442
Faribogui (Louis).....	444
Farjou (Raoul).....	393
Faro Bourahima.....	103, 319
Fatama Sano.....	222
Fatoumata.....	469
Fausti.....	120, 196
Fayon (Philibert).....	226
Fayon (M ^{me}).....	226
Fazembat.....	100, 167, 219, 394
Fazemba Pierre (M ^{me}).....	100
Féral.....	41, 167, 246, 247, 250, 443
Féré Konaté.....	89
Fériaah (Rémy).....	11

	Pages.
Fernandez (Edouard).....	76, 374
Fernandez Tamodou.....	374
Fernandez (Williams).....	444
Ferracci (J.-B.).....	20, 105, 135, 340
Ferracci (M ^{me}).....	195, 250
Ferral.....	293
Ferrand (Henri).....	148, 292, 494
Ferrand (M ^{me}).....	292
Ferraton.....	46, 142, 533
Ferré.....	576
Ferrier.....	378, 533
Ferrus (Marthe).....	165
Fessaguet.....	22, 101
Fiara Oumarou.....	84
Fichot (Eugène).....	249
Flachet (Michel).....	344
Figue (M ^{me}).....	250, 344
Filatriau (Henry).....	100, 19, 394
Fillols.....	88
Fina Seydou.....	13
Fitinini.....	248
Flachet (Eugène).....	123
Floch (Henri).....	197, 314, 322, 459, 460
Fodé Bokar Maréga.....	444
Fodé Cakoro.....	77
Fodé Keita.....	291
Fodé Kourouma.....	221
Fodé Mamady.....	84
Fodé Soumbaya.....	77
Fofana Alcala.....	341
Fofana Babadi.....	79, 117
Fofana Bangali.....	82
Fofana Boubakar.....	20, 76, 399
Fofana Coléa.....	78
Fofana Dabo Mamadou.....	441
Fofana Daouda.....	399
Fofana Kanfori.....	320
Fofana Koléa.....	21
Fofana Lamina.....	444
Fofana Malamine.....	441
Fofana Mamadou.....	15, 78
Fofana Modi.....	84
Fofana Modi.....	21
Fofana Momo.....	76
Fofana Moussa.....	84, 165, 220, 401, 418
Fofana Seckou.....	14
Fofana Sédouba.....	317
Fofana Sekhou.....	168, 377
Fofana Sékou.....	83, 200, 600
Fofana Sérafa.....	320
Fofana Sira.....	78
Fofana Sory.....	78
Fomba (Olivier).....	552
Fonta.....	252, 291, 292, 345, 378, 402, 598, 600
Fons (Joseph).....	532, 575
Foret (Jacques).....	120
Foret (Jean).....	201, 229, 421, 423, 424, 447, 461
Forey (Maurice).....	270, 472, 601
Forré Yora.....	223
Foster (François).....	118
Foufounis.....	258, 515, 542
Foufounis (Apôtre).....	365, 367
Foufounis (Georges M ^{me}).....	542
Fourie.....	501
Fournier.....	533
Fowler (Ernest).....	16, 401
Fowler (Georges).....	193
Fowler (Jacques).....	16, 76, 119
Franceschini.....	487, 492
Fratene (Jean).....	196
Fratene (Adas).....	293
Fratissier.....	419, 553
Fratoni.....	12, 552
Fraysse (M ^{me}).....	290
Freitas (Charlotte).....	601
Frémineau (Georges).....	414
Friki Magassouba.....	14
Fruchard.....	70, 393
Fumeau (Raoul).....	22, 42

	Pages.
G	
Gabriel.....	48, 322
Gabriel Assad.....	54
Gabriel (Georges).....	43
Gabriel (Louis).....	495
Gade Ouro.....	476, 498, 559
Gadiri.....	79
Gaëtan (Alfred).....	11, 84
Gaillard-Groléas (Joseph).....	393
Gaillardon.....	13
Galeron.....	252, 320, 445
Galladia.....	476, 498, 559
Gallois.....	20, 98
Ganichon (Henry).....	204
Ganivet.....	51, 220, 492
Gargadennec.....	100, 162
Gassama Alfa.....	78
Gassama Mamadou.....	491
Gassama Sancoumba.....	188, 189
Gatineau (Georges).....	580
Gaveau (Fernand).....	70, 104
Gaveau (Gabriel).....	20, 105
Gavet.....	251, 444
Gavinet.....	23
Gavoy (Marcel).....	249, 394
Gauthier.....	399
Gauville (Emile).....	20, 105
Gaye Amadou.....	13
Gédéon.....	167, 290
Gencel (Auguste).....	70, 196, 251, 252, 317, 318, 533, 597
Gencel (M ^{me}).....	251, 252, 269, 317, 471
Gendron.....	119, 166, 196, 251, 252, 317, 377, 468
Gendron (M ^{me}).....	103, 269
Genisset.....	114, 291
Gérard.....	320, 440
Gérard (André).....	292
Gérardin (Pierre-Michel).....	22
Germain.....	74, 143, 420, 445, 533
Germain (M ^{me}).....	250, 251, 318, 444
Georges Assaf.....	190
Georges (Emanuel).....	12
Geslot Henri.....	445
Geslot (M ^{me}).....	270
Giacobi.....	101
Gimet Fontalirant.....	219, 268, 468, 530, 574, 575, 598
Giorgi.....	445
Giorgi (Françoise M ^{lle}).....	494, 551, 597
Giraud.....	101
Giraud (M ^{me}).....	232, 278
Glace.....	373
Gnan Ousmane.....	344, 443
Gniane Souleymane.....	417
Gnon None.....	476, 498, 559
Goblin (Louis).....	70, 446
Godet.....	541
Gomant.....	46
Gomez (Adolphe).....	76, 140, 220
Gomez (Antoine).....	78
Gomez (Emmanuel).....	76
Gomis Amatte.....	494
Gomis (Thomas).....	76, 493
Gono-Pé.....	383, 575
Gonon.....	149
Gorka.....	79
Gotteland (Joseph).....	293
Gouelo (M ^{me}).....	278
Gouju.....	66
Gouli Teiri.....	223
Gouzil (M ^{me}).....	535, 555
Gouzy (Lucien).....	434
Gouzy (Maurice).....	345
Gouzy (M ^{me}).....	494
Grand.....	103, 120
Grand (M ^{me}).....	103
Grandmaire.....	316
Grandmaire (M ^{me}).....	597
Graves (Jean).....	12, 290

	Pages.
Grelet.....	71, 142, 316, 487
Groualle.....	533
Gualandi (Gaston Joseph).....	117, 167
Guary César-Lainé.....	18, 117, 598
Guemessi Fodé.....	83
Guemessi Mamadi.....	82
Guerry.....	143
Guesdon.....	101, 143
Guèye Amadou.....	444
Guèye (Auguste).....	553
Guèye (Laurent).....	575
Guèye Madoumbé.....	324
Guèye Ousman.....	598
Guèye Papa Ali.....	346
Guichard (Adolphe).....	76, 371, 372, 373, 444, 551
Guichard (François).....	444
Guido Coli Biezarine.....	18
Guilabogui Gamé.....	163
Guilabogui Mala.....	163
Guilavogui Gamé.....	45
Guilavogui Koli.....	45
Guillard (Paul).....	149
Guillaume M'Bemba.....	78
Guillet.....	268, 321, 402, 440, 491, 551
Guillon (Joseph).....	8, 21, 41, 101
Guillot.....	197
Guillot (M ^{me}).....	45, 298, 597, 601
Guimbeau.....	49, 75, 162, 226, 288, 293, 316, 414, 528, 533, 595
Guissé Amed.....	45, 77, 247, 442, 491
Guissé Sidiki.....	84, 538, 600
Guyot-Jeannin.....	418, 600

H

	Pages.
Habib Richa.....	10
Habibou.....	79
Haddad Kalil.....	85
Haddi Mamadou.....	22
Hadifé Rachid.....	337
Hadiri Babadi.....	76, 444, 534
Haïdara Ali.....	344
Haïdara Baba.....	377
Haïdara Lansana.....	142
Haïdara Manbai.....	79
Haïkel (Joseph).....	579, 603
Halabi Mohamed Salim.....	278
Hallé.....	66
Hamadi.....	477, 499, 559
Harlée.....	193, 219, 290, 394
Hassana Tierno.....	78
Héberlé.....	48, 346
Hébert (Gustave).....	103, 142, 419, 434, 469
Hébrard (Jean).....	20, 367, 468, 487, 490
Hédue.....	500
Hélary (Louis).....	21, 270, 344, 378, 472, 529
Hellec (Etienne-Louis).....	471
Hennart.....	193, 400, 535, 555, 574
Hennart (M ^{me}).....	574
Henon.....	163
Henri (Emile).....	11, 490
Henry.....	118, 495
Henry (Louis).....	393
Herbelin.....	21, 149, 167, 169
Herbard (Jean).....	105
Hervey (John).....	401
Hid (Constantin).....	116
Hippolyte (André).....	10, 76, 11, 468
Hobballah Aminch.....	54
Honnorat.....	143, 197, 292, 321, 322
Honnorat (M ^{me}).....	292
Hoppé (Henry).....	76
Houdart (Gabriel).....	149
Houssain Rafi.....	278
Houssaye (Charles).....	149
Houssein Zaher.....	189
Hugonin.....	165, 250, 252, 320, 468, 487, 494

I

	Pages.
Ibrahima.....	475, 497, 558
Ibrahima Kola.....	46, 400
Ibrahima Hussein Wada.....	199
Ibrahima Maci.....	400
Ibrahima Sory.....	79, 247
Ila Niakassa.....	399
Imbé Ismaila.....	78
Imbert.....	103, 119, 444
Imbert (M ^{me}).....	103, 119, 444
Isbitski.....	17, 18, 74, 196, 488, 472
Isbitski (M ^{me}).....	472
Ismaïla.....	491
Isnard.....	72, 226, 270
Issa.....	477, 499, 559
Itier (Louis).....	15, 16, 45, 75, 138, 393, 321, 140, 166, 251, 270, 318, 551, 574, 597
Itier (M ^{me}).....	551

J

	Pages.
Jabre (Georges).....	71
Jacobé (Raoul).....	344
Jacobé (M ^{me}).....	344
Jacquesson.....	12, 493
Jacquot.....	121, 192, 378, 418
Jacquot (M ^{me}).....	192
Jaffal Ali.....	66
Jaffré (Gustave).....	48, 394, 490
Janin Joanne.....	20, 105
Jantet (Mathieu).....	13, 470
Jantet (M ^{me}).....	13
Jaulet (Marcel).....	20, 105, 495
Jaulet (M ^{me}).....	17, 48
Jay (Eugène).....	20
Jeanard (Louis).....	123, 124, 129
Jeanard (Marc).....	129
Jeanard (Paul).....	422, 448
Jean Menhem (Gabriel).....	338
Jean (Raphaël).....	444
Jeannot.....	378
Jégou.....	553
Joanidès Dimitri.....	521, 524
John (Hervé).....	444
Johnson.....	13, 76
Johnson (Justine).....	533
Joly.....	228, 466
Joncour.....	162, 163, 193, 252, 254
Joseph Kalim.....	337
Josset.....	514
Joubert (Albert).....	142, 225
Joubert (Camille).....	226, 321, 533
Joubert (M ^{me}).....	225
Jouhaud.....	488
Jourda (Joseph).....	47, 599
Jourdan.....	140, 192, 247, 289
Jourdan (Maurice).....	394
Jouvenaux.....	347, 533, 554
Jugla (Jean).....	74, 118, 290, 393
Julian.....	18, 253
Julien (André).....	292
Justine Johnson.....	253

K

	Pages.
Kaba Amadou.....	83
Kaba Amara.....	83
Kaba Ansoumana.....	83
Kaba Bakary.....	83
Kaba Balla.....	83, 400
Kaba Bangali.....	247
Kaba Baye.....	83
Kaba Bendi.....	223
Kaba Diaka Mady.....	83
Kaba Doumbia.....	319
Kaba Fadamodou.....	83
Kaba Fiman.....	343, 490
Kaba Fodé Mamadou.....	78
Kaba Guassou.....	83

	Pages.		Pages.		Pages.
Kaba Ibrahima.....	79	Kamara Fadona.....	221	Kambou Amadou.....	98
Kaba (Jean).....	344	Kamara Famoudou.....	222	Kamouh Elias.....	52
Kaba Kabakarou.....	17, 22	Kamara Fara.....	383	Kanda Oury.....	383
Kaba Kaira.....	400	Kamara Fassei.....	223	Kandé Bala.....	320
Kaba Kamoulé.....	83	Kamara Fodé.....	76, 89, 222	Kandé Balla.....	472, 600
Kaba Kaouéro.....	83	Kamara Fory Boré.....	15	Kandé Blanana.....	84
Kaba Karamoko.....	247, 467	Kamara Gassimou.....	476, 498, 559	Kandé Damankoio.....	443
Kaba Karrou.....	82	Kamara Ibrahima.....	227	Kandé Faran.....	400
Kaba Kéfig.....	247, 467	Kamara Ismaila.....	17	Kandé John.....	599
Kaba Kondé.....	314	Kamara Kaba.....	84, 345	Kandé Kaba.....	343
Kaba Lamine.....	46, 79, 83, 574	Kamara Kaby.....	221	Kandé Kéba.....	320
Kaba Lanciné.....	82	Kamara Kaman.....	575	Kandé Lancena.....	42
Kaba (Madeleine).....	418	Kamara Karfa.....	14, 15, 247, 319	Kandé Lansana.....	10, 319
Kaba Mamadi.....	83, 343	Kamara Karifa.....	319, 345	Kandé Mamadou.....	475, 496, 557
Kaba Mamadou.....	269	Kamara Katty.....	221	Kandé Marie.....	418
Kaba Mamady.....	81	Kamara Kédi.....	319	Kandé Nankouman.....	83
Kaba Mami.....	103, 104, 378, 383	Kamara Kéléja.....	220	Kandé Satan.....	77
Kaba Mara.....	14, 15	Kamara Kerfalla.....	17	Kandé Soriba.....	76
Kaba Moussa.....	80	Kamara Kessé.....	15, 103	Kandé Toumani.....	442
Kaba Nana.....	67, 247, 343, 467	Kamara Kesséri.....	222	Kane Abdoul.....	78, 253, 320, 347
Kaba N'Fa.....	76	Kamara Kiki.....	319	Kane Paté.....	371, 372, 373
Kaba Ousmane.....	78	Kamara Lai.....	224, 377, 445	Kane Tierno Maliki.....	441
Kaba Sako.....	83	Kamara Lamine.....	84	Kanfori Mane.....	103, 252
Kaba Senkou.....	467	Kamara Lancéni.....	16	Kanfori (Georges).....	76
Kaba Siafa.....	400	Kamara Lansana.....	80	Kanga Bamba.....	221
Kaba Siddi.....	78	Kamara Lansiné.....	598	Kannapell.....	564
Kaba Sinkoun.....	89, 416, 490	Kamara Laye.....	80	Kantara Souleyman.....	142, 166, 292
Kaba Soriba.....	82	Kamara Lissen.....	223	Kanté Bella.....	80
Kaba Soufiana.....	45, 81, 82, 192, 247, 528	Kamara Lucény.....	223	Kanté Fily.....	78
Kaba Soumaila.....	83	Kamara Makan.....	76, 80	Kanté Mamady.....	223
Kaba Talyby.....	81	Kamara Maliki.....	80	Kanté Moussa.....	291
Kaba Téné Koura.....	83	Kamara Mamadi.....	80, 319, 383	Karam.....	71
Kaba Teymori.....	320	Kamara Mamady.....	14, 15, 78, 223, 224, 227, 319, 320, 401, 443, 494	Karamo Diénébra.....	82
Kaba Ibrahima.....	163	Kamara Manfing.....	227, 269	Karamo Mariatou.....	83
Kaira Alfa.....	78	Kamara Mangué.....	227, 252, 269	Karamoko Alfa.....	79
Kakoro Karrou.....	82	Kamara Massabori.....	495	Karamoko Bano.....	80
Kali Mara.....	551	Kamara Missa.....	223	Karamoko Kobélé.....	81
Kali Sadio.....	248	Kamara Momo.....	89, 165, 167, 224, 345	Karamoko Sori.....	79
Kali Sindiakini.....	526	Kamara Mori.....	297	Karamokoba.....	77
Kalil Assaf.....	249, 337	Kamara Morlaye.....	320, 383, 494	Karim Elias.....	463
Kalil Haddad.....	337	Kamara Moro.....	83	Karoubi (Yvon).....	48, 326, 332, 515, 542
Kalil Lebbos.....	525	Kamara Mory.....	16, 247, 318	Katty (Adrien).....	246
Kalil Tanous Nassi.....	525	Kamara Moussa.....	14, 15, 83, 222, 227, 252, 383, 343	Katty (Emmanuel).....	76, 247, 528
Kalil Tanous Sultan.....	85, 86	Kamara Namori.....	319	Katty (Jean).....	346
Kalim (Joseph).....	191	Kamara Namory.....	224, 442, 476, 498, 559	Katty (Jean-Marie).....	598
Kalo Ousmane.....	76	Kamara Nankouman Kaman.....	45	Kéa Massaré.....	222
Kaly Pogba.....	444	Kamara Ouégo.....	16, 375, 494	Kébé Doro.....	476, 498, 559
Kamakoro Ibrahima.....	252, 269	Kamara Poré.....	319	Kébé Madi.....	81
Kaman Magassouba.....	529	Kamara Raman.....	383	Kébé Salou.....	344
Kamano Boundou.....	45	Kamara Saiko.....	221	Kébie Tialy.....	475, 497, 558
Kamano Fangaina.....	494	Kamara Salifou.....	227, 445, 552	Kéfig Bâ.....	82
Kamano Lakala.....	476, 498, 559	Kamara Samba.....	76, 383	Keïta Abou.....	416
Kamano Yola.....	45	Kamara Sana.....	318	Keïta Alama.....	345
Kamara Abderaman.....	320	Kamara Sara.....	78	Keïta Dioumé.....	82
Kamara Abou.....	383	Kamara Sayon.....	72	Keïta Amadou.....	84
Kamara Ali.....	377	Kamara Sekkou.....	222	Keïta Amara.....	223, 377
Kamara Albany.....	165	Kamara Sékou.....	442	Keïta Ansoumana.....	443
Kamara Amadou.....	83	Kamara Senkoun.....	45	Keïta Ansoumane.....	292, 320
Kamara Amara.....	530	Kamara Seny.....	14, 318	Keïta Ansoumani.....	275, 475, 497, 558
Kamara Ansou.....	383	Kamara Seydou.....	17	Keïta Babadi.....	83
Kamara Ansoumani.....	319	Kamara Sidiki.....	45, 318, 445	Keïta Bala.....	16, 83, 84, 519
Kamara Babadi.....	224, 227, 252, 320	Kamara Siné.....	15	Keïta Bandiougou.....	221
Kamara Bakary.....	70, 83, 224, 227, 377, 319, 532	Kamara Singui.....	476, 498, 559	Keïta Bemba.....	551
Kamara Baki.....	384	Kamara Siré.....	224	Keïta Bengali.....	83, 383, 401, 494
Kamara Bandiougou.....	383	Kamara Sisséké.....	383	Keïta Billo Gama.....	83
Kamara Bangali.....	16, 222	Kamara Sory.....	83, 224	Keïta Bokary.....	34, 165, 221, 319
Kamara Bocary.....	227, 252, 318, 419	Kamara Soriba.....	89, 165, 166, 224, 227, 252, 319	Keïta Boubou.....	223
Kamara Brahma.....	223	Kamara Sory.....	11, 89, 221, 223, 224, 252, 315, 319	Keïta Boura.....	81
Kamara Buemba.....	222	Kamara Soumaila.....	320, 345	Keïta Conson.....	84
Kamara Caba.....	601	Kamara Tamba.....	89, 491, 598	Keïta Daba.....	77
Kamara Daladou.....	14	Kamara Tiani.....	11, 289	Keïta Damaoulé.....	81
Kamara Demba.....	227, 252, 269	Kamara Tiany.....	192, 246	Keïta Demba.....	221
Kamara Diakité.....	222	Kamara Tiécoura.....	14, 318, 319	Keïta Diédi.....	82, 84
Kamara Diara.....	17	Kamara Tierno Aliou.....	248	Keïta Diéguy Oulen.....	441
Kamara Diassiman.....	476, 497, 558	Kamara Tomboyoki.....	598	Keïta Diguy.....	82
Kamara Dieké.....	223	Kamara Toromba Karifa.....	78	Keïta Dioua.....	82
Kamara Diouma.....	221	Kamara Yamoussa.....	195	Keïta Faradjy.....	223
Kamara Djiguiba.....	45			Keïta Farantouma.....	84
Kamara Dy Karamoko.....				Keïta Djigui.....	80, 598
				Keïta Dominique.....	601
				Keïta Doua.....	17, 74, 533

	Pages.
Keita Faciné.....	320, 444, 445
Keita Fadouba.....	84, 443
Keita Fakenda.....	221
Keita Fally.....	83
Keita Famory.....	223
Keita Farady.....	223
Keita Farantouma.....	84
Keita Fasciné.....	383
Keita Fasséry.....	78
Keita Fassidy.....	443
Keita Fodé.....	46, 71, 77, 84, 89, 268, 318, 321, 344, 383, 442, 471, 475, 497, 558
Keita Garounga.....	74
Keita (Jeanne).....	82, 223, 383, 442
Keita Kaba.....	84
Keita Kali.....	66
Keita Karamoko Dy.....	551
Keita Karita.....	84
Keita Kariftala.....	82
Keita Kéfing.....	82
Keita Kéléfa.....	83, 84
Keita Kélétigui.....	84
Keita Kéoulé.....	43
Keita Kobélé.....	443
Keita Kouloumba.....	84
Keita Koumou.....	495
Keita Lamina.....	400
Keita Lamine.....	84, 443
Keita Lamini.....	494
Keita Lansana.....	84
Keita Lanseï.....	84
Keita Lanséni Dian.....	103
Keita Lansina.....	377, 419
Keita Lansiné.....	442
Keita Lémourou.....	77
Keita Maba.....	78
Keita Madigbé.....	383, 419, 445
Keita Maky.....	15
Keita Maley.....	84
Keita Mama.....	83
Keita Mamadi.....	14, 76, 83, 319, 383
Keita Mamadou.....	83, 375, 441, 444, 491
Keita Mamady.....	221, 224, 319, 415, 419, 494
Keita Mamby.....	43, 84, 403
Keita Mamodou.....	442
Keita (Marie).....	418
Keita Massalé.....	420
Keita (Maurice).....	597
Keita Missa.....	83, 383, 400
Keita Momo.....	375
Keita Moriba.....	84
Keita Morlaye.....	494
Keita Mory.....	76
Keita Moudou.....	221
Keita Moussa.....	83, 221, 223, 445, 475, 497, 498, 559
Keita Nala.....	343
Keita Namaka.....	223
Keita Naman.....	222
Keita Nambi.....	222
Keita Namory.....	84, 103, 317, 319, 401, 469, 477, 499, 559
Keita Namou.....	84
Keita Namoudou.....	84
Keita Nankouman.....	84, 443
Keita Nassédi.....	468
Keita Nansény.....	222
Keita Nouké.....	84
Keita Nouman.....	82, 252, 319
Keita Noumouké.....	84
Keita Ouarati.....	84
Keita Oumarou.....	73
Keita Ouremba.....	227
Keita Ousmane.....	70, 100
Keita Poré Diarra.....	84
Keita Rouremba.....	252
Keita Sako.....	84
Keita Sakoba.....	84
Keita Samba.....	223
Keita Saramory.....	598

	Pages.
Keita Sékou.....	319
Keita Seydou.....	80
Keita Silencié.....	16
Keita Siréla.....	375
Keita Siriman.....	84, 343
Keita Soko.....	529
Keita Soriba.....	227
Keita Sory.....	10, 76, 84, 249, 314, 342, 551
Keita Souleymane.....	84
Keita Takounta.....	81
Keita Toumany.....	84, 383
Keita Tréna.....	469
Keita Valy.....	77
Keita Yala.....	221
Keita Mamady.....	15
Keita Sékou.....	552
Kélatidès Harilas.....	43, 85, 86, 108, 250
Kémoko Samba.....	194, 395, 493
Kempf (Maurice).....	148, 579
Kénéré Sory.....	227
Kéra Diara.....	400
Kéra Idirissa.....	45, 192
Kerfalla Demba.....	227
Kerfalla (Louis).....	55, 76, 597
Kerfalla Souma.....	76
Kervell (Joseph).....	382, 404, 423
Kiabo Famokan.....	16
Kleit Moussa Aséni.....	521, 525, 524
Koita Amadou.....	418, 471
Koita Limana.....	79, 468
Koita (Robert).....	418, 532
Koké Soudan.....	76, 321
Kokoly.....	475, 497, 558
Koli Millimou.....	89
Koli Pé.....	383
Koma Mamasi.....	291, 383
Kominia Sagaïko.....	221
Konada Sana.....	165, 269
Konandé Amara.....	224
Konandé Tiécoura.....	318, 455
Konaré Papa.....	22
Konaté Alama.....	81
Konaté Ansoumana.....	83
Konaté Bala.....	73, 221, 222, 224
Konaté Bamba.....	81, 83
Konaté Bibi.....	82
Konaté Dianko.....	319
Konaté Diarra.....	475, 497, 558
Konaté Fabory.....	221
Konaté Facély.....	400
Konaté Fakanda.....	82
Konaté Fakoly.....	83
Konaté Faran.....	442
Konaté Féré.....	252
Konaté Fodé.....	15, 83, 319, 442
Konaté Kaba.....	81, 224, 227, 252, 400
Konaté Koli.....	221
Konaté Madia.....	78
Konaté Maman.....	223
Konaté Mamadi.....	83, 320
Konaté Mamadou.....	13, 83, 317
Konaté Massabory.....	81
Konaté Missa.....	15, 400
Konaté Mory.....	83, 400
Konaté Moussa.....	222
Konaté Nankouman.....	442
Konaté Sébory.....	81, 83, 343
Konaté Sonba.....	83
Konaté Sory.....	83, 224, 399
Konaté Toumané.....	291, 227, 317
Kondé Abdourou.....	222
Kondé Alama.....	319
Kondé Amara.....	384
Kondé Ansoumani.....	48
Kondé Bakari.....	82, 83, 319, 343, 494
Kondé Bala.....	15, 319
Kondé Balla.....	443
Kondé Bangali.....	15, 475, 497, 558
Kondé Birama.....	15, 227
Kondé Bocary.....	15, 319
Kondé Dantouma.....	383

	Pages
Kondé Demba.....	81, 82, 83, 247, 528
Kondé Denseri.....	400
Kondé Diarra.....	83, 247, 476, 498, 559
Kondé Diéréké.....	400
Kondé Diouma.....	494
Kondé Djiguiba.....	442
Kondé Fadama.....	82
Kandé Famoro.....	84
Kondé Faoura.....	80, 315, 574
Kondé Faramba.....	400
Kondé Faramory.....	83
Kondé Fassy.....	319, 494
Kondé Fodé.....	224, 227, 400
Kondé Kaba.....	10, 14, 15, 80, 83, 345, 441
Kondé Karfa.....	221
Kondé Karounga.....	84, 443
Kondé Kéléfa.....	82
Kondé Kélétigui.....	82
Kondé Kémoko.....	315, 574
Kondé Kolomba.....	48, 224
Kondé Lancéi.....	83
Kondé Lansiné.....	223
Kondé Makhhan.....	14, 15
Kondé Mamadi.....	15, 83
Kondé Mamadou.....	78, 83, 89, 252, 319, 445, 551
Kondé Mamady.....	221, 222, 442, 475, 476, 498, 558
Kondé Mami.....	81, 82
Kondé Maniman.....	319
Kondé Missa.....	83
Kondé Moriba.....	83, 475, 497, 558
Kondé Mory.....	442
Kondé Moussa.....	16, 83, 84, 103, 320, 344, 400, 476, 498, 559
Kondé Namory.....	400
Kondé Nankouman.....	442
Kondé N'Fally.....	82
Kondé Nouman.....	419
Kondé Nounké.....	82, 84, 400
Kondé Oumarou.....	84
Kondé Sambou.....	442
Kondé Sidiki.....	84
Kondé Sori.....	14, 15, 320
Kondé Sory.....	78, 81, 119, 318, 400
Kondé Sotigui.....	400
Kondé Souleymane.....	83
Kondé Tassi.....	84
Kondé Tiécoura.....	318, 445
Kondé Tiékoura.....	252
Kondé Toumani.....	400
Koné Ansoumani.....	224
Koné Bakari.....	101
Koné Balla.....	89, 223
Koné Bimhima.....	222
Koné Birama.....	15, 223, 319
Koné Bocary.....	222
Koné Diara.....	165, 319
Koné Fabé.....	223
Koné Fali.....	319
Koné Kassia.....	383
Koné Kesseri.....	119
Koné Kolan.....	
Koné Lancéi.....	
Koné Loulinké.....	223
Koné Maman.....	222
Koné Mamadi.....	375
Koné Mamadou.....	13, 14, 16, 78, 444, 476, 498, 559
Koné Mamady.....	319, 443
Koné Moriba.....	15, 318
Koné Moussa.....	11, 81, 165, 221, 222, 269, 315, 320
Koné Salifou.....	190
Koné Santigui.....	221
Koné Sékou.....	319
Koné Séri.....	222
Koné Seriba.....	223
Koné Sibiry.....	223
Koné Sidiki.....	223
Koné Sory.....	78

	Pages.
Koné Souleyman.....	14, 78, 444
Koné Toumané.....	223
Konola.....	475, 497, 558
Konté Bacary.....	168
Konté Mamady.....	223
Konté Moriba.....	221
Konté Moussa.....	76, 383
Konté Salifou.....	76, 320
Kora Mamadou.....	469
Kordzaïa.....	488
Korka.....	79
Koroma Damou.....	443
Koroma Doussoumori.....	400
Koroma Fasséry.....	443
Koroma Karamoko.....	443
Koroma Kéba.....	12
Koroma Kéfing.....	400
Koroma Kouloumba.....	400
Koroma Moriba.....	400
Koroma Mory.....	320
Koroma Noumouké.....	442
Koroma Ouego.....	224
Koroma Saman.....	443
Koroma Solo.....	81
Koti Moussa.....	315
Kotou Yébé.....	289
Kouandé Amara.....	48
Koulaka.....	476, 498, 559
Koulako Mara.....	15
Koulibaly Mamadou.....	11, 192
Koulibaly Moriba.....	442
Koulibaly Moussa.....	83
Koulibaly Sidiki.....	100, 468
Koulibary Sory.....	83
Koultoumi (Georges).....	11, 315
Koumana.....	141
Koumbia Souleymane.....	377
Koundouno Dioumé.....	444
Kourouma Ansou.....	418
Kourouma Ansoumani.....	84
Kourouma Araba.....	81
Kourouma Bakary.....	475, 497, 558
Kourouma Bamba.....	48, 224
Kourouma Bangali.....	319
Kourouma Birama.....	222
Kourouma Biré.....	46, 71
Kourouma Boubou.....	401
Kourouma Boureyma.....	220
Kourouma Couloumba.....	224
Kourouma Daba.....	223
Kourouma Daty.....	84
Kourouma Faciné.....	552
Kourouma Fadama.....	443
Kourouma Faïa.....	224
Kourouma Fali.....	269
Kourouma Famakan.....	103
Kourouma Fanou.....	166
Kourouma Fasciné.....	383
Kourouma Fassery.....	383
Kourouma Fassi.....	400
Kourouma Fatamb.....	16
Kourouma Fanciré.....	82
Kourouma Fatouba.....	82
Kourouma Fériba.....	82
Kourouma Fodé.....	13, 16, 83, 224, 400
Kourouma Kaba.....	45, 81, 82, 84, 224, 227, 252, 494
Kourouma Kéléligui.....	445
Kourouma Kémo.....	82
Kourouma Kéoulé.....	197, 420
Kourouma Kéoulin.....	444
Kourouma Koly.....	219
Kourouma Koulako.....	252
Kourouma Kouloumba.....	81, 82
Kourouma Kouman.....	82
Kourouma Koumanba.....	224
Kourouma Lamini.....	84, 227
Kourouma Lanciné.....	82
Kourouma Lansiné.....	320
Kourouma Laye.....	419
Kourouma Mamadi.....	400

	Pages.
Kourouma Mamadou.....	77, 83, 224, 319, 375, 383, 419, 575
Kourouma Mamady.....	15, 224, 318, 445
Kourouma Marougbé.....	82
Kourouma Moriba.....	476, 498, 559
Kourouma Moriké.....	119, 319, 494
Kourouma Mouktar.....	289, 469
Kourouma Moussa.....	83, 104, 222
Kourouma Oridiouma.....	223
Kourouma Oulaba.....	419
Kourouma Salla.....	419
Kourouma Samba.....	317
Kourouma Sékou.....	82, 83
Kourouma Sidiki.....	81, 83, 257
Kourouma Sory.....	67, 82, 83, 104, 269, 377, 400
Kourouma Sosso.....	78
Kourouma Souleyman.....	16
Kourouma Témoko.....	221
Kourouma Terno.....	83
Kourouma Tiécoura.....	223
Kouyaté Moussa.....	476, 498, 559
Kyriacopoulos Dimitri.....	52, 86, 87, 341, 449, 471, 474, 536, 556

L

Labib Dagher.....	41, 42
Labo Oumarou.....	469
Labouysse.....	13
Lacam (Joseph).....	29, 41, 528
Ladreyt Marius.....	21, 42, 43
Lacuffer.....	579, 580
Laffite (Jean).....	149
Laget A.....	22, 166
Lagevin.....	43
Lagrange (Auguste).....	78, 225, 253, 320, 347, 494
Laho Lansana.....	48
Laho Mamadou.....	12
Lalle.....	41, 141, 197, 440, 441, 442, 446, 495
Lama Alfa Mamadou.....	374
Lambert d'Hautebare.....	104
Lambin (Robert).....	393
Lamina Bambé.....	77
Lamina Fodé.....	70
Lamine (Philippe).....	72
Lamine Cissé.....	15
Lancéi Sagno.....	476, 498, 559
Langevin (Victor-François).....	21
Lansa.....	80
Larose.....	41, 43
Laroze (Léon).....	13, 21
Lastel.....	11, 42, 70, 342
Laur.....	316
Laurence (René).....	344, 494
Laurence (Albert).....	16, 78
Laurent (Jean).....	445
Lauze (Henri).....	197
Lauze M ^{me}	18, 197
Lauze (Paulin).....	18
Laventure.....	601
Lavocat.....	270, 402
Lawson (Ernest).....	12, 76
Le Blond.....	374, 420, 553
Leccia.....	118, 163, 378, 394, 399, 468, 491, 575
Lechaux.....	75, 104, 378, 533
Le Coarer Roland.....	536
Legerot.....	494
Lefebvre.....	74
Lefevre Meaulle.....	149
Lefevre (Etienne).....	420
Lefort (René).....	162
Legey.....	165, 195, 250, 487, 493, 533
Legey (Robert).....	317
Legey M ^{me}	291
Le Guevel (Henri).....	18, 41, 48, 49, 374, 416, 420, 553
Le Guevel M ^{me}	416
Lejeune.....	109
Lemonnier.....	109

	Pages.
Leno Silati.....	141
Léobal.....	18, 22
Léon (Robert).....	8, 21
Lesage (Henry).....	580
Lestel (Elie).....	20, 42, 69, 70, 105, 114, 187, 220, 457, 464, 467
Lesterre (Alexandre).....	225, 252
Leray (Joseph).....	166, 196, 253
Leveillé.....	196
Lévy.....	140, 219, 220, 293, 573
Lhuerre.....	162, 186, 261, 393
Lhuerre (Gabriel).....	441
Lhottes (Justine).....	535
Lichtemberger.....	159, 163, 440, 441, 446, 469, 493, 576, 601
Liégeon (Paul).....	13, 48, 378
Lighthburne.....	493
Lighthburne (Pierre).....	12, 13, 74, 76, 321, 495
Lighthburne (Alphonse).....	444
Lighthburne (Thomas).....	74, 321
Liotard (Roger).....	395, 491
Liotard M ^{me}	529
Locarni.....	532, 576
Lopis (Pierre).....	12, 76, 321
Lovitz.....	67
Lozach.....	103
Lozachmeur M ^{me}	47
Lucas (André).....	343
Lucas (Jean).....	393
Luciani.....	118
Lucy (Jean).....	12
Ludwig (Lucien).....	192, 219, 226, 597
Luneau.....	445

M

Ma Toroma.....	469
Maag (Gustave-Adolphe).....	406
Madiou.....	79
Madou Ourdé.....	79
Maestrali.....	290
Magassa Mamadou.....	223, 468
Magassouba Ansoumani.....	221
Magassouba Bandiougou.....	16
Magassouba Firiki.....	442
Magassouba Fodé.....	221
Magassouba Koma.....	46, 84, 343
Magassouba Lanséi.....	79
Magassouba Mandi.....	11, 79, 490
Magassouba Moussa.....	143, 321, 534
Magassouba Nacomodou.....	143, 468
Magnan Samba.....	83
Magassouba Sandali.....	76
Magnant (Stanislas).....	197, 393
Maguet (Edgard).....	393
Maini.....	465
Maka (Charles).....	399, 529
Maka (Roger).....	418
Maka (Victor).....	320
Makassouba Kanimodou.....	84
Makassouba Mamady.....	84
Makassouba Sambé.....	84
Makassouba Sandali.....	221
Mala.....	16
Malal Mamadou.....	78
Malan.....	76, 475, 497, 558
Malic An.....	77
Malkoun (Georges).....	10
Mamadi Baïlo.....	401
Mamadou.....	475, 497, 558
Mamadou Alfa.....	79
Mamadou Bassirou.....	345
Mamadou Billo.....	492
Mamadou Billo.....	80, 193
Mamadou Bobo.....	46, 79, 80, 399, 400, 441, 491, 551
Mamadou Boundoubé.....	84
Mamadou Boye.....	80, 81
Mamadou Cellou Dian.....	45, 247
Mamadou Cellou Kindo.....	248

	Pages.
Mamadou Demba.....	291
Mamadou Dian..... 46, 77,	79
Mamadou Diao.....	491
Mamadou Dindo.....	80
Mamadou Fodé.....	469
Mamadou Kalyabé.....	79
Mamadou Laho.....	248
Mamadou Mandégni..... 76, 253, 321,	402
Mamadou Mindia.....	491
Mamadou Mountadi.....	12
Mamadou Ouri..... 79, 81,	401
Mamadou Paté..... 80,	248
Mamadou Saliou.....	247
Mamadou Samba.....	248
Mamadou Sanou.....	441
Mamadou Tidia.....	79
Mamadou Yébi.....	79
Mambolio Caman.....	443
Man Daw Vade.....	601
Manchet..... 11, 290,	597
Mandi Tome.....	317
Mandi N'Diony.....	16
Mandin.....	225
Manent (Charles)..... 41, 20,	70
Manfred (Edgard).....	148
Manga Bagni.....	81
Manga Laye.....	76
Manga Sèni.....	81
Manga Toubà.....	84
Mangué (Auguste)..... 10, 11,	77
Mani Kanfori.....	89
Manibolio Caman.....	344
Mansaré Ali.....	77
Mansaré Bangali.....	78
Mansaré Boukary.....	319
Mansaré Dian.....	78
Mansaré Dogbo.....	78
Mansaré Faya..... 476, 498,	559
Mansaré Kékoua.....	383
Mansaré Kondé.....	77
Mansaré Mamadou..... 72, 78,	493
Mansaré Moussa.....	78
Mansaré Namory..... 46,	400
Mansaré N'Passy (Louis).....	444
Mansaré Sori.....	224
Mansaré Sory.....	319
Mansour (Joseph).....	462
Mara Alfa.....	78
Mara Bakary..... 83,	383
Mara Bala.....	16
Mara Bangali.....	345
Mara Bocary.....	14
Mara Facéli..... 166,	224
Mara Faciné.....	445
Mara Fasseli.....	268
Mara Faya.....	442
Mara Kaba.....	252
Mara Karfa.....	223
Mara Kéoulé..... 78,	81
Mara Lansana..... 78,	268
Mara Leiba..... 103,	320
Mara Mamadou..... 17, 78,	221
Mara Moussa..... 227, 476, 498,	559
Mara Sadio.....	494
Mara Sano.....	442
Mara Sanoussi.....	81
Mara Seckou.....	442
Mara Sori.....	45
Mara Soroma.....	15
Mara Soso.....	120
Mara Téoulé.....	77
Marc..... 17,	576
Marc (Eugène).....	48
Marc (Michel-Albert).....	68
Marchal (Charles).....	12
Marchand.....	469
Marchi..... 13, 88, 197,	529
Marega Lamine.....	78
Maridet.....	66
Marion (Henri).....	167
Marquet (M ^{me}).....	576

	Pages.
Marquet (Marcel).....	576
Marouana Alfa.....	78
Maroun.....	462
Martin.....	73
Martin (M ^{me})..... 166, 196,	601
Martin-Chartrie..... 118, 139, 140, 219,	393
Martin Ely.....	196
Martine.....	346
Marty Antoine..... 225, 270,	320
Marty (M ^{me})..... 270, 472,	600
Mas.....	140
Masclé..... 10, 268, 378, 418, 468, 530,	551
Masclé (M ^{me})..... 45, 118,	139
Massaré Bandia.....	223
Massaré Moussa.....	222
Masserand.....	345
Massieux.....	443
Massieux (M ^{me}).....	443
Mataye Mindi.....	15
Mathaud (Jean)..... 20, 536,	557
Mato..... 476, 497,	558
Mato Noroman.....	530
Mattar (Michel).....	19
Maugin (Ernest)..... 168,	200
Mayalan (M ^{me}).....	170
Mazières..... 46, 101,	443
M'Baye Aly.....	81
M'Baye Amadou..... 11,	79
M'Baye Sidi..... 73,	597
M'Baye Thiam.....	598
M'By Samba.....	77
Meichtry (Berthe).....	314
Mei (Paul)..... 194,	552
Méla (Dominique).....	163
Melhem Assad.....	534
Ménetrier (Marcel)..... 20,	105
Mengrelis Mason.....	21
Mercier..... 22, 41,	42
Mercier (Pierre).....	101
Meret.....	342
Merle (René).....	564
Mesuret..... 22, 42,	43
Meunier.....	141
Meyer..... 66,	541
Meynaris..... 22,	50
Meynot (André).....	149
Mialhe (Louis).....	12
Mialon (Alfred)..... 20, 90, 105, 171, 303,	351, 386,
	406
Michaud (Louis)..... 381, 402, 448, 474,	501
Michel.....	41,
Michel (Alfred).....	20
Michel (François)..... 77,	315
Michel (Gabriel)..... 10,	417
Michel Mattar..... 50,	191
Michel Rachide Béjani..... 54, 55,	450
Michelangeli (Simon).....	393
Michez (Alexandre).....	298
Migerel (Ernest).....	523
Migerel (M ^{me})..... 17, 48, 320, 444,	471
Milano (Dominique)..... 197,	346
Miled..... 118,	462
Milimono Alpha..... 253,	601
Milimono Souro.....	343
Milimou Koli.....	252
Mille (Charles)..... 68, 69, 123, 124, 129,	160, 161,
	267
Miquiot Baba.....	418
Missa Damba.....	223
Missa Koné.....	15
Moctar.....	491
Modi Alaréni.....	80
Modi Aliou.....	79
Modi Amadou.....	79
Modi Azizi.....	80
Modi Bakar..... 79,	80
Modi Bary.....	247
Modi Bassamba.....	81
Modi Bassirou.....	81
Modi Diallo.....	491
Modi Dian.....	79

	Pages.
Modi Gassimou.....	79
Modi Hatigou.....	80
Modi Hila.....	80
Modi Mama..... 45, 66, 80, 247, 491,	529
Modi Mamadou.....	247
Modi Oumarou..... 78,	80
Modi Ousmani.....	80
Modi Sabana.....	84
Modi Safayou.....	80
Modi Saidou..... 79,	81
Modi Sékou Yaya.....	247
Modi Siré.....	81
Modi Sory..... 45, 80, 81, 141,	192
Modi Sory Dara..... 248,	531
Modi Tabara.....	79
Modi Tanou..... 45, 79, 81, 399, 441, 469,	491
Mohamadou Alfa.....	248
Mohamed Youssouf..... 199,	524
Moindrot..... 70, 400, 533,	551
Momo Boli.....	77
Momo (David).....	80
Momo Kabitaye.....	81
Momo Kania.....	14
Momo Mania..... 377,	532
Momo Sana.....	445
Momo Sékou.....	77
Momo Yokou.....	399
Momory Mara..... 476, 498,	559
Monnet.....	101
Montagnette (Henri-Pierre).....	20
Montrat (Maurice)..... 375,	416
Montrat (M ^{me}).....	576
Mony.....	101
Moreau..... 202, 254,	272
Moreauneret (André).....	579
Morel.....	533
Morgane aciq.....	11
Mori Salia.....	21
Moriba..... 227,	532
Moriba Soudan.....	77
Morlaye Bangoura.....	15
Morlaye Yansané.....	342
Moron (Henri)..... 163,	194
Moroselli (Jean)..... 290,	492
Mory (Louis)..... 10, 11,	76
Mouctarou.....	79
Moue Tarou.....	383
Mouhou Tierno.....	78
Mourot.....	552
Moussa..... 475, 497,	558
Moussa Benna.....	77
Moussa Boulbiné.....	80
Moussa Kissi.....	39
Moussa Niaki.....	81
M'Poulé Mané..... 248,	574
Mugnier-Sérand..... 143,	346

N

Nabé Binti Modou.....	83
Nabal..... 476, 498,	559
Naim Namatala Fouez..... 168,	199
Naja Assad.....	425
Naja (Camille).....	425
Naja Brahim.....	425
Naja Elias.....	425
Naja (Jean).....	470
Naja (Michel).....	425
Nalou Tongo.....	268
Nama Sanou..... 14, 15,	125
Nampadi Tinkéa..... 476, 498,	559
Nasry Stambouli..... 448,	473
Nassim (Gabriel).....	360
N'Daw (Joseph).....	534
N'Diaye Abdoulaye..... 22, 73,	90
N'Diaye Ali..... 76, 247, 268, 344,	443
N'Diaye Amadou.....	196
N'Diaye Amadou Sy.....	90
N'Diaye Aïssata.....	420
N'Diaye Bouna.....	142
N'Diaye (Claire-Barthélemy).....	163

	Pages.
N'Diaye Fara.....	13
N'Diaye Farba.....	222
N'Diaye (François).....	72, 119
N'Diaye (Jean).....	534
N'Diaye (Jean-Baptiste).....	10, 11
N'Diaye (Joseph).....	12
N'Diaye Kédiatah.....	90
N'Diaye Lamine.....	83
N'Diaye Malik.....	337
N'Diaye Mamadou 77, 83, 90, 268, 472, 474.....	532
N'Diaye Mansour.....	345
N'Diaye Massougue.....	90
N'Diaye Oumar.....	77
N'Diaye Oumarou.....	17
N'Diaye Tierno.....	78
N'Diaye Wagan.....	196
Nègre (Auguste).....	20
N'Faly Youla.....	225
N'Gom Ibrahima.....	533, 598
Niabé.....	383, 575
Nia Béono.....	477, 498, 559
Niakassa Baba.....	247
Niaky Moussa.....	315
Nialo.....	476, 498, 559
Niang Amadou.....	534
Nianka.....	476, 498, 558
Niang Sagna Babakar.....	598
Niaori Alfa Oumarou.....	268
Niaranka Guimé.....	82
Niassa Souleymane.....	224, 227
Nicolas.....	515
Nianka Baba.....	383
Noba Soaré.....	268
Noël (Jean-Baptiste).....	140, 141, 219, 394
Noémi (Leigh).....	526
Noizet.....	496
Norbert Alloufa.....	11, 219
Nosella (Louis).....	444
Noguès (Etienne).....	20
Normandin (Ernest).....	204
Nouman Keïta.....	475, 497, 558
Noumou Dian.....	475, 497, 557
Nounké Samba.....	83
Nounké Farro.....	83
N'Zébéla Iréfo.....	471

O

O'Connor (Abraham).....	344, 443
O'Connor (Christophe).....	102, 401
O'Connor (Mathieu).....	77, 119, 196
O'Connor (Thomas).....	375
Olivier.....	561
Onega Beabogui.....	476, 498, 559
O'Quin Patrick.....	323
Ormond (Jacob).....	400
Ouaibi.....	381, 524
Ouaibi Ali.....	54
Ouabi Hamed.....	54
Ouali Ba.....	248
Ouali Samoura.....	227
Ouata Moussa.....	84
Ouattara Momo.....	320
Ouatti Yir (M ^{me}).....	169, 200
Oué Guilao.....	476, 498, 559
Ouey Amadou.....	77
Oularé Amara.....	223, 319
Oularé Balla.....	443
Oularé Bamba.....	16
Oularé Bangali.....	445
Oularé Fécéry.....	494
Oularé Falo.....	443
Oularé Fancéry.....	16
Oularé Fanfodé.....	78
Oularé Idirissa.....	141, 164, 574
Oularé Koli.....	16
Oularé Lansana.....	224
Oularé Mamadou.....	78, 247
Oularé Sayon.....	469
Oularé Sory.....	47, 222
Oularé Souleymane.....	319, 494

Oularé Tankoulé.....	290
Oule.....	79
Oumar Rafiou.....	77, 195
Oumarou Bari.....	315
Oumarou Kabé.....	491
Oumarou Paté.....	12
Oumarou Petel.....	195
Oumarou Sekhou.....	315
Ouo Moriba.....	477, 499, 560
Ouri Tala.....	377
Oury Amadou.....	89, 269, 530, 475, 497, 558
Oury Bobo.....	441
Oury Kali Baldé.....	476, 498, 559
Oury Mamadou.....	375
Oury Samba.....	475, 497, 558
Oussou.....	79
Outoubou Sérifou.....	574
Oyé Béao.....	476, 498, 559

P

Pages.....	45, 289, 316, 534, 597
Pages. (M ^{me}).....	47, 103, 119, 318, 343
Pailhès (Angély).....	552
Paillet (Paul).....	261, 264, 265, 277, 580
Palade.....	186, 192, 393, 402, 440, 533, 551, 573, 597
Palmer.....	383
Paolorsi.....	12, 100, 192, 251, 289
Paolorsi (M ^{me}).....	100
Paquilé Mato.....	11, 192
Parquet (Maurice).....	344
Pasquet.....	179
Pasquet (M ^{me}).....	446
Passeleau.....	45, 49, 167, 246, 292, 293
Paté Dion.....	476, 498, 558
Paté Foula.....	477, 498, 559
Paté Mamadou.....	10, 11, 45, 268
Paterson-Zochonis.....	187
Patrick O'Quin.....	294
Peladan (Jean).....	118
Pellegrin (Louis).....	10, 11
Pelletier.....	162, 165, 195, 395
Pelletier (M ^{me}).....	162
Peltier.....	200
Penaud.....	104
Pepy (M ^{me}).....	17, 600
Pequet (Jules).....	12
Péquignez.....	66
Percheron.....	11, 70
Pérénét.....	17, 320
Perocheau.....	67
Pesquet.....	149
Pétrement (Marcel).....	18, 142, 167, 197, 253, 252, 576
Peus.....	576
Peyre (Jean-Louis).....	21
Peyrissac.....	13, 20, 21, 22, 69, 197, 368
Peyrot.....	142, 197, 270, 321, 402, 601
Pez.....	22, 143
Pezet.....	6, 166, 288
Pezon (Jean).....	9, 52, 87, 148, 158, 187, 188, 465, 580
Pezon (Louis M ^{me}).....	344
Phily.....	15
Pia.....	165, 319
Pichavant.....	13
Pierre.....	104, 142
Pillet.....	140, 553
Pilotaz.....	66
Pinaud.....	46
Pinauldt (Robert).....	66, 100, 189, 274, 528, 571
Pinelli.....	72, 120, 493
Pita (Jean).....	374
Pitien.....	534
Placet (Pierre).....	204
Plazonnet (Maurice).....	343
Plouzané (Edouard).....	321, 346, 402
Plouzané M ^{me}	47, 444
Plu (François).....	290

Poddy Campbell.....	441
Podesta (Charles).....	220
Pogba.....	475, 597, 558
Pogba Koivogui.....	377
Pogba Peilé.....	11, 192
Poiret (Georges).....	140, 309, 365, 374, 401
Poiret (G. M ^{me}).....	309, 374
Poiret (M ^{lle}).....	374
Poiret (Jules).....	167, 573
Poizat.....	404, 465
Polétaëff.....	292, 488
Poli (Ours).....	70, 552
Pomarède.....	11, 251, 394, 468, 493, 534
Pomery.....	142
Poncet.....	118
Poncin (Henri).....	541
Pontet (Henri).....	49
Pontoir.....	13, 77, 163
Pontoi (M ^{lle}).....	45, 289
Popov (Mitrofan).....	196
Poquet (Batiste).....	194
Poquet (Emile).....	113
Posset (Louis).....	77
Pouaty (Louis).....	77
Pougnoumba Niabaly.....	248
Pouillet.....	104
Pourchez.....	71
Pourchez (M ^{me}).....	445
Pourroy (Jean).....	220, 345
Pourroy (M ^{me}).....	225
Pousset.....	167, 321, 495
Pousset (M ^{me}).....	446
Prémonville de Maisonthou.....	350, 381
Prévot (Jules).....	55
Provost (André).....	316, 344
Prunet.....	120, 142, 253, 278
Puccini.....	165, 246, 247
Puccini (M ^{me}).....	45, 219, 246
Puel.....	268, 400, 402, 493, 551, 552, 600
Pujo.....	267, 289, 293, 490, 496, 576

Q

Quinn (Thomas).....	77
Quintrie-Lamothe.....	192, 226, 267, 289, 293, 490, 495, 576
Quiron.....	468

R

Rachid Hab Kouk.....	230
Raffié (Emile).....	20, 401
Rafiou Oumar.....	220
Ralli.....	75, 104, 143
Ramette (Julien).....	252, 335, 344, 534
Raphaël Khazen.....	101
Raphaël (Louis).....	77, 534, 574
Rauber (Elise).....	457, 463
Raulx (Etienne).....	16, 165, 394
Ravisé.....	67, 262
Rebière.....	13
Régnaud.....	225
Régnaud (M ^{me}).....	225
Rencurel (Marius).....	552
Rencurel (M ^{me}).....	552
René (Laurence).....	444
René.....	476, 498, 559
Renoux (Louis).....	204
Revemont.....	195, 599
Ribeyre (Paul-Joseph).....	21, 42
Richard (Louis).....	297, 444
Richaud.....	441, 469, 493
Richaud (M ^{me}).....	441
Richier.....	163
Rinaud.....	220, 251, 444
Rinaud (M ^{me}).....	532
Robert John.....	118, 375
Robert (Léon).....	13
Robin-Delorière.....	140, 395
Robineau.....	277
Rocca.....	104, 189, 288, 321, 440, 533

	Pages.
Rodriguez Marcos	598
Roignot (M ^{me})	600
Roldes (Yves)	42, 67, 344
Romanos (Joseph)	530
Romeu	142, 197, 253, 345, 402
Romeu (M ^{lle})	195
Roques	22
Rosier	573
Rouchard	8, 13, 20, 21, 22, 187
Rouchard (Léonce)	337
Rougeron (Louis)	21, 169, 201, 255, 272
Rouget	493, 554
Rouget (Félix)	159, 163, 314, 493, 554
Roulin (René)	20, 105
Roumens (Paul)	120, 145, 161, 161, 200, 228, 310, 457, 465, 521, 527
Roussel	163, 167, 246, 468
Roussel (Auguste)	490, 491
Roussel (M ^{me})	490
Rousselot	48, 103
Rousselot M ^{me}	103
Rousset (Louis)	20, 76, 528
Roustaing (M ^{me})	253
Roux	192
Roux (Germain)	316
Roy (Henry)	204
Russaouen	553
Ruty (Georges)	316, 552
Ruty M ^{me}	552

S

Sa Kamissa	384
Saa Millimounou	15
Sabala Dianya	79
Sadeck Houssein	457, 463
Sadio	79
Sadio Mara	320
Sadiouma	475, 476, 497, 498, 557, 559
Sadou	79
Sagou Oualaghen	319
Said Watty	190, 422
Saint-Antonin	168, 291
Saint-Bonnet	6, 20, 42, 69, 75, 105, 114, 139, 467
Saint-Dizier (Louis)	20, 42, 105, 114, 139, 141, 226, 250, 316, 339, 414, 487
Saint-Jacques	45, 289, 314, 343
Saint-Olympe	441
Saint-Père (Jules)	163, 393, 399
Saint-Père (Hubert)	441
Saint-Père (M ^{me})	246
Saint-Ramon (M ^{me})	20, 105
Saivet (Henri)	21, 43, 197, 270
Sakati	79
Sakho Mely	529
Sako Bakary	475, 497, 558
Sako Damou	84
Sako Fali	84
Sako Kolifa	15, 318
Sako Kékoura	344, 444
Sako Kessourou	444
Sako Laye	475, 497, 558
Sako Sayon	444
Salem Brahim	524
Salesses	225, 253
Salesses (M ^{me})	253
Salicetti	269
Salifou Khaly	76
Saliou	79
Saliou Alfa	66, 529
Saliou Kindo	475, 497, 558
Saliou Mamadou	89, 475, 497, 558
Sall Amadou	469
Salla (Emile)	598
Saller (Raphaël)	45, 315, 395
Salou Doramodou	247
Samou Mara	319
Samaké Bakary	16, 222
Samaké Kanton	221
Samaké Moussa	166, 221, 252

Samaké Sinia	221
Samaora Moussa	83
Samawa Moussa	73
Samba	475, 477, 497, 499, 557, 560
Samba Ali	11
Samba Allal	475, 497, 558
Samba Diouma	119, 494, 497, 558
Samba Ténen	319
Samboula	248
Samia Alarba	476, 498, 559
Samia (Joseph)	19, 51, 183, 230
Samirant	120
Sampil Dinah	493
Sampil Mamadou	14, 418
Sampou Kanfoni	16
Samoura Ali	227
Samoura Damoussa	291
Samoura Demba	78
Samoura Karfa	78
Samoura Mamadi	78
Samoura Mamadou	78
Samoura Morlaye	375
Samoura Ouali	89, 224, 269
Samoura Tomani	78
Sana Momo	553
Sandou Tamba	89
Sangara Diouldé	475, 496, 557
Sangaré Arima	83
Sangaré Bandia	82
Sangaré Bourahima	82
Sangaré Demba	82
Sangaré Kalli	82
Sangaré Mamady	16, 83, 345, 401
Sangaré Moussa	222
Sangaré Ouro	82, 243
Sangaré Sory	383, 494
Sankaré Mamady	89
Sankon Fodé	77
Sankon Moriba	22
Sankon Tiani	444
Sano Mamba	444
Sano Souleymane	444
Sanoko Lamine	10, 11, 77
Sanon Moussa	319, 377
Sanou Nama	401
Sanoussi Coumbassa	268
Sanoussi Fodé	20, 76
Santini (Philippe)	141, 532
Santini (Jean)	13
Santob (Christophe)	104, 601
Saoud Hanna Gossoub	524
Sara	383
Sara Sonkoli	248
Sara Tankouyaté	224
Sara Tioki	248
Sardois	74, 292
Sarr Abdoulaye	21, 42, 419, 529
Sarré Amba	48, 77, 291
Sarris (Jean)	258
Sarrola	225
Sassone	13
Satala	476, 498, 558
Saténé	419, 475, 497, 558, 476, 498, 559
Satigui Sory	80
Sattler	198
Saudin	475, 497, 558
Saunion (Emile)	70, 193, 198, 290, 344, 400, 416, 443, 551
Saunion (M ^{me})	443
Sauvain (Alphonse)	393
Savindé	475, 497, 557
Sawané Ibrahima	268
Sawyer (Joseph)	744
Saydou Tierno	529
Sayon	469
Sbraggia (Raoul)	42, 140, 247, 268, 293, 443
Scagliola	54, 90
Schmourlo	445, 472, 488
Scotti (Ange)	346

Sébastieni (François)	194
Sébori Kourouma	22
Seck Dayll	80, 140
Seck Samba Ibrahima	78, 598
Segaya Mamadou	78
Séguier	165, 251, 444
Séguier (M ^{me})	165
Sekou	319
Sekhou Momo	12, 316
Sekhou Tiani	14
Sekgou Fougoumba	77
Sekhou Oumarou	77
Sekhou Tiani	78
Sekhou Yaya	79
Selbonne	291, 533
Semba Dioula	223
Sérieux (Jean-Baptiste)	48, 73, 225
Serifou Ibrahima	83
Sérifou Karou	221
Sérouggi Elias	326, 351
Serradell	17, 39, 487, 488
Seva Noumoury	418
Seya Taraoré	14
Seydou Thoma	199
Seydouba Soriba	317
Seydoux	67, 101
Sibile	17
Sicault	501
Sidi Camara	12
Sidibé Adji	83
Sidibé Amadi	83
Sidibé Amara	82
Sidibé Baba	222
Sidibé Bagoué	225
Sidibé Bamba	82
Sidibé Banna	82, 83
Sidibé Birama	82
Sidibé Bou	82
Sidibé Bobo	73
Sidibé Boubou	22, 337
Sidibé Boundiala	82, 443
Sidibé Bréma	46, 442
Sidibé Condé	21
Sidibé Diamodou	82
Sidibé Dian	82
Sidibé Dieni	82
Sidibé Famoro	418
Sidibé Fan	82
Sidibé Kandé	319
Sidibé Kandji	82
Sidibé Karamoko	82
Sidibé Karifa	83
Sidibé Kolen	400
Sidibé Koly	319
Sidibé (Louis)	418
Sidibé Mallé	82
Sidibé Mamadi	72, 73, 83, 269
Sidibé Mamadou	82, 469
Sidibé Mamady	195, 221, 223, 317
Sidibé Mambi	83
Sidibé (Marcel)	418
Sidibé Missa	14, 15, 119, 401
Sidibé Momo	82
Sidibé Morisan	82
Sidibé Moro	82, 83, 221
Sidibé Moussa	77, 85, 89, 165, 320, 416, 475, 497, 558, 476, 498, 559
Sidibé Namory	224
Sidibé Noumou	82
Sidibé Noumouké	269
Sidibé Nounké	82
Sidibé Oumarou	84
Sidibé Sako	82
Sidibé Sala	221
Sidibé Samba	82, 224
Sidibé Sambou	82, 528
Sidibé Samou	319
Sidibé Satala	319
Sidibé Seya	222
Sidibé Sidi	319, 494
Sidibé Sori	82, 83

	Pages.
Sidibé Sosso.....	116
Sidibé Souleye.....	82, 83
Sidibé Souleymane.....	82, 83, 319
Sidibé Tiécoura.....	221
Sidibé Toumané.....	83, 89, 224, 400
Sidibé Yan.....	83
Sidibé Yoro.....	400
Signard.....	248
Silamaka.....	79
Silla Soriba.....	320
Simba Pendessa.....	290
Simbé.....	476, 498, 559
Simbé Diguï.....	73
Simon.....	418, 444, 575
Simon (M ^{me}).....	532
Simon (Martin).....	204
Sinayoko Makan.....	222
Sinokho Mamadou.....	597
Sinokho Mamadou.....	416
Sirougi Najib.....	10
Sissoko (Elie).....	418, 444, 471
Sissoko (Fili).....	319, 377
Sissoko Mady.....	223
Sissoko Mamadi.....	84
Sissoko Missa.....	221
Sissoko Moktar.....	78
Sissoko Moussa.....	78, 315
Sissoko Souleyman.....	383
Sissoro Dibé.....	223
Skanazi.....	120, 197
So Amadou Ouri.....	470
So Ibrahima.....	16, 48, 494
So Mamadou Béla.....	46
Soandouma Koli.....	77
Sokoroso.....	74
Somparé Idrissa.....	268
Sompari Otéme.....	75
Sonké Coulibaly.....	13
Sopha (Léon).....	476, 498, 559
Sori Laria.....	491
Soriba Coyah.....	17, 77
Soriba Demba.....	319
Soriba (Jean-Pierre).....	76
Sory Bobo.....	79
Sory Bolorou.....	81
Sory Boté.....	76
Sory Ibrahima.....	10, 219, 314, 529
Sory Mody.....	219
Sory Pérédio.....	81
Soso Mara.....	318
Souaré Amara.....	400
Souaré Babadi.....	81
Souaré Bokary.....	77, 576
Souaré Mamadou.....	491
Souaré Moustapha.....	21, 78
Soula (Albert).....	179
Soulai Mana.....	79
Soulet (Achille-François).....	492, 601
Souleye.....	79
Souleymane Bonnaventure.....	104
Souleymane Sadio.....	81
Souma Abdoulaye.....	443, 444
Souma Amara.....	291
Souma Babadi.....	248
Souma Bokary.....	383, 401, 494
Souma Bobo.....	444
Souma Diamoussa.....	319, 445
Souma Diguïba.....	224, 227, 269
Souma Faouli (Louis).....	533
Souma Fodé.....	552
Souma Gouma.....	222
Souma Kamodou.....	76, 247
Souma Karamo Ba.....	247
Souma Kerfalla.....	319
Souma Lansana.....	35, 66, 530
Souma Mangué.....	45, 76, 371, 372, 373
Souma Momo.....	269, 384, 533
Souma Moriba.....	227, 345, 491
Souma Morlaye.....	16, 76, 78, 248
Souma Moussa.....	13, 46, 344, 345, 400, 443
Souma Nafa.....	289, 416

	Pages.
Souma N'Bemba.....	495
Souma Saïdou.....	344, 494
Souma Sory.....	77, 247
Souma Ya Moussa.....	165
Soumah Amara.....	76, 444
Soumah Binty Modou.....	45
Soumah Bobo.....	599
Soumah Bocary.....	73, 471
Soumah Faciné.....	197
Soumah Faouli.....	289
Soumah Fodé.....	471
Soumah (Gabriel).....	10, 11, 70, 77
Soumah (Jacob).....	17
Soumah (Jean-Marie).....	530
Soumah (Jérôme).....	269
Soumah (Joseph).....	11, 81, 314, 373
Soumah Kerfalla.....	343
Soumah Lamina.....	17
Soumah Lucéni.....	443
Soumah Mah Sory.....	11
Soumah Mamy.....	72, 195, 269, 291, 291, 317
Soumah Mariama.....	441
Soumah Mamodou.....	371, 372, 373
Soumah Momo.....	14, 74, 193, 248, 254, 342, 345, 444, 553
Soumah Morlaye.....	89, 168, 199, 534
Soumah Mory.....	17, 253
Soumah Sekhou.....	77, 119
Soumah Siaka.....	317
Soumah Soriba.....	248
Soumah Souroumbaly.....	442, 470
Soumah Témore.....	197
Soumah Tiapi.....	469
Soumah Yamoussa.....	253, 375
Soumah Yaya Modou.....	168
Soumah Youssoufou.....	76
Soumaré Baba Hady.....	12, 193, 290, 315, 574
Soumaré Samba.....	224
Souque (Louis).....	314, 490, 491, 551, 553, 576, 598
Souroupe.....	475, 497, 558
Sow Abdoul.....	79
Sow Boubakar.....	443
Sow Ibrahima.....	102, 471
Sow Ismaïla.....	321
Sow Kémé.....	491
Sow Mamadou.....	194, 248
Sow Mamadou Béla.....	442
Sow Ousmane.....	574
Sow Sori.....	529
Soya (Joseph).....	77, 598
Spiss (Jean).....	576
Stael (Albert).....	77, 493
Stainer (M ^{me}).....	289
Stambouli.....	41
Stephen (Guillaume).....	117
Stephen (Joseph).....	344, 444
Stephen (Philippe).....	344
Stirnemann.....	434, 496, 533
Strub (Ernest).....	524
Sudres.....	46, 193
Souleymane.....	79
Sultan (Albert).....	342
Sultan (Gabriel).....	444
Suppligeau.....	18, 42, 143, 415
Suppligeau (M ^{me}).....	532
Surringar (Charles).....	77
Suzor.....	310
Sy Amadou.....	12, 77, 290
Sy Boubakar.....	287
Sy Mamadou.....	469
Sy Samba.....	21
Sydy Boubakar.....	476, 498, 558
Sylla Abou.....	318, 445
Sylla Abdoulaye.....	11, 490
Sylla Alceny.....	375
Sylla Alfa.....	168, 402, 601
Sylla Alfa Ibrahima.....	45, 192, 247
Sylla Aly.....	574
Sylla Ansoum.....	77
Sylla Baba.....	247

	Pages.
Sylla Babara.....	77
Sylla Bakary.....	494
Sylla Balla.....	77
Sylla Bassi.....	17
Sylla Béla Ansoumani.....	247, 293
Sylla Bélia.....	77
Sylla Bocary.....	77
Sylla Daouda.....	598
Sylla Demba.....	475, 477, 558
Sylla Faciné.....	45, 77, 192, 247, 375, 491, 529
Sylla Fodé.....	78, 100, 268, 189, 401, 416
Sylla Hervé.....	69, 75, 77, 226, 246, 255, 272, 287, 288, 316, 414
Sylla Kala.....	475, 497, 559
Sylla Karamoko Sékou.....	399
Sylla Kareman.....	16
Sylla Kateman.....	345
Salla Kerfalla.....	418
Sylla Lamina.....	317, 444
Sylla Lansana.....	221, 441
Sylla Makan.....	375
Sylla Mamadou.....	227, 384
Sylla Momo.....	13, 73
Sylla Morlaye.....	494
Sylla Moussa.....	227, 494
Sylla Pierre Babara.....	20
Sylla Robert.....	71, 120
Sylla Saïdou.....	77
Sylla Samba.....	78, 476, 497, 558
Sylla Sekou.....	141, 227
Sylla Sidibé.....	419
Sylla Soriba.....	14, 46, 77, 227, 383, 384, 532, 575
Sylla Sory.....	77, 82
Sylla Soumah.....	73
Sylla Tanoudi.....	375
Sylla Téréman.....	224
Sylla Yamoussa.....	77
Szablowski Romain.....	118
Szablowski (M ^{me}).....	118

T

	Pages.
Tobétaye Abou.....	320
Tacco Samba.....	12, 316
Tacussel.....	197, 602
Taddei (Pierre).....	101, 194
Taïrou N'Dantari.....	79
Tala.....	477, 498, 559
Tala Aly.....	168
Tala Ouri.....	345
Tall Aguibou.....	78, 247
Tall Bagouressi.....	78
Tall Balia.....	78
Talla Yéro.....	319
Tall Habibou.....	45
Tall Tierno Amadou Bassirou.....	441
Tamasso.....	476, 498, 559
Tamba Kérindé.....	491
Tamba N'Bakila.....	476, 498, 559
Tamba Ouamou.....	475, 497, 558
Tamba Sandou.....	142
Tamba Tanga.....	476, 498, 559
Tamba Tolno.....	401
Tamou Ousmani.....	476, 498, 559
Tamsir Mamadou.....	534
Tardieu (Joseph).....	21
Taraolé Kémoko.....	320
Taraolé Missa.....	15
Taraolé Moussa.....	320
Taraoré Abdoulaye.....	270
Taraoré Alama.....	400
Taraoré Aliou.....	345, 445
Taraoré Bakary.....	16, 290, 377
Taraoré Bamba.....	222
Taraoré Basia.....	319
Taraoré Bédari.....	222
Taraoré Bouba.....	320
Taraoré Daouda.....	84
Taraoré Doussoumodou.....	84
Taraoré Fakouma.....	345, 419
Taraoré Fodé.....	84, 383, 419, 494

	Pages.
Taraoré (Jean)	17
Taraoré Kémoko	442
Taraoré Koma	84
Taraoré Kéoulé	319
Taraoré Kono	227
Taraoré Lamine	227, 319, 401
Taraoré Makan	383
Taraoré Mamadian	45, 66
Taraoré Mamadou	16, 223, 227, 291
Taraoré Mamady	222
Taraoré Mamory	476, 498, 559
Taraoré Momo	292
Taraoré Moriba	84, 319
Taraoré Moussa	13, 15, 246, 345
Taraoré Namadian	84
Taraoré Onaigo	442
Taraoré Ouaigno	71
Taraoré Ovaigo	46
Taraoré Samba	84, 224
Taraoré Sekou	16
Taraoré Sidi	81
Taraoré Sory	318, 494
Taraoré Téli	400
Taraoré Tiécoura	15, 476, 498, 559
Taraoré Tiédi	221
Taraoré Yamoussa	227
Taraoré Yara Kié	223
Tarral	276
Técher	597
Télémani Gueguen	227
Télé Tounté	79
Telly Amadou	419
Tempier (Sextius)	515, 542
Temple Cole	80
Térian Fara	101
Ternel	17, 445
Terral	270
Testanière	601
Tête (Jules)	161, 384
Tharsis (Moïse)	103
Tharsis (M ^{me})	45, 100
Thiam Aguibou	21, 78
Thiam Alfa Mamadou	78, 247
Thiam Alséni	78
Thiam M'Baye	101
Thiam Omar	77, 194, 598
Thiam Souleymane	494
Thiam Tierno	81, 472, 495
Thioub Thiory	77, 399
Thizy (Robert) 140, 162, 251, 270, 378, 394, 420, 491, 551,	597
Thomas	142
Thomas (Charles)	601
Thomas Seydou	168
Thouré Sylimane	319
Thouviot	378, 420
Thubert	194, 492
Tiani Conté	76
Tiani Sékhou	444
Tidjani Dia	247
Tiébéle Doubia	320
Tiem Maki	444
Tiémore Massaré	223
Tierno Abdoul	79, 80, 81
Tierno Abdoulaye	79
Tierno Aliou	81
Tierno Aliou Gadiri	399
Tierno Alucéni	248
Tierno Amadou	80
Tierno Arbaba	81
Tierno Bamba	81
Tierno Cellou	79
Tieruo Dioubaïrou	81
Tierno Fadia	80
Tierno Hadgy	80
Tierno Hamidou	81
Tierno Hassana	81
Tierno Ibrahima	81
Tierno Lamina	81
Tierno Maadiou	81
Tierno Maka	80

	Pages.
Tierno Madiou	248
Tierno Malal	80
Tierno Mamadou Moktar	248
Tierno Mamadou Samba	81
Tierno Mamadou Taïrou	79
Tierno Moktar	46, 193, 529
Tierno Moustapha	22
Tierno Oumarou	79, 80, 247, 399
Tierno Paté	81
Tierno Kadia	80
Tierno Sadou	81
Tierno Saïdou	79
Tierno Saliou	80
Tierno Sanoussi	81
Tierno Siradio	79, 491
Tierno Souleymane	79, 81, 248
Tionko Leno	383
Tiouleng Kamara	383
Tissier (Jean)	140, 162, 393
Togba Inabogui	11
Tolno Tamba	318
Tomasini (Paul)	162, 192, 351, 416
Tomassi Rio-Pongo	17
Tongo Nalou	492
Tonnelier (Pierre)	197
Tortet	120, 601
Touachi Bachir	423, 474
Tougaré Soriba	319
Tougbé Bamba	443
Toulé Momo	223
Tounkara Alsaïni	399
Tounkara Gadoura	80
Tounkara Ismaïla	320
Touré Abou	16
Touré Aboubakar	70, 80, 219
Touré Aguibou	77, 344, 443
Touré Alcaly	444
Touré Alpha	77
Touré Amadou	77
Tauré Amara	77
Touré Babara	45, 77, 120, 193, 528
Touré Bademba	528
Touré Bassi	73
Touré Bocari	224
Touré Boubakar	14, 166, 318, 401
Touré Brahima	227, 269
Touré Daouda	442
Touré Demba	14, 73, 229, 318, 474
Touré Dondo	14, 81
Touré Faciné	80
Touré Faïra	221
Touré Fansoumani	227
Touré Fasciné	76, 315
Touré Fodé	45, 77, 84, 223, 268, 418, 444, 534
Touré Fodé Lamine	77
Touré Ibrahima	13, 419, 597
Touré Ibrahima Sory	77
Touré Kassory	253
Touré Lamina	77
Touré Lanfira	77
Touré Ma Fodé	20, 76
Touré Mamadi	400
Touré Mamadou	77, 227, 419, 472, 575
Touré Manga Fodé	444
Touré Momo	13, 77
Touré Morlaye	77, 400, 493
Touré Mory Seydou	77
Touré Moussa	20, 222, 319
Touré Nabbie	20, 76, 105
Touré Naby	17
Touré Nancy	469
Touré N'Fa	344
Touré Pépé	225
Touré Sallo	119
Touré Samba	22
Touré Sékou	77
Touré Sékou Oumar	344, 444, 494
Touré Sidi	14
Touré Sitafa	77
Touré Soriba	343

	Pages.
Touré Sory	77
Touré Souaré	77
Touré Tabassi	79
Touré Tiécoura	15, 475, 497, 558
Tourreil	401, 443
Traisnel	120
Tramini (M ^{me})	553
Tramini (Pierre)	534, 553
Trantoul	20, 166
Traolé Ansoumani	221
Traolé Mamadou	221
Traoré Abdoulaye	83
Traoré Albert	292
Traoré Bocary	222
Traoré Bokary	78
Traoré Daba	418
Traoré Diamory	81
Traoré Doura	70, 315, 571
Traoré Fadama	442
Traoré Faromo	475, 497, 558
Traoré Filamoro	475, 497, 558
Traoré Foromo	476, 498, 559
Traoré Ibrahima	82
Traoré (Jean-Victor)	377, 494
Traoré Kaba	221
Traoré Koulako	78
Traoré Lamini	83
Traoré Lansana	321
Traoré Mamadou	73, 77, 82, 83, 224, 469
Traoré Mamady	101, 222, 475, 497, 558
Traoré Mandé	82
Traoré Molo	222
Traoré Mori	223
Traoré Mory	416, 498, 559
Traoré Moussa	197, 221, 222, 344, 442
Traoré N'Jy	83
Traoré Noumory	83
Traoré Oudiouma	419
Traoré Samba	269
Traoré Tiécoura	103
Traoré Yamoussa	227
Traoré Yoro	344, 373, 374
Travalé Mamadou	375
Trochel	194
Trotain	492
Trumelet	49

U

Ucciani (Ange)	316
Ursule	19, 70, 534

V

Vahabi Abdoul	315
Valdevell	470
Valette (Louis)	88, 105
Valroff (M ^{me})	163
Vandi (Rigobert)	196
Van Ormelingen	140, 163, 394, 416, 534
Vaourou	289
Vasseur (Prosper)	226, 252, 540
Vautier	148
Vérane	198, 228, 466
Vergé (Eugène)	20, 41, 70, 105, 114, 487
Vergé (Raoul)	20
Vernin (Louis)	149
Vésinand	98
Vétillard (Jean)	166
Vétillard (M ^{me})	166
Vidaud (Raymond)	45, 250, 251, 318, 395, 487, 495
Viéville (Samuel)	394
Vigne Franck	100, 118, 141, 197, 314, 573
Villiotis	258
Vincent (Gaston)	393
Vincent (M ^{me})	289
Vitiadès	101, 258, 542
Voland Pétrus	20, 105, 467, 595

	Pages.
W	
Wada Hussein Ibrahima.....	168
Wade Khadi.....	48
Waldmann (Henry).....	123, 124, 129
Warrant.....	166, 253, 292, 460, 488
Watty Saïd.....	448
Wilkinson (Benjamin).....	77
Wilkinson (Charles).....	72, 120, 493
Willefert.....	268, 490
Williams (Edouard).....	343
Williams (Maurice).....	10, 11, 192, 399, 529
Williams (James).....	12, 77
Williams John Bouret.....	77, 100, 399
Wright (Daniel).....	14, 76

	Pages.
Y	
Yamoussa.....	79
Yansané Ali.....	377
Yansané Sékou.....	77
Yansané Sidiki.....	16, 419
Yansané Sory.....	77
Yara Camara.....	12
Yara Koli.....	317
Yatara Abou.....	78
Yatara Koni.....	78
Yatara Morlay.e.....	223
Yatara Yala.....	475, 497, 558
Yattara Brahim.....	524

	Pages.
Yattara.....	220
Yattara Abou.....	16, 318
Yattara Amara.....	76
Yattara Ansoumani.....	16, 77, 321
Yattara Bakary.....	15, 78, 318, 319, 383
Yattara Bemba.....	77
Yattara Boubakar.....	319
Yattara Daouda.....	444
Yattara Faoula.....	221
Yattara (Francis).....	401
Yattara Kanfori.....	444
Yattara Kerfala.....	89
Yattara Lamina.....	225, 420
Yattara Maligui.....	78
Yattara Mangué.....	45, 76, 246, 247, 287, 371, 372, 373, 528, 551
Yattara Morlayé.....	77, 375, 470
Yattara Moussa.....	89, 103, 383
Yattara Salifou.....	16, 77
Yattara Sédouba.....	197
Yattara Sekou.....	375
Yattara Siaka.....	72
Yattara Sogbé.....	77
Yattara Soubai.....	384, 443
Yattara Souleyman.....	227
Yattara Yémi.....	77
Yattara Ysifou.....	222
Yendé Condé.....	20
Yéro Abdoulaye.....	221
Yéro Benté.....	476, 498, 559

	Pages.
Yéro Dionma.....	80, 81
Yéro Kamissa.....	476, 498, 589
Yéro Moukiguegui.....	79
Yéro Moussa.....	223
Yéro Niakasso.....	418
Younes Hilal.....	191
Young (Alfred).....	12, 598
Young (Antoine).....	118
Youla Abou.....	73
Youla Alfa.....	22
Youla Bengali.....	383
Youla Fatoumata.....	141
Youla Fodé.....	319, 532
Youla Himi.....	420
Youla Ismaïla.....	375
Youla Kerfalla.....	225
Youla Maliki.....	377, 445
Youla N'Faly.....	320
Youla Samba.....	226
Yousseuf Mohamed.....	168
Yousseufou.....	221
Yvon Kanfory (Marie).....	320

	Pages.
Z	
Zaka Maroun.....	386
Zan Tangaran.....	319
Zaza (Albert).....	384
Zénon (Georges).....	67
Zochonis Coumbassa (François).....	268